



Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017



Table des matières

LISTE DES ILLUSTRATIONS

AVANT-PROPOS

1.	CONDUITE ET GESTION DE LA FONDATION	10
1.1	Conseil de Fondation	10
1.2	Direction	13
1.3	Ressources humaines	14
1.4	Communication	19
1.5	Clientèle	21
1.5.1	Abonnés	21
2.	FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE	23
2.1	Introduction – synthèse des activités du Département	23
2.2	Formation en intendance et en économie familiale	24
2.2.1	Formation professionnelle initiale en intendance	24
2.2.2	Brevet fédéral de paysanne	26
2.3	Formation agricole	28
2.3.1	Formation professionnelle initiale	28
2.3.2	Brevet et maîtrise agricoles	30
2.3.3	Formation en agriculture biologique	33
2.4	Formation continue en agriculture et en économie familiale	34
2.5	Formations dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture	41
2.6	Economie familiale et intendance	44
2.7	Commission de la formation professionnelle agricole et en économie familiale	44
2.8	Les défis pour l'avenir	45
3.	CONSEILS, EXPERTISES ET DEVELOPPEMENT	48
3.1	Introduction – synthèse des activités du département	48
3.2	Production végétale (PVE)	52
3.2.1	Observations météorologiques	53
3.2.2	Essais en grandes cultures	55
3.2.3	Aménagement de pâturages	56
3.2.4	Dossiers PER et plans de fumure	57
3.2.5	Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16	57

3.2.6	Divers mandats d'expertises	59
3.2.7	Protection des ressources naturelles	59
3.2.8	Station phytosanitaire cantonale	60
3.2.9	Projet de lutte collective contre le campagnol	60
3.2.10	Développement arboricole	61
3.2.11	Réseaux écologiques	62
3.2.12	Projets liés à la qualité du paysage	64
3.2.13	Etudes d'impact	64
3.3	Production animale (PAN)	66
3.3.1	Prestations en production animale	66
3.3.2	Projets particuliers en production animale	66
3.3.3	Relations externes et collaborations	70
3.3.4	Apiculture	70
3.4	Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)	74
3.4.1	Nos activités	74
3.4.2	Particularités et défis pour l'avenir	75
3.5	Agriculture biologique	79
3.5.1	PROJAB	79
3.5.2	Production laitière	81
3.5.3	Production végétale	83
3.6	Filière alimentaire et espace rural (FAER)	86
3.6.1	Gestion des marques : la CIGM	86
3.6.2	Les projets	87
3.6.3	Interreg « Terroirs & Innovations II : l'enjeu de la commercialisation »	89
3.6.4	Volet 1 : Vendre le produits régionaux	89
3.6.5	Volet 2 : Vendre les services du terroir	91
3.6.6	Interreg « Tourisme & Consommation locale »	93
3.6.7	Pays romand – Pays gourmand (PR PG)	93
3.6.8	Das Beste des Region (DBR)	96
3.6.9	Projet pilote PHR Economie : Espace Bâlois	96
3.6.10	Projet pilote PHR Economie : Arc jurassien	97
3.6.11	Ecole à la ferme	97
3.6.12	Parcs naturels régionaux	98
3.6.13	Marguerite	98
3.6.14	Groupe Cheval	99
3.6.15	Projets en discussions	100
3.6.16	7 ^e Concours Suisse des produits de terroir	100
3.6.17	International	104
3.6.18	Communications diverses	104

4.	FIDUCIAIRE FRI	107
4.1	Mission	107
4.2	Collaborateurs	107
4.3	Tenue de comptabilités	107
4.4	Informatique et comptabilité	108
4.5	Statistiques	108
5.	SECTEUR DE PRODUCTION ET GESTION DES SITES	110
5.1	Exploitation de formation en cultures spéciales	110
5.2	Secteur hôtelier	111
5.3	Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse	111
5.3.1	Courtemelon	111
5.3.2	Loveresse	112
5.4	Agriviva	112
5.5	Médiathèque – Centre de documentation	112
6.	FINANCES	114
6.1	Etats financiers	114
7.	ANNEXES	117
8.	Remerciements à nos fidèles partenaires	128

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 :	Collaborateurs-trices FRI	9
Figure 2 :	Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements (les apprentis ne sont pas comptés)	15
Figure 3 :	Organigramme de la FRI au 31.12.2017	17
Figure 4 :	Evolution des mandats traités dans le département Conseils, expertises & développement rural	48
Figure 5 :	Les enjeux pour l'agriculture de la région et les défis pour le Dpt Conseils et ses collaborateurs	50
Figure 6 :	Observations météorologiques à Courtemelon en 2017	54
Figure 7 :	Tracé de l'A16 avec les différentes sections	57
Figure 8 :	Evolution des traitements antibiotiques	69
Figure 9 :	Evolution économique des mesures pour 100 vaches laitières	69
Figure 10 :	Vue synoptique des prestations du domaine gestion d'entreprise en économie	74
Figure 11 :	Evolution du nombre d'exploitations agricoles Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2007 et 2017	80
Figure 12 :	Evolution de la SAU Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2007 et 2017	80
Figure 13 :	Location des locaux de Courtemelon et Loveresse en 2017	112
Figure 14 :	Analyse des activités de la FRI en 2017 en heures par Département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail	123

Tableaux

Tableau 1 :	Effectif du personnel au 31.12.2017 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris)	14
Tableau 2 :	Mutations au niveau du personnel	16
Tableau 3 :	Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par Dpt	18
Tableau 4 :	Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)	20
Tableau 5 :	Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	21
Tableau 6 :	Activités déployées en 2017 dans les prestations de formation au sein de la FRI	23
Tableau 7 :	Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance	24
Tableau 8 :	Enseignement dispensé à l'Ecole des métiers de l'intendance	25
Tableau 9 :	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance	25
Tableau 10 :	Effectifs dans les cours du Brevet de la paysanne	27
Tableau 11 :	Enseignement dispensé dans le cadre de la formation de la paysanne	27
Tableau 12 :	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral de la paysanne	27

Liste des illustrations	5
Tableau 13 : Effectifs dans la filière agricole	29
Tableau 14: Enseignement dispensé à l'Ecole d'agriculture	29
Tableau 15 : Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole	29
Tableau 16 : Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	29
Tableau 17 : Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles	32
Tableau 18: Enseignement dispensé dans le cadre de l'ECE Arc jurassien	32
Tableau 19 : Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles	32
Tableau 20 : Thématiques et nombre de cours proposés dans le programme de formation continue 2016-2017	34
Tableau 21 : Participation aux prestations de formation continue 2016-2017	35
Tableau 22: Participation aux cours de base apiculture de 2013 à 2017	42
Tableau 23 : Satisfaction des clients du Département Conseils, expertises et développement	49
Tableau 24 : Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2017 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 mesurées à Delémont par MétéoSuisse	54
Tableau 25: Groupes de lutte collective contre le campagnol terrestre	61
Tableau 26 : Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres)	63
Tableau 27: Etat de certification au 31.12.2017	87
Tableau 28: Foires et manifestations	95
Tableau 29: Prix d'excellence 2017	101
Tableau 30: Prix de Meilleurs producteurs suisse 2017	101
Tableau 31: Nombre de produits record	101
Tableau 32: Concours	103
Tableau 33 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	117
Tableau 34 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	120
Tableau 35 : Conseil de Fondation au 31 décembre 2017	124
Tableau 36 : Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2017	124
Tableau 37 : Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2017	125
Tableau 38 : Lauréats AFP Agro praticien 2017	125
Tableau 39 : Lauréats CFC Agriculteur 2017	126
Tableau 40 : Lauréats Maîtrise fédérale agricole 2017	127
Tableau 41 : Lauréats Brevet fédéral agricole 2017	127

Avant-propos

La reconduction de la convention de prestations pour la période 2018 à 2021 sous la forme de deux fois 2 ans renouvelable une fois est le point majeur de l'année écoulée pour la FRI. Le processus a permis d'impliquer le Conseil de fondation et l'Equipe de direction sous la forme d'un atelier conjoint de réflexion stratégique qui a permis de poser les bases nécessaires à la négociation de la convention avec le canton du Jura et le canton de Berne. Malgré une réduction du soutien financier par rapport à la période précédente, la FRI peut continuer de compter sur un solide engagement de la part des deux cantons ce qui est réjouissant pour l'avenir de l'agriculture et de l'intendance dans le Jura et le Jura bernois.

La FRI peut compter sur 33 collaboratrices et 41 collaborateurs qui s'engagent pleinement dans plus de 100 projets, ce qui correspond à 120'000 heures de travail. Cet investissement est déterminant pour le bon fonctionnement de l'institution et pour le développement et la mise en œuvre des projets en partenariat avec les chambres d'agriculture et les partenaires de l'espace rural interjurassien. Les tâches de la FRI nécessitent un fonctionnement par projet, ce qui implique d'accorder une marge de manœuvre importante au personnel, que ce soit pour des activités de formation, de conseil, d'administration, de restauration, de production ou d'entretien des sites. Il est ainsi possible de faire germer, pousser, fructifier et récolter les bonnes idées, les initiatives et les produits de qualité, qui contribuent ainsi à un développement rural durable.

La prise en compte de l'ensemble de la filière alimentaire du champ à l'assiette est indispensable à la création et au partage de la valeur ajoutée entre les différents acteurs. Nous veillons à ce que les agriculteurs, les agricultrices, les paysannes et leurs principaux partenaires disposent des connaissances et des outils pour pouvoir tirer les bénéfices de cette approche. Nous ne pouvons pas atteindre un tel but en travaillant de manière isolée, nous veillons à fonctionner en réseaux et en partenariat avec les acteurs du système d'innovation et de connaissance de l'agriculture suisse et de l'intendance. Ce système est en mutation et en restructuration et il est important que la FRI maintienne et développe les connections et sa capacité d'adaptation. Nous avons pour cela la chance de disposer d'une structure performante et d'une implication étroite des bénéficiaires de nos services dans les différents maillons de la chaîne de valeur ajoutée et dans les différents organes, commissions et groupes de travail. La Journée Agro FRI 2017 et le 7^e Concours suisse des produits du terroir permettent d'illustrer cette approche.

Le but de la journée Agro FRI est de rassembler les professionnels de l'agriculture, de montrer et démontrer les innovations techniques, de favoriser le transfert de ces techniques et de permettre les échanges entre agriculteurs conventionnels et agriculteurs bio sur des thèmes communs. Pour la première édition ce sont 450 agriculteurs qui se sont retrouvés à Courtedoux autour de la thématique de la fertilité des sols. Le thème « Cultivez vos prairies » a été retenu pour l'édition 2018, qui aura lieu le 8 juin à Courtételle. La planification de l'édition 2019, qui se déroulera sur le plateau de Diesse, a été lancée.

Le 7^e Concours suisse des produits du terroir a connu un record avec 1'258 produits inscrits et 417 médailles décernées. Le public a une nouvelle fois manifesté son intérêt pour la proximité, la qualité et l'authenticité, ce sont ainsi 15'000 visiteurs qui sont venus découvrir les produits de tous les terroirs suisses, les 30 septembre et 1^e octobre à Courtemelon.

Nous remercions sincèrement nos partenaires pour leur soutien et leur implication et les clients de la FRI pour la confiance renouvelée. Nous remercions les cantons du Jura et de Berne pour leur importante contribution au financement des activités de la FRI et pour leur participation active au bon fonctionnement de l'institution.

Nous adressons nos remerciements aux membres du Conseil de fondation, à l'Equipe de direction et à l'ensemble du personnel pour l'engagement et la qualité du travail accompli.

Nous espérons que vous trouverez toutes les informations utiles dans les pages suivantes et nous restons à disposition pour toute information complémentaire.



Noël Saucy
Président
Conseil de Fondation

Dr Olivier Girardin
Directeur

Bernard Leuenberger
Vice-président
Conseil de Fondation



Figure 1

Collaboratrices & Collaborateurs

L'ensemble de notre personnel constitue notre richesse



1. Conduite et gestion de la Fondation

1.1 Conseil de fondation

En 2017, le Conseil de fondation s'est retrouvé à 6 reprises.

Un point important a été traité par le Conseil, à savoir le processus de renouvellement des conventions de prestations pour la période 2018-2021, avec le canton du Jura et le canton de Berne. Les deux conventions ont été signées pour une période de 2 ans, renouvelable tacitement une fois pour 2 ans. La clé de répartition de 1/3 pour le canton de Berne et 2/3 pour le canton du Jura a été maintenue, elle reflète le nombre d'exploitations des deux régions, ainsi que les effectifs des différentes filières de formation. Malgré une réduction de leur participation financière, le Conseil est satisfait de pouvoir compter sur le soutien important des cantons du Jura et de Berne.

Le 23 mars 2017, les membres du Conseil de fondation, ainsi que les membres de l'Equipe de direction de la FRI se sont retrouvés pour une journée commune appelée « Atelier de réflexion » au CIP à Tramelan et animée par la société BWM, M. Wahli. Durant cette journée, le matin a été consacré à une phase d'introduction et l'après-midi à une phase d'échanges avec différents ateliers pratiques permettant d'identifier des pistes pour l'avenir. Cette journée a permis aux membres du Conseil de fondation et aux membres de l'Equipe de direction de poser les bases nécessaires au renouvellement des conventions de prestations.

Suite au changement de l'organe de révision avec la nomination d'Audit Transjurane, la présentation des comptes et du budget a été quelque peu modifiée, ceux-ci ont été adoptés par le Conseil de fondation. Audit Transjurane a été reconduit, par le Conseil, comme organe de révision pour 2017.

L'année 2017 a également été marquée par le 7^e Concours Suisse des produits de terroir avec une année record en termes d'inscriptions. La nouvelle plateforme informatique eCMT (validée en 2015 par le Conseil de fondation) a permis d'alléger le travail administratif des inscriptions et des dégustations. Une conférence internationale a été organisée le 29 septembre sur le thème « Tourisme & Terroir : comment transformer sa région en une destination touristique gourmande ? » Le 7^e Marché & Concours suisse a été ouvert par l'intervention du Ministre Jacques Gerber, M. Bernard Lehmann (Directeur OFAG), M. Markus Ritter (Président USP), M. Markus Dieth (Hôte d'honneur Argovie), M. Laurent Wendlinger (Hôte d'honneur Alsace Grand-Est) ainsi que par la présence de la Présidente du Gouvernement Mme Nathalie Barthoulot. Pour la première fois, la cérémonie de remise des médailles s'est intégralement déroulée, le samedi 30 septembre à Courtemelon, permettant de remettre les médailles, prix d'excellence et de meilleurs producteurs aux lauréats.

Le Conseil suit également tout au long de l'année, l'avancement des projets en cours, discute et valide le lancement de nouveaux.

Deux projets Interreg ont été approuvés par le Conseil à savoir : « Vergers+ » qui a pour objectif de pérenniser les vergers à haute tige, ainsi que de renforcer l'accent économique du projet général Vergers+. Le projet « Tourisme et consommation locale », avec la région Savoie Mont-Blanc, ainsi que les deux offices du tourisme du Jura et Jura bernois, qui poursuivent l'objectif de valoriser la consommation de produits locaux par le tourisme.

Le Conseil a suivi de près la finalisation du montage du projet « Agriculture et pollinisateurs » dont les participations financières ont été validées par les cantons de Vaud et de Berne, ainsi que par l'OFAG. Le début du projet a été reporté au 1.1.2018.

Dans le cadre du Musée suisse de la Distillation, le Conseil a approuvé la mise au concours d'un poste pour la gestion du Musée, dans un premier temps en tant que conseiller-ère FAER et ensuite en tant que directeur-trice du Musée.

Une proposition d'une nouvelle formule du « Terrien interjurassien » a été soumise au Conseil de fondation suite à l'enquête réalisée auprès des abonnés. Il a ainsi été décidé de maintenir la version papier, associée à une version électronique, tout en réservant une couleur pour les différents partenaires. Le Conseil a accepté la nouvelle maquette avec une nouvelle page de couverture, en supprimant la table des matières. Le nombre de numéros a été réduit à 11 au lieu de 12 par année, en supprimant le numéro du mois de juillet, qui donnait sur la période estivale. Il a été convenu d'un envoi en courrier A, afin de réduire le délai entre la rédaction et la distribution.

Lors de sa séance d'automne, le Conseil s'est montré favorable au projet de Biogaz à Courtemelon en confirmant son accord sur le chemin d'accès par le rond-point du site de Courtemelon. Les horaires d'ouverture seront adaptés pour éviter qu'ils ne coïncident avec ceux des élèves et du personnel.

Le Conseil a notamment approuvé la collaboration entre la FICD et la FRI pour le suivi de projets agricoles au Cameroun.

En décembre, lors de sa dernière séance, le Conseil de Fondation a passé en revue de manière attentive le budget 2018 qui lui a été présenté avec un comparatif des comptes 2016 et 2017. Le budget 2018 a ainsi pu être validé.

Le Conseil a favorablement accepté l'adhésion de l'institution à l'association AgroCleantech visant à mettre en réseau les organisations soutenant la production ou l'économie d'énergie sur les exploitations agricoles.

Une proposition d'ouverture d'une « Ruche qui dit oui » à Courtemelon a été présentée au Conseil de fondation, qui après analyse, l'a refusée. La FRI n'ayant pas pour but d'avoir une activité de commercialisation de produits régionaux.

Le Conseil s'est prononcé favorablement en fin d'année sur un projet de mise en valeur par un travail d'édition des Conférences de l'école d'agriculture de 1897 – 2022. Le Conseil a confirmé son approbation avec un apport financier d'un montant de CHF 20'000.-. Un grand travail d'édition, de recherches historiques et d'illustrations sera entrepris par une maison d'édition, qui permettra ainsi de disposer d'une œuvre unique en son genre en Suisse.

Cette fin d'année s'est terminée par la présentation au Conseil des nouveaux collaborateurs-trices engagés à la FRI en 2017. Un moment d'échange a permis de prendre connaissance l'un et l'autre de manière harmonieuse.



Composition du Conseil de fondation en 2017 – 2018.

1^{er} rang : Didier Erard (canton JU), Noël Saucy (Président CF), Olivier Girardin (Directeur FRI), Bernard Leuenberger (Vice-président CF), Maurane Riesen (canton BE), Claude Schlüchter (canton JU).

2^e rang : Sylvie Bourquin (secrétaire), Markus Wildisen (chef Inforama), Michel Darbellay (Directeur AgriJura), Nicolas Pape (Président AgriJura), Ariane Tschanz (Canton BE), Tom Gerber (canton BE).

Manque : Sabine Lachat (canton JU), Daniel Balmer (canton BE), Martin Kohli (CAJB), Jean-Paul Lachat (Chef ECR), Christian Hofer (Chef OAN).

1.2 Direction

L'Equipe de direction s'est retrouvée à 11 reprises en 2017, chaque dernier lundi du mois, sauf au mois de juillet. Ces séances ont pour but de définir avec l'Equipe de direction des objectifs opérationnels pour la Fondation et de les atteindre. Les points abordés lors des séances de direction et qui nécessitent un engagement de la FRI sont soumis au Conseil de fondation pour information et/ou pour prise de décision.

Chaque membre de l'Equipe de direction a également pour mission de veiller au bon développement des activités de la FRI et à l'attribution de ressources nécessaires dans les différents projets qui concernent leur département ou domaine d'activités.

L'Equipe de direction veille à maintenir une image positive auprès des clients et du public, par la réussite de projets. Il est pour cela important d'assurer une communication régulière et d'assurer une représentation de la Fondation à l'extérieur.

L'Equipe de direction a eu pour tâche, durant l'année 2017, la remise à jour du Règlement et Manuel de Procédure (RMP), basé sur l'analyse de risques auxquels est exposé la Fondation. Le RMP a été soumis au Conseil pour acceptation. Ce travail conséquent permet d'assurer le bon fonctionnement et la transparence vis-à-vis des cantons et des partenaires de la FRI.

Le présent rapport présente les activités déployées par l'ensemble des collaborateurs-trices de la FRI en 2017.



Composition de l'Equipe de direction en 2017.

1^{er} rang : Olivier Boillat, Pierre-André Odiet, Beat Knobel, Fabrice Berret, Gérald Buchwalder.

2^{ème} rang : Claude-Alain Baume, Amélie Crelier, Véronique Frutschi Mascher, Laurent Joliat, Olivier Girardin, Sylvie Bourquin, Céline Grellier, Lionel Gilliotte.

1.3 Ressources humaines

L'effectif du personnel au 31 décembre 2017 est représenté à l'aide du tableau ci-dessous. Le nombre de collaborateurs est de 74, auxquels s'ajoutent 7 apprentis et 1 stagiaire (FAER).

Tableau 1

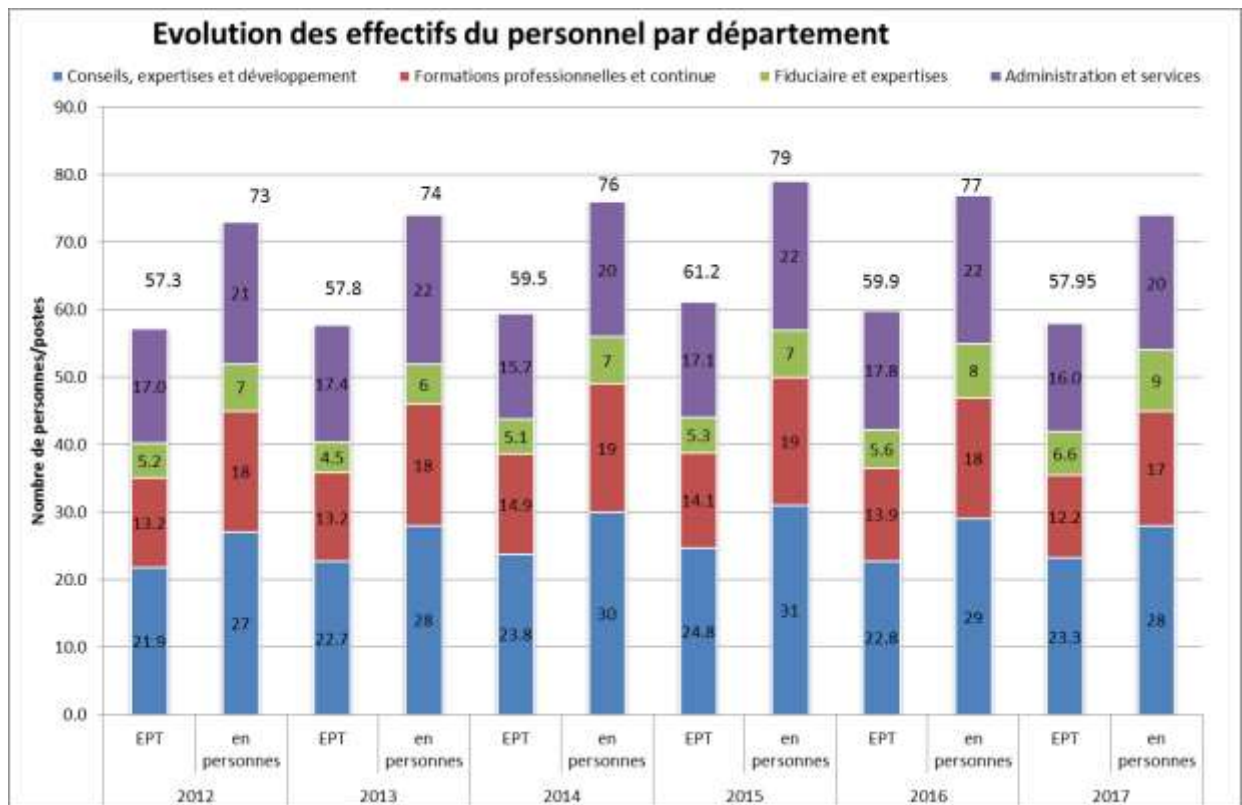
Effectif du personnel au 31.12.2017 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris).

	Effectif du personnel en 2017					
	en personnes			en équivalence à plein temps		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Administration	10	10	20	9.5	6.45	15.95
Conseil	21	7	28	17.85	5.4	23.25
Fiduciaire	2	7	9	2	4.55	6.55
Formation	8	9	17	6.7	5.5	12.20
Total	41	33		36.05	21.9	
			74			57.95

Les EPT (équivalent plein temps) à fin 2017 sont de 57.95. Les EPT par Département et par année sont représentés à la figure 2.

Figure 2

Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements (les apprentis ne sont pas comptés).



Durant l’année 2017, la FRI a engagé les personnes suivantes :

- 5 collaboratrices-collaborateurs (4 femmes et 1 homme) ;
- 1 apprenti ;
- 1 stagiaire d’une durée minimum de 2 mois.

La FRI adopte une politique de recrutement en faveur de l’égalité des chances. Le turnover 2017 (taux de rotation du personnel) est de 5.76%.

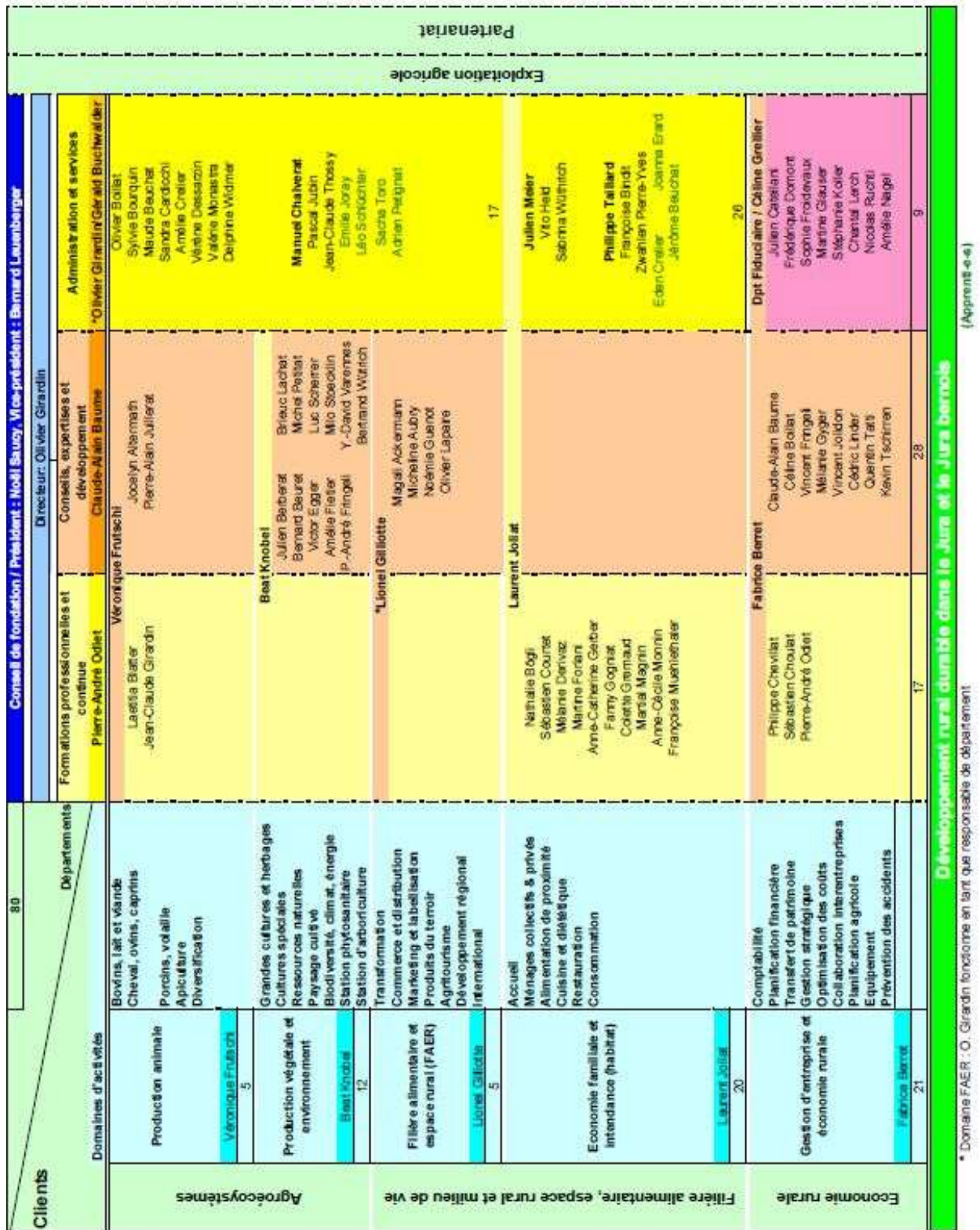
Le taux d’absentéisme 2017 est inférieur à celui de 2016. La gestion des absences au sein de la FRI est suivie de manière régulière et l’indicateur mesuré nous montre une situation très saine.

S’agissant de l’ancienneté, elle est en moyenne de 13 années pour les hommes, contre 7 ans pour les femmes, ce qui démontre la bonne fidélité des employés.

Tableau 2*Mutations au niveau du personnel.*

Nom	Prénom	Département (DPT) ou Domaine (Da)	Fonction	Taux	Date
ENTREES					
Taillard	Mélina	DA FAER	Stagiaire	100%	01/02/17
Gremaud	Colette	Dpt Formation	Enseignante en culture générale	50%	01/08/17
Courtet	Sébastien	Dpt Formation	Enseignant en AR, accueil, services	70%	01/08/17
Beuchat	Jérôme	Dpt Administration & Services	Apprenti GEI	Apprentissage	01/08/17
Nagel	Amélie	Dpt Fiduciaire	Secrétaire comptable CDD	100%	01/08/17
Derivaz	Mélanie	Dpt formation	Formatrice et conseillère en EF	50%	01/10/17
Guenot	Noémie	DA FAER	Conseillère FAER CDD	100%	01/11/17
SORTIES					
Halin	Gwendoline	Dpt Conseils	Assistante de projets	50%	31/01/17
Donzé	Pierre-Olivier	DA FAER	Conseiller FAER	50%	28/02/17
Bourquard	Simone	Dpt Administration & Services	Aide-cuisinière	80%	31/05/17
Guéniat	Nadine	Dpt Formation	Formatrice et conseillère en EF	80%	30/06/17
Humair	Quentin	Dpt Administration & Services	Civiliste	100%	07/07/17
Debert	Chloé	Dpt Administration & Services	Apprentie GEI	Apprentissage	31/07/17
Cattin	Laurie	Dpt Administration & Services	Apprentie GEI	Apprentissage	31/07/17
Turberg	Céline	Dpt Administration & Services	Apprentie hortultrice	Apprentissage	31/07/17
Cattin-Friche	Madeleine	Dpt Formation	Enseignante en culture générale	60%	31/07/17
Viatte	Yvette	Dpt Formation	Enseignante en EF et intendance	55%	31/07/17
Freléchoz	Aliette	DA FAER	Conseillère FAER	50%	30/09/17
Chételat	Sophie	Dpt Administration & Services	Gestionnaire en intendance	85%	31/10/17
Taillard	Mélina	DA FAER	Stagiaire	100%	31/12/17

Figure 3
Organigramme de la FRI au 31.12.2017



Formation continue

La FRI encourage et favorise les efforts du personnel pour se former et se perfectionner. En 2017, ce sont 1'063 heures de formation continue qui ont été effectuées par les collaborateurs-trices.

Satisfaction du personnel

Le degré de satisfaction du personnel est présenté dans le tableau 3. Cette analyse résulte de la mise en valeur des 71 entretiens d'évaluation conduits en 2017. Les entretiens ont été conduits par les responsables de département, avec la participation des responsables de domaines. La satisfaction est évaluée sur une échelle à quatre niveaux. L'évaluation globale faite par le responsable de département a également été prise en compte. La moyenne générale de 1.94 est meilleure que celle de l'année 2016. La relation entre les collègues (1.6) et avec les clients (1.8) telle que perçue par le personnel est bonne et ce sont des critères qui figurent dans les premières positions, ce qui est tout à fait réjouissant.

L'évaluation de l'ambiance et du climat de travail (1.7) est également meilleure qu'en 2016.

L'évaluation globale faite par le supérieur hiérarchique est très bonne (1.8), le personnel de la FRI répond donc globalement pleinement aux attentes de l'Equipe de direction. Les entretiens ont été réalisés pour l'ensemble du personnel, excepté les apprentis.

Tableau 3

Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par Dpt.

Thèmes évalués	Fiduciaire et expertise	Conseils, expert. et dévelop.	Formation prof. et continue	Admin. et services	Equipe de direction	Filière aliment. & espace rural	Moyenne
Clarté missions et objectifs	1.9	1.9	2.0	1.9	2.1	2.3	2.0
Tâches confiées	1.9	2.0	2.1	1.9	1.8	2.0	1.9
Responsabilités confiées	1.8	1.9	1.9	2.0	1.9	1.8	1.9
Encadrement, délégation, contrôle	2.3	2.0	2.0	1.9	2.0	2.3	2.0
Relation avec les clients	1.9	1.6	1.8	2.0	1.7	2.0	1.8
Charge, volume, répartition du travail	2.4	2.2	2.3	2.2	2.5	2.0	2.3
Moyens, instruments et outils de travail	3.0	2.2	2.0	2.0	2.1	2.0	2.2
Diffusion et circulation de l'information	2.3	2.1	2.1	2.1	2.2	1.8	2.1
Ambiance, climat travail	1.3	1.9	1.5	2.0	1.7	1.8	1.7
Possibilités de formation	2.0	2.3	2.0	1.9	2.4	1.8	2.1
Possibilités d'évolution	2.0	2.1	1.9	2.0	2.0	1.8	2.0
Relation avec les collègues	1.1	1.4	1.7	2.0	1.8	1.8	1.6
Qualité relation et fréquence avec resp. Dpt	1.8	1.8	1.8	1.9	2.0	2.0	1.9
Qualité relation et fréquence avec resp. Da	1.9	1.8	1.7	1.9	2.1	2.0	1.8
Qualité relation et fréquence avec directeur	1.8	2.1	1.8	1.8	1.5	2.0	1.9
Appréciation du supérieur	1.4	1.6	2.0	2.0	1.8	2.3	1.8
Appréciation du collaborateur	2.1	2.0	2.0	1.9	2.1	2.0	2.0
Nombre de personnes évaluées	8	20	13	14	12	4	71.0
Moyenne générale	1.94	1.92	1.92	1.98	1.99	1.93	1.94

Evaluation

1 = Très bonne

2 = Bonne

3 = Passable/Développement souhaitable

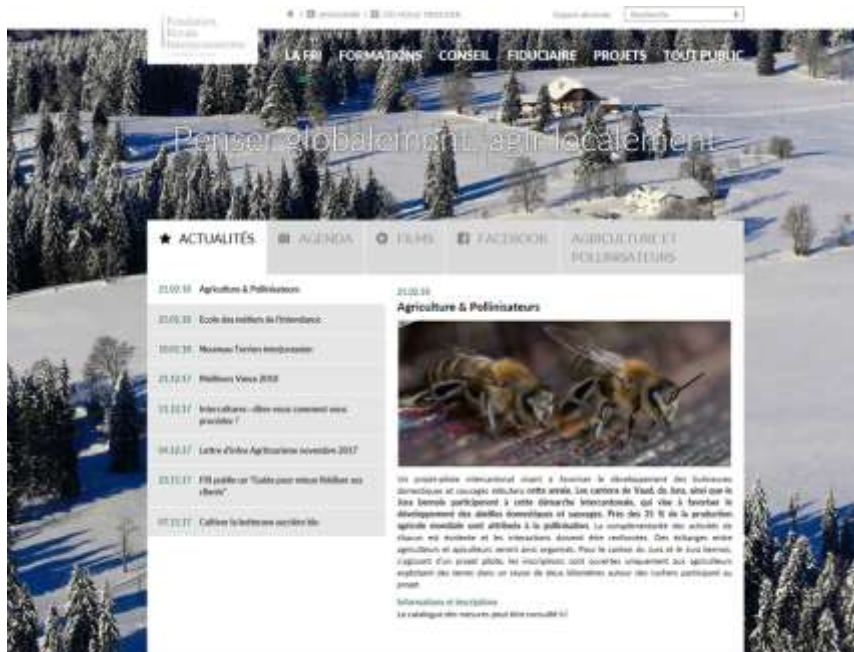
4 = Insatisfaisante

1.4 Communication

Le **bulletin Terrien interjurassien** est publié mensuellement à 2'300 exemplaires. Il a été entièrement remis en page et paraîtra dorénavant 11 fois par an, mais en courrier A. La version électronique avec ses liens sur le site Internet de la FRI est envoyée à 1'400 personnes.



Le site Internet www.frij.ch est conçu pour permettre une lecture optimale sur les tablettes et les smartphones, sur un nouveau mode « responsive ». Sa structure s’articule autour des thèmes prioritaires de l’agriculture et de l’intendance.



- **Agenda interjurassien** pour le monde agricole, actualités pour le monde rural du Jura et du Jura bernois ;
- Les pages des **réseaux sociaux** sont retranscrites directement sur les pages du site, de manière à permettre à chacun d'observer ce qui s'y passe ;
- Nombreux **films techniques**, didactiques ou ludiques en lien avec le monde rural ;
- **Rubrique « Tout public »** permettant à chacun de connaître les légumes à vendre aux « Jardins de Courtemelon » ou les offres du « Restaurant de Courtemelon ».

Les réseaux Facebook suivants obtiennent un nombre croissant d'abonnés. La réactivité y est grande et virale, à condition de publier des informations plusieurs fois par semaine.

- Terroir-juraregion (2'500 followers) ;
- Concours Suisse des produits du terroir (1'900) ;
- FRI Intendance (262) ;
- FRI Culture & herbages (169) ;
- Viande Chevaline suisse l'Originale (169).

Les autres moyens de communication de la FRI sont la « **Zone abonnés - Extranet** » du site www.frij.ch qui est réservée aux membres FRI. La zone Extranet permet une information exclusive et ciblée des abonné-e-s "agricoles" ou "économie familiale" de la FRI. Par ce biais, ils ont accès à des supports de cours diffusés dans le cadre du programme de la formation continue, de documents de référence et d'outils de calculs, à une source importante d'informations utiles. La zone Extranet permet également l'information exclusive des élèves en formation agricole ou en économie familiale. Elle permet depuis peu d'accéder directement et de manière sécurisée à ses propres dossiers (comptabilités, conseils, expertises).

Au besoin, des lettres d'information électroniques, ainsi que des SMS, sont envoyés aux membres FRI, selon l'urgence et le domaine de production.

Le Tableau 4 présente les statistiques de fréquentations du site Internet de la FRI qui a attiré en moyenne 2'574 visiteurs par mois, ceux-ci effectuant 5'123 visites de pages.

Tableau 4

Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch).

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages
Janvier 2017	2'296	5'028	17'124
Février 2017	2'453	5'112	15'674
Mars 2017	3'133	6'324	17'809
Avril 2017	2'210	4'399	13'027
Mai 2017	2'829	5'552	15'573
Juin 2017	2'742	5'911	17'262
Juillet 2017	1'928	3'785	10'426
Août 2017	2'768	5'269	14'879
Septembre 2017	3'242	5'743	15'724
Octobre 2017	2'869	5'517	15'455
Novembre 2017	2'560	5'153	14'601
Décembre 2017	1'862	3'683	10'442
Moyenne	2'574	5'123	14'833
Total	30'892	61'476	177'996

1.5 Clientèle

1.5.1 Abonnés

On constate une diminution de 7 abonnements agricoles (JU moins 5, JB moins 2) ; dans le même temps, les exploitations agricoles ont diminué de 12. Pour les abonnements de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en régression de 1. Le produit des abonnements agricoles en 2017 est de CHF 261'604.95. – (CHF 258'623. – en 2016) et celui des abonnements en économie familiale se situe à CHF 23'350. – (CHF 22'600. – en 2016).

Tableau 5

Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.

Région	Membres agri. /éco. Fam.	TYPES D'ABONNEMENT				EVOLUTION	
		Exploitations	Agricole	Abonnés expl. (%)	Economie familiale	Abo. FRI	
						Agr.	Ecof.
	<u>2016</u>	<u>2016</u>	<u>31.12.16</u>	<u>2016</u>	<u>31.12.16</u>		
Jura	804 / 308	952	804	84%	308	101%	98%
Jura bernois	448 / 144	552	448	81%	144	97%	95%
Totaux	1252 / 452	1504	1252	82,5%	452	99%	97%
	<u>2017</u>	<u>2017</u>	<u>31.12.17</u>	<u>2017</u>	<u>31.12.17</u>		
Jura	799 / 305	937	799	85%	305	101%	99%
Jura bernois	446 / 146	555	446	80%	146	99%	101%
Totaux	1245 / 451	1492	1245	82,5%	451	100%	100%



2. Formation professionnelle et continue

2.1 Introduction – synthèse des activités du Département

La FRI propose une offre de formation professionnelle initiale, supérieure et continue complète dans les deux filières de l'intendance et de l'agriculture. Ces formations sont organisées selon six axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en intendance : AFP d'employée en intendance, CFC de gestionnaire en intendance ;
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropraticien, CFC agricole ;
- Brevet de paysanne ;
- Brevet et maîtrise agricoles ;
- Formation continue agricole et en économie familiale ;
- Formations dans les domaines connexes.

Tableau 6

Activités déployées en 2017 dans les prestations de formation au sein de la FRI.

Projet	Heures travail	EPT ⁽¹⁾	Apprentis Participations 16-17	Apprentis Participations 17-18
AFP Employée en intendance	3'780	2.1	18	14
CFC Gestionnaire en intendance	8'278	4.6	68	58
AFP Agropraticien	507	0.3	8	6
CFC Agricole	7'716	4.2	89	90
Brevet de paysanne	1'383	0.8	35	39
Brevet et maîtrise agricoles	1'551	0.9	58	52
Formation continue	3'858	2.1	2'075	
Formations domaines connexes :				
- AFP Aide en soins et accompagnement	394	0.2	14	9
- Brevet concierge	74	0.0	14	14
- Brevet apicole ⁽²⁾	1	0.0		22
- Brevet spécialiste domaine équin ⁽³⁾	15	0.01	0	
- Formation continue auxiliaires de santé	78	0.04	12	
- Formation continue institutions de santé	2	0.00	0	
- MAS Production intégrée CABl	52	0.03	12	
- Formation continue & appui pédagogiques ⁽⁴⁾	526	0.3		
Total	28'216	15.7		

⁽¹⁾ EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

⁽²⁾ Cours dispensés dès mars 2018

⁽³⁾ Formation annulée par manque d'inscription

⁽⁴⁾ Mandat IFFP, cours et appui internes

En préambule à la présentation des activités et des résultats du Département formation professionnelle et continue, les éléments suivants sont à relever pour l'année 2017 :

- La grande implication des apprenti-e-s et des enseignant-e-s de l'Ecole des métiers de l'intendance (EMI) dans diverses manifestations : journée de la personne âgée (22.02.17), portes ouvertes de l'EMI (18.03.17), Marché et Concours suisses des produits du terroir (septembre 2017), Etats généraux de la santé RCJU (23.11.17) ;
- Le maintien d'effectifs élevés dans les deux filières de formation professionnelle initiale et la part importante de filles en formation agricole (27 %) ;

- La participation du major de promotion du CFC d'agriculteur au Championnat européen des jeunes agriculteurs (Agrolympics) et l'obtention du titre de champion d'Europe ;
- La mise sur pied des cours préparatoires aux examens finaux de la maîtrise fédérale agricole selon le nouveau règlement de 2014 ;
- Le maintien d'effectifs élevés en formation professionnelle supérieure agricole, en particulier au brevet fédéral de paysanne ;
- L'instauration d'une collaboration avec la Société romande d'apiculture pour l'organisation de cours préparatoires au brevet fédéral d'apiculteur ;
- Le renouvellement d'une offre de formation continue diversifiée et bien suivie ;
- Le déploiement de nouveaux outils permettant d'améliorer la communication en ligne de différentes informations (notamment les horaires) aux apprentis, aux maîtres d'apprentissage et aux parents ;
- La certification du département formation professionnelle et continue selon la norme ISO 9001 : 2015.

2.2 Formation en intendance et en économie familiale

2.2.1 Formation professionnelle initiale en intendance

Une formation professionnelle polyvalente et exigeante

L'année scolaire 2016-2017 s'est globalement bien déroulée à l'Ecole des métiers de l'intendance (EMI). Le passage de la vie scolaire à la formation professionnelle présente de grands changements et il importe d'adopter dès le début de la formation une attitude professionnelle et d'assumer de nouvelles responsabilités. Cela est particulièrement vrai dans un métier de services. La diversité des activités et la polyvalence sont les atouts principaux des professions de l'intendance. Cela pose cependant des exigences élevées tout au long de la formation. En grande majorité, les apprenti-e-s de l'EMI ont su relever tous ces défis. Du côté du corps enseignant, suite au départ en retraite de trois enseignantes, trois nouvelles personnes ont rejoint l'équipe de l'EMI.

25 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens de CFC GEI, 19 obtiennent le titre visé. Parmi les 8 candidat-e-s à l'AFP EEI, 7 décrochent leur diplôme. Il convient de porter une attention particulière sur la préparation aux examens des candidat-e-s, en particulier dans les examens pratiques.

Enfin, les effectifs ont atteint un niveau élevé à la rentrée 2016. Ils ont légèrement fléchi à la rentrée 2017. Ils restent cependant assez élevés, si l'on considère les disponibilités en places de stages et d'apprentissage, ainsi que les possibilités du marché du travail au terme de la formation.

Tableau 7

Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autre ⁽¹⁾	
	16-17	17-18	16-17	17-18	16-17	17-18	16-17	17-18
EEI 1 dual	1				1			
EEI 1 EM	7	7	6	5	1	2		
EEI 2 dual	1	1			1	1		
EEI 2 EM	9	6	6	5	3	1		
GEI 1 dual	11	10	4	3	7	7		
GEI 1 EM	10	9	8	8	2	1		
GEI 2 dual	16	8	10	4	6	4		
GEI 2 EM	8	8	8	8				
GEI 3	23	23	11	12	12	10		1
Totaux	86	72	53	45	33	26	0	1

(1) Apprenti-e-s en provenance de NE

Tableau 8*Enseignement dispensé à l'Ecole des métiers de l'intendance.*

Filière	Année	2016 - 2017			2017 - 2018		
		Classe	Leçons/classe	Leçons totales	Classes	Leçons/classe	Leçons totales
AFP EEI	EEI 1 duale ⁽¹⁾	1	360	360	1	360	360
	EEI 1 EM ⁽²⁾	1	905	905	1	905	905
	EEI 2 duale ⁽¹⁾	1	360	360	1	360	360
	EEI 2 EM ⁽²⁾	1	740	740	1	740	740
CFC GEI	1 ^{ère} duale ⁽¹⁾	1	369	369	1	369	369
	1 ^{ère} EM ⁽²⁾	1	941	941	1	941	941
	2 ^e duale ⁽¹⁾	1	373	373	1	373	373
	2 ^e EM ⁽²⁾	1	526	526	1	526	526
	3 ^e	1	392	392	1	392	392
	Totaux	9		4'966	9		4'966

⁽¹⁾ Classes duales : uniquement cours professionnels théoriques. En 1^{ère} et 2^{ème} année, les deux filières école de métier (EM) et Duale sont réunies par année pour les cours professionnels.

⁽²⁾ Classes EM : seul les cours de pratique en école sont reportés.

Outre l'enseignement présenté dans le tableau 8, l'EMI a organisé et conduit 5 journées d'examens blancs et intermédiaires en 2017. A cela s'ajoutent 20 journées de cours interentreprises et 6 journées de cours préparatoires aux examens AFP et CFC.

Tableau 9*Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance.*

2017	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
EEI AFP	4.68	7	1	88%
GEI CFC	4.36	19	6	76%

Des apprenti-e-s impliqué-e-s dans des mises en situation professionnelles concrètes

Afin de mettre en pratique les compétences acquises à l'école, les apprenti-e-s GEI et EEI, essentiellement issu-e-s de la filière école de métier, se sont impliqué-e-s dans diverses manifestations tout au long de l'année :

22.02.17	Journée de la personne âgée, à Glovelier en collaboration avec l'EMS2 ;
18.03.17	Portes ouvertes à l'EMI ;
30.06.17	Cérémonie de remise des titres FRI, à Courtemelon ;
6 ;8 ;13 ;15 ;20.09.17	Dégustations dans le cadre du 7 ^e Concours Suisse des produits du terroir ;
25.09.17	Accueil de la séance du Groupe consultatif romand (préparation salle et repas) ;
29.09 au 01.10.17	7 ^e Concours Suisse des produits du terroir, conférence internationale ; marché des terroirs suisses ;
06.10.17	Inauguration de la maison de l'enfance aux Breuleux ;
23.11.17	Préparation et service du repas et de l'apéritif, à StrateJ à Delémont, dans le cadre des états généraux de la santé RCJU ;
14.12.17	Repas de Noël à la FRI ;
Toute l'année	Interventions de classes dans les activités de conciergerie et du restaurant de la FRI.

Ces mises en situation grandeurs nature offrent la possibilité aux apprenti-e-s de se confronter à la réalité professionnelle qui les attend dans le monde du travail. Les organisateurs de ces différentes manifestations ont pour leur part profité d'une aide appréciable et se sont montrés très satisfaits du travail accompli par les apprenti-e-s EEI et GEI.



Portes ouvertes à l'EMI, le 18 mars 2017.

2.2.2 Brevet fédéral de paysanne

Un intérêt marqué pour une formation offrant une large palette de compétences

La formation de la paysanne proposée par la FRI, en collaboration avec l'EMTN-Cernier dans le cadre l'ECE Arc jurassien, connaît toujours un grand succès dans la région Jura, Jura bernois et Neuchâtel. Cette formation permet d'accéder au brevet fédéral de paysanne ou offre des possibilités de formation continue à la carte. Les candidates, à la base souvent d'origine non agricole, viennent chercher dans cette formation des connaissances et des compétences qui leur permettent de participer à la conduite de l'exploitation de leur conjoint ou partenaire. Dans certains cas, elles valorisent les compétences acquises dans des activités para-agricoles ou développent de nouvelles prestations sur l'exploitation. Certaines candidates acquièrent également cette formation pour bénéficier des droits équivalents à ceux du CFC d'agriculteur dans le cadre de la législation agricole (reprise d'exploitation, accès aux paiements directs et aux crédits d'investissements, etc.).

En 2016-2017, les modules suivants ont été proposés et ouverts aux 35 candidates inscrites :

- Habitat et technique de nettoyage (module de base)
- Entretien du linge (module de base)
- Famille et société
- Gestion de l'habitat
- Droit rural
- Economie rurale
- Fabrication fromagère (module à option)

Le module Fabrication fromagère est issu des modules requis pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur et capitalisable comme module à option dans le cadre du brevet fédéral de paysanne. Ce module a également été suivi en formation à la carte par 4 personnes dans le cadre de leur formation continue.

La partie pratique a été dispensée sous la forme d'un cours bloc de trois jours à l'ENILOBIO de Poligny (F).

Trois demi-jours du module Famille et société consacrés à la communication ont réuni les candidates au brevet fédéral de paysanne et les candidat-e-s au brevet fédéral d'agriculteur. Ils ont également été ouverts en formation à la carte et suivis par 7 personnes en formation continue.

A la rentrée 2017-2018, les modules suivants ont été proposés et ouverts aux 39 candidates inscrites :

- Garde du menu bétail et de la volaille (module à option)
- Elevage bovin (module à option)
- Accueil à la ferme – base et vente directe (module à option)
- Transformation du lait (module à option)
- Mise en valeur des produits
- Jardinage.

Tableau 10

Effectifs dans les cours du Brevet de la paysanne.

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autres ⁽¹⁾	
	16-17	17-18	16-17	17-18	16-17	17-18	16-17	17-18	16-17	17-18
Brevet fédéral	35	39	15	17	11	13	5	4	4	5
A la carte ⁽²⁾	7	11	4	7	3	4	-	-	-	-
Totaux	42	50	19	24	14	17	5	4	4	5

⁽¹⁾ Candidat-e-s provenant de VD, FR, GE

⁽²⁾ Les modules Famille et société et Fabrication fromagère ont été ouverts en formation à la carte dans le cadre du programme de formation continue 16-17. Il en est de même pour le module Transformation du lait en 17-18 (inscriptions en cours).

Tableau 11

Enseignement dispensé dans le cadre de la formation de la paysanne.

2016 - 2017			2017 - 2018		
Classes	Leçons/classe	Leçons totales	Classes	Leçons/classe	Leçons totales
1	580	188	1	580	296

La colonne "Leçons/classe" indique le nombre total de leçons à suivre par un-e candidat-e pour l'ensemble de la formation. La colonne "Leçons totales" mentionne les leçons dispensées durant l'année scolaire concernée.

Résultats obtenus

L'ECE-Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la Direction romande des examens professionnels de paysanne. La conduite des examens finals et l'attribution du brevet sont assumées par cette dernière. Selon le tableau 12, on note de bons à très bons résultats dans les examens de modules. D'autre part, une candidate s'est présentée aux examens finals ; elle n'a malheureusement pas obtenu le titre convoité.

Tableau 12

Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral de la paysanne.

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	%Réussite
Habitat et technique de nettoyage	13	5.2	13	0	100%
Entretien du linge	8	4.9	8	0	100%
Famille et société	24	4.5	24	0	100%
Gestion de l'habitat	16	5.1	16	0	100%
Droit rural	27	4.1	19	8	70%
Economie rurale	24	4.2	18	6	75%
Fabrication fromagère	1	5.5	1	0	100%
Examens finals	1	3.5	0	1	0%

Concilier formation, vie familiale, activités sur l'exploitation et souvent travail à l'extérieur représente un investissement considérable. Les participantes aux cours de formation de la paysanne ont une fois de plus relevé ce défi.



Remise des diplômes FRI, Courtemelon, 30 juin 2017.

2.3 Formation agricole

2.3.1 Formation professionnelle initiale

Une formation complète et exigeante

L'année scolaire 2016-2017 s'est déroulée dans de bonnes conditions. On relève que l'entrée en formation professionnelle agricole représente un pas important pour les jeunes apprentis. Ils quittent le cadre familial pour rejoindre leur place d'apprentissage. Le volume de travail est d'emblée important et extrêmement varié. Certains apprentis en début de formation ne semblent pas toujours au clair avec leur projet de formation. La formation requise pour l'obtention du CFC d'agriculteur est vaste et le rythme d'apprentissage soutenu. Travail assidu et motivation tout au long de la formation sont nécessaires pour conduire au succès. Les apprentis qui rencontrent des difficultés notamment d'ordre scolaire ont parfois avantage à débiter leur formation par l'AFP d'agropraticien et à rejoindre ensuite la filière CFC en 2^e année, ce qui leur permet d'obtenir le CFC en 4 ans.

Au printemps 2017, dans le cadre des examens requis pour l'obtention du CFC d'agriculteur, 29 candidate-s sur 33 ont obtenu le titre souhaité. Au niveau de l'AFP d'agropraticien, on a enregistré 5 succès et aucun échec.

Du côté des effectifs, à la rentrée 2016 on a enregistré des effectifs élevés et la présence féminine dans les classes de l'école d'agriculture a atteint 31 %. En 2017-2018, on a du dédoubler la classe de 1^{ère} année et la part de jeunes filles dans les classes se monte à 27 %.

Tableau 13*Effectifs dans la filière agricole.*

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autres ⁽¹⁾	
	16-17	17-18	16-17	17-18	16-17	17-18	16-17	17-18
Agroprat 1	3	4	1	2	2	-	-	2
Agroprat 2	5	2	4	1	1	1	-	-
Agr 1	25	30	15	18	9	9	1	3
Agr 2	31	29	18	17	12	10	1	2
Agr 3	33	31	21	21	9	8	3	2
Totaux	97	96	59	59	33	28	5	9

⁽¹⁾ Apprentis en provenance de BE germanophone, NE, SO et VD.**Tableau 14***Enseignement dispensé à l'Ecole d'agriculture.*

Filière	Année	2016 - 2017			2017 - 2018		
		Classes.	Leçons/classe	Leçons totales	Classes	Leçons/classe	Leçons totales
Agroprat	Agroprat ⁽¹⁾⁽²⁾	0.5	360	180	0.5	360	180
	Agroprat ⁽¹⁾⁽²⁾	0.5	360	180	0.5	360	180
CFC agricole	Agr 1 ¹	1	360	360	2	360	720
	Agr 2	2	360	720	2	360	720
	Agr 3	2	880	1'760	2	880	1'760
	Totaux	6		3'200	7		3'560

⁽¹⁾ Cours de culture générale (120 périodes) et de sport (40 périodes) dispensés en classes communes regroupant Agropraticiens et EEI.⁽²⁾ Les deux classes Agroprat 1 et Agroprat 2 ont été regroupées pour les cours professionnels et le PEE adapté en conséquence

Outre les cours professionnels, l'Ecole d'agriculture a également organisé et dispensé 14 journées de cours interentreprises en 2017.

Tableau 15*Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole.*

2017	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echec-s	% réussite
Agropraticien AFP	5.02	5	0	100%
Agriculteur CFC	4.69	29	4	88%

Tableau 16*Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération.*

2017	Nbre exploitations		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC	952	552	22	12	69.3%	65.2%

La Suisse championne d'Europe

2017 est à marquer d'une pierre blanche pour la formation professionnelle initiale agricole. En effet, Mathieu Petignat, major de promotion aux examens de CFC agricole, a participé au championnat européen des jeunes agriculteurs à Bürgstätt, en Allemagne, du 28 au 29 septembre 2017. Avec ses trois collègues d'Agrilogie Grange-Verney (VD), de l'EMTN Cernier (NE) et l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf (VS), il a décroché le titre de Champion d'Europe.

Le concours s'est déroulé sur deux jours et comptait dix-huit épreuves. Travaux de manutention à la fourche, dextérité au démontage de machines agricoles, conduite d'engins, montage d'abreuvoir, sont quelques exemples des compétences pratiques qui ont été jugées. Mais le métier d'agriculteur n'est pas que manuel, des épreuves de calculs d'engrais ou de densité de semis ont permis de tester les connais-

sances théoriques.

Si au fur et à mesure des épreuves, l'équipe suisse a tiré profit de la complémentarité des compétences de chacun pour l'emporter, le concours n'a de loin pas été sa seule source de satisfaction. Rencontrer des jeunes agriculteurs de toute l'Europe, tisser des liens d'amitié, échanger entre professionnels aura pour eux été une expérience inoubliable.

L'équipe suisse l'a emporté sans préparation spécifique. Comme le relève Mathieu Petignat, l'organisation de l'équipe, l'engagement de tous ses membres, la qualité de la formation professionnelle et les connaissances acquises ont constitué les clés de leur succès. Encore bravo à toute l'équipe !



L'équipe suisse, championne d'Europe aux Agrolympics 2017 (de gauche à droite : Hervé Fruh (Teamleader), Mathieu Petignat (JU), Luc Desmeules (VD), Loïc Rollier (JB), Yanis Sarrasin (VS).

2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles

Une formation complète de chef d'entreprise

L'ECE Arc jurassien, organisée par la FRI en collaboration avec l'EMTN de Cernier, propose une formation modulaire complète permettant l'accès au brevet fédéral d'agriculteur, puis à la Maîtrise fédérale agricole.

Le chef d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie et conduit son entreprise, il met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes. Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance. L'ECE Arc jurassien propose la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise.

Pour l'année 2016-2017, aux modules dispensés dans le cadre du brevet fédéral d'agriculteur, l'ECE Arc jurassien a ajouté trois modules requis par le nouveau règlement concernant la maîtrise fédérale agricole de 2014. Les modules suivants ont ainsi été proposés :

- B01 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise
- B02 Rentabilité de l'entreprise

- B03 Marketing
- B04 Gestion du personnel
- LW01 Grandes cultures
- LW02 Production fourragère et conservation des fourrages
- LW05 Bétail laitier
- LW07 Engraissement de gros bétail
- LW08 Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive
- LW09 Engraissement de veaux
- LW12 Insémination de bovins
- LW17 Fabrication fromagère
- BF22 Transformation des fruits
- BF23 Distillation
- BF27 Apiculture
- M02 Economie politique et politique agricole
- M03 Droit agricole et formes d'entreprises
- M04 Assurances, prévoyance, fiscalité

47 candidat-e-s se sont inscrits aux cours en vue de l'obtention du brevet, parmi lesquels 13 en 1^{ère} année, et 11 candidat-e-s suivent les modules requis pour la maîtrise. Tous les modules proposés ont pu être ouverts, à l'exception du module « Apiculture ». Les modules « Transformation des fruits et Distillation » réunissent les candidat-e-s aux brevets d'agriculteur et de paysanne et les candidat-e-s à la patente cantonale d'arboriculture.

A cette offre, se sont ajoutés les modules « Elevage et garde des ovins » organisé par l'école d'agriculture de Châteauneuf, « Biodiversité » dispensé à Agrilogie Grange-Verney et « Production de volaille pour les œufs » dispensé par Aviforum. Ces trois modules sont organisés en collaboration romande. A noter que le module « Conversion à l'agriculture biologique » était également proposé dans le cadre de cette collaboration romande et n'a finalement pas recueilli suffisamment d'inscriptions pour pouvoir être ouvert.

Pour l'année 2017-2018, les modules suivants ont été proposés :

- B01 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise
- B02 Rentabilité de l'entreprise
- B03 Marketing
- B04 Gestion du personnel
- LW01 Grandes cultures
- LW02 Production fourragère et conservation des fourrages
- LW10 Soins aux ongles des bovins
- LW11 Elevage et garde du cheval
- BF08 Equipements, sécurité au travail, constructions
- M01 Planification économique et financière
- M05 Gestion stratégique

41 candidat-e-s se sont inscrits aux cours en vue de l'obtention du brevet, parmi lesquels 13 en 1^{ère} année, et 11 candidat-e-s suivent les modules requis pour la maîtrise. Les modules Grandes cultures et Elevage et garde du cheval n'ont pas enregistré suffisamment d'inscriptions et ont été annulés. Quelques candidat-e-s au brevet fédéral d'agriculteur suivent également les modules « Accueil à la ferme » proposés dans le cadre du brevet fédéral de paysanne.

A cette offre, se sont ajoutés les modules « Elevage et garde des caprins » organisé par l'école d'agriculture de Châteauneuf, « Energies et matières premières renouvelables » dispensé à Agrilogie Grange-Verney, « Grandes cultures bio » dispensés en commun par la FRI et Agrilogie et « Production de volaille pour la viande » dispensé par Aviforum. Ces quatre modules sont organisés en collaboration romande.

Tableau 17*Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles.*

Formation	Nombre de candidat-e-s							
	Total		JU		JB		NE	
	16-17	17-18	16-17	17-18	16-17	17-18	16-17	17-18
Brevet	47	41	24	21	12	11	11	9
Maîtrise	11	11	8	8	3	3		
Totaux	58	52	32	29	15	14	11	9

Tableau 18*Enseignement dispensé dans le cadre de l'ECE Arc jurassien.*

Formation	2016 – 2017			2017 -2018		
	Classes	Leçons/ classe	Leçons totales	Classes	Leçons/ classe	Leçons totales
Brevet agricole	2	440	720	2	440	388
Maitrise agricole	1	260	136	1	260	84
Totaux	3		856	3		472

Résultats obtenus

L'ECE Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la direction des examens de brevet et de maîtrise agricoles d'AGORA. L'organisation et la conduite des examens finals de brevet et maîtrise sont assumés par cette dernière. Le tableau 19 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidat-e-s de l'Arc Jurassien dans les examens modulaires. 29 candidats ont été admis aux examens finals du brevet, 20 ont déposé l'étude d'exploitation dans les délais requis, 15 ont obtenu le diplôme (4 échecs aux examens finals et 1 candidat ne remplissant pas les conditions modulaires).

Tableau 19*Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles.*

	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	10		10	0	100%
Marketing	10		10	0	100%
Gestion du personnel	25	4.6	19	6	76%
Grandes cultures	9	5.1	9	0	100%
Production fourragère et conservation des fourrages	9	4.5	8	1	89%
Bétail laitier	17	4.6	13	4	76%
Engraissement de gros bétail	11	4.5	8	3	73%
Détention de vaches mères et production de viande bovine	10	4.3	10	0	100%
Engraissement des veaux	15	5.1	15	0	100%
Insémination des bovins	16	5.4	16	0	100%
Fabrication fromagère	1	5.5	1	0	100%
Transformation des fruits	3	5	3	0	100%
Distillation	4	4.5	4	0	100%
Economie politique et politique agricole	10	4.7	9	1	90%
Droit agricole et formes d'entreprises	10	4.9	9	1	90%
Assurances, prévoyance, fiscalité	11	4.6	9	2	82%

Les résultats des examens modulaires présentés dans le tableau 19 sont tout à fait satisfaisants. Ils récompensent des efforts et un travail conséquents de la part des candidat-e-s pour acquérir un haut niveau de compétences dans la conduite et la gestion de leurs exploitations.



Formation professionnelle supérieure agricole : lauréat-e-s 2017 de l'Arc jurassien.

2.3.3 Formation en agriculture biologique

Les cours du domaine spécifique bio dispensés dans le cadre du CFC agricole réunissent dans une classe commune tou-te-s les apprenti-e-s de Suisse romande. Les quatre écoles de Cernier, Grangeneuve, Grange-Verney et la FRI collaborent à l'organisation et à la conduite de cette classe. Les cours comportent une semaine de cours bloc en 1^{ère} année, qui a eu lieu à Courtemelon (JU), une semaine de cours bloc en 2^e année, à Cernier (NE) et deux semaines de cours bloc en 3^e année, qui se sont déroulées à Grangeneuve (FR) pour la production animale et à Grange-Verney (VD) pour la production végétale. Les apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois ont bien profité de cette opportunité, puisque 4 apprenti-e-s ont suivi le cours bloc de 1^{ère} année, 3 celui de 2^e année et 4 les deux semaines de 3^e année.

Toujours en formation initiale, la FRI participe également aux travaux d'élaboration des moyens d'enseignement pour le domaine spécifique agriculture bio, dans le cadre du CFC agricole conduits par la LMZ.

Dans le cadre de la formation continue, la FRI a proposé diverses visites et démonstrations de machines dans le terrain, en fonction de la saison et des opportunités, présentant les techniques en grandes cultures. 65 personnes ont participé aux trois visites organisées. La journée des grandes cultures bio, quant à elle, a réuni 28 participant-e-s à Courtemelon fin janvier 2017. En production animale, 22 producteurs ont assisté à la journée du 1^{er} mars 2017 portant sur les « Potentiels et défis dans les filières de viande bovine bio Bourgeon ». La FRI collabore également avec les autres centres de vulgarisation agricole de Suisse romande à l'organisation et à la dispense des cours d'introduction à l'agriculture biologique requis dans le cadre des reconversions à l'agriculture biologique. Ces cours sont aussi ouverts aux agriculteurs qui s'interrogent sur l'opportunité de convertir leur exploitation, mais qui n'ont pas encore tous les éléments pour franchir le pas ou renoncer. En 2017, 17 agriculteurs du Jura et du Jura bernois ont suivi ces cours dispensés à Courtemelon.

2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale

Un programme diversifié renouvelé chaque année

Lieu d'échange et d'information, la formation continue vise à apporter les connaissances et les compétences nécessaires pour innover, pour choisir et mettre en place des stratégies adéquates en toute situation. Dans cet esprit la FRI a à nouveau proposé pour 2016-2017 un programme de formation continue totalement renouvelé.

Gestion stratégique, comptabilité, appréciation et maîtrise des coûts de production, politique d'amortissement et de prévoyance, remise/reprise d'exploitation sont autant d'aspects qui jalonnent les différentes étapes de la conduite d'une exploitation agricole. Divers cours ont été proposés pour aider les agriculteurs et les agricultrices à cheminer sereinement sur cette voie.

Communiquer efficacement, entretenir des relations de confiance avec ses partenaires, s'engager et s'investir dans des organisations professionnelles ou toutes autres institutions, voire en politique, nécessite des compétences personnelles, méthodologiques et sociales spécifiques. Deux cours inédits portant sur ces thématiques étaient destinés aux paysannes et aux agriculteurs intéressés.

Optimisation des techniques de production, maîtrise des coûts, recherche de pistes pour améliorer la valeur ajoutée des produits, protection des ressources et du sol en particulier figuraient en bonne place dans les cours et séances proposés en productions végétale et animale.

Le domaine filières alimentaires et espace rural a proposé d'explorer diverses pistes pour innover, augmenter la valeur ajoutée des produits, ou améliorer la qualité des prestations et la satisfaction des clients.

Permaculture, mise en valeur des produits, cuisine et alimentation, santé, développement personnel, ou encore activités pratiques et créatrices complétaient l'offre de cours en économie familiale.

Tableau 20

Thématiques et nombre de cours proposés dans le programme de formation continue 2016-2017.

Thématiques	Offert	Dispensé	% disp.
Gestion d'entreprise et économie rurale	9	5	56%
Agriculture biologique	4	4	100%
Production végétale (sans Bio)	7	7	100%
Environnement	1	1	100%
Cultures spéciales	3	3	100%
Production animale (sans Bio)	11	10	91%
Équipement rural et constructions	2	1	50%
Tourisme rural	2	0	0%
Produits du terroir	3	1	33%
Cuisine alimentation	13	12	92%
Santé, bien-être, développement personnel	4	3	75%
Activités créatrices	5	3	60%
Gestion du ménage	1	1	100%
Total	65	51	78%

Une bonne participation et des clients satisfaits

78 % des 65 cours proposés ont été dispensés. Au total, on a enregistré 2'075 participations. La fréquentation des cours de formation continue proposés par la FRI reste à un niveau tout à fait satisfaisant. Le taux de satisfaction des participant-e-s s'est élevé à 98 %.

Tableau 21*Participation aux prestations de formation continue 2016-2017.*

Domaine	Sujet	Participations	Nbre cours	Nbre sessions	Pers./ session	Pers./ cours
Ecof	Activités créatrices	41	3	5	8.2	13.7
	Cuisine alimentation	607	13	64	9.5	46.7
	Santé développement personnel	108	5	14	7.7	21.6
	Economie familiale	168	1	17	9.9	168.0
	Total / Moyenne Ecof	924	22	100	9.2	42.0
ENV	Environnement	232	3	3	77.3	77.3
Gestion	Agriculture biologique	32	1	1	32	32
	Gestion	66	4	7	9.4	16.5
	Equipement rural	17	1	1	17	17
	Total / Moyenne Gestion	115	6	9	12.8	19.2
PAN	Production animale	65	3	4	16.3	21.7
	Agriculture biologique	22	2	2	11.0	11.0
	Production laitière	6	1	1	6	6
	Production viande bovine	60	2	2	30	30
	Production ovine et caprine	18	1	1	18	18
	Cheval	25	1	1	25	25
	Apiculture	49	2	2	24.5	24.5
	Total / Moyenne PAN	245	12	11	22.3	20.4
PTE / TRU	Produits du terroir	4	1	1	4	4
	Total / Moyenne PTE / TRU	4	1	1	4	4
PVE	Production végétale	20	1	1	20	20
	Cultures spéciales	120	4	6	20	30
	Agriculture biologique	65	3	3	21.7	21.7
	Grandes cultures	279	6	32	8.7	46.5
	Herbages	71	2	4	17.8	35.5
	Total / Moyenne PVE	555	16	46	12.1	34.7
Total / Moyenne FC FRI		2075	60	170	12.2	34.6

Ecof = Economie familiale / PAN = Production animale / PTE = Produits du terroir / TRU = Tourisme rural / ENV = Environnement / PVE = Production végétale.

Production végétale

La panoplie des cours proposés en production végétale s'adresse en priorité à tous les professionnels actifs dans les domaines des grandes cultures, des herbages et de l'environnement. Il est important pour les conseillers de garantir un transfert des compétences auprès des agriculteurs en formation, afin qu'ils en tirent le meilleur profit. Les modalités de cours vont également dans ce sens, puisqu'elles sont diversifiées et adaptées par le biais de :

- La journée AgroFRI ;
- Visites de cultures et animations dans le terrain ;
- Démonstrations de machines en lien avec des techniques culturales innovantes ;
- Cours en salle lors des journées phytosanitaires, ou la présentation des résultats des essais.

AgroFRI 17

Depuis cette année, le domaine production végétale et environnement organise une manifestation technique dans le terrain qui a pour but de :

- Rassembler des professionnels de l'agriculture ;
- Montrer et démontrer des innovations techniques ;
- Favoriser le transfert de ces techniques ;
- Permettre les échanges entre les agriculteurs, tous modes de production confondus.

Cette première journée a eu lieu à Courtedoux le 20 septembre 2017 et a permis de réunir près de 450 agriculteurs autour de la thématique de la fertilité des sols. Pour ce faire quatre postes ont été installés sur le site :

- A Un profil de sol ;
- B Les couverts végétaux en intercultures ;
- C Le colza avec des couverts associés ;
- D La betterave sucrière, du tout chimique au tout mécanique.

Ces quatre postes ont encore été ponctués par une démonstration de machines liées au sarclage et à la destruction de couverts végétaux.



AgroFRI 2017 en images.

Le succès a été au rendez-vous et cette manifestation sera pérennisée en des lieux différents dans le rayon d'activité de la FRI. Pour 2018, la manifestation aura lieu à Courtételle le 8 juin, alors que pour 2019, elle est prévue sur le Plateau de Diesse.

À noter encore que les essais en grandes cultures continuent d'être mis en place, mais leur visite collective ne se fait plus et les heures ainsi épargnées sont investies dans le nouveau projet AgroFRI.

Visites en grandes cultures et herbages

Ces visites permettent aux conseillers de dispenser un conseil de saison adapté au développement des cultures. Ce conseil se doit également d'être le plus objectif et neutre possible et représente un outil d'aide à la décision et des choix à réaliser par les agriculteurs dans la conduite de leurs parcelles. A cette occasion, les connaissances sont mises à jour et une appréciation des cultures après hivernage peut être effectuée. On aborde également le suivi et les soins à apporter aux cultures tout au long de la campagne.

La première session de visites a commencé le 6 mars pour les régions de plaine et début avril pour les régions de montagne. Nous avons effectué 31 visites pour une fréquentation moyenne de 6 participants par visite.

Les échanges avec les agriculteurs et les personnes engagées dans les filières de la production végétale permettent également d'obtenir un retour du terrain, donnant la possibilité aux conseillers de se questionner sur leurs pratiques et permettant sans cesse de répondre aux sollicitations du terrain.

Formation et information sur les pâturages les prairies

Sur demande de la chambre jurassienne d'agriculture, la FRI a organisé une séance d'information sur la gestion de la BDTA en estivage. Ce cours, qui était destiné aux gérants de pâturages d'estivage, a été donné en collaboration avec le Service de l'économie rurale. Suite à l'interdiction d'utiliser le mouvement pendulaire pour les animaux ne rentrant pas quotidiennement à l'exploitation, la charge de travail dans la BDTA pour les estivants et pour les gérants d'estivage a beaucoup augmenté. Dès lors, il était indispensable d'apporter des conseils sur toutes les notifications possibles en lien avec l'estivage, autant pour les bovins que pour les équidés.

Début octobre, sous mandat de l'Office de l'environnement, nous avons co-organisé un cours sur la gestion des buissons en pâturage boisé, en prenant comme exemple le pâturage boisé situé vers le télésiège des Genevez. L'accent a été mis sur l'importance de maintenir certains buissons en milieu ouvert et de lutter plus intensivement contre les buissons en milieu très boisé, afin de maintenir une mosaïque diversifiée entre pelouse et boisement.

Les trois sites d'essai du projet Herb'ficiency (comparaison de mélanges fourragers) ont fait l'objet de visites au mois d'octobre. Des résultats impressionnants en termes de rendements ont pu être présentés. Comme en 2016, c'est à la Theurre que les intéressés étaient les plus nombreux. Les résultats des analyses de qualité devront encore être présentés.

Autres cours et prestations

D'autres cours sont encore venus renforcer cette offre, notamment :

- Un cours lié à la fumure : « Engrais de ferme ou digestat, quel engrais pour quel usage ? » ;
- « Connaître son sol » ;
- Un cours en lien avec l'agriculture biologique : « Journée des grandes cultures bio » ;
- L'illustration des techniques culturales simplifiées et réduction des coûts en ménageant le sol, par la visite de l'essai longue durée Oberacker de la Rütli, richement commentée par les collaborateurs d'Inforama ;
- Et dans les cultures spéciales : un cours de six jours sur la distillation et des cours saisonniers en arboriculture, en particulier la taille des arbres.

Une nouvelle volée de candidats à la Patente cantonale d'arboriculture a par ailleurs démarré sa formation à l'automne 2015 et l'a terminée en 2017. A noter enfin la participation des collaborateurs du domaine production végétale et environnement aux activités du groupe d'intérêt portant sur la permaculture, destiné à un large public (cf. ci-dessous « Economie familiale et intendance »).

Production animale

Santé des bovins, gestion du troupeau de vaches allaitantes, élevage des chevrettes, homéopathie et échanges d'expériences en production laitière ont constitué les points forts du programme de formation continue en production animale cette année.

La journée « Santé des bovins, la maladie de Mortellaro » a été organisée le 3 février, en collaboration avec le service technique UFA. Les aspects théoriques du pied et de la maladie ont été traités en salle le matin. L'après-midi se déroulait sur une exploitation avec des ateliers pratiques, en présence d'un ongleur professionnel.

La chevrete d'élevage a été le thème de l'« Actualisation en production caprine » du 10 février. Le cours a été bien suivi en rapport au nombre d'éleveurs que compte la région : 18 participants. Ce thème très pointu a été traité par M. J-L Nigoul, du Conseil élevage, France.

La traditionnelle journée régionale d'hiver des trois régions (NE, JU, JB) « Actualisation vache allaitante » a eu lieu le 3 mars dans le Jura bernois avec une visite d'exploitation l'après-midi. Divers thèmes d'actualité sur les marchés ont été abordés, ainsi que des thèmes techniques tels que la fertilité et le transport des animaux. Cette rencontre, qui a réuni 80 participants, fut en outre une bonne occasion pour

demander aux éleveurs et éleveuses de remplir le questionnaire d'enquête du projet « Gestion du parasitisme chez les bovins et les chevaux ».

En collaboration avec Bio Suisse et Bio Jura, une première réunion du groupe de travail « Troupeaux laitiers en bonne santé, Probetail » a été organisée le 7 novembre dans une ferme ayant participé au projet « Production laitière durable ». L'objectif était de démarrer un groupe de travail autour de la thématique de la santé des bovins et de la réduction des antibiotiques dans les élevages.

Enfin, la formation « Homéopathie pour les bovins, cours de base et ateliers pratiques » s'est déroulée les 17 novembre et 8 décembre. Après un jour et demi de cours et ateliers pour personnes expérimentées en 2016, la FRI a proposé, à nouveau un cours de base en homéopathie, en collaboration avec la vétérinaire homéopathe Pamela Staehli. La 1^{ère} matinée visait à poser les bases de l'homéopathie en mettant en lumière les possibilités et les limites de cette médecine complémentaire, suivie d'exercices pratiques l'après-midi. Le 2^{ème} après-midi a eu lieu dans une étable dans le but de s'exercer à déterminer les remèdes constitutionnels des vaches.

Gestion d'entreprise et économie rurale

Au vu du faible succès rencontré par certaines thématiques ces dernières années, une réflexion a été menée par le domaine « Gestion d'entreprise et économie rurale » au niveau de la formation continue. Si certains thèmes ont été jugés prioritaires et particulièrement pertinents à développer, dans le contexte actuel dans lequel évolue l'agriculture, la forme a été repensée. Pour cette raison, plusieurs thématiques n'ont pas été abordées dans le programme de formation continue, mais elles ont fait l'objet de nouvelles prestations en conseil individuel et ont bénéficié d'une action de promotion, avec notamment la gratuité des heures d'entretien pour toutes les demandes formulées durant la première moitié de 2017. Concrètement, les trois thématiques suivantes ont été abordées de cette manière.

« Analyse de coûts de production » : combien me coûte mon litre de lait, mon kg de viande ou ma décitonne de blé ? Quels sont les points forts et les points faibles de mes branches de production ? Ces questions sont déterminantes et permettent aux agriculteurs de prendre des décisions pertinentes pour la gestion de l'entreprise de manière consciente et sereine.

« Comment identifier des pistes pour améliorer mon revenu agricole ? » : que ce soit en lien avec le contexte morose dans lequel se trouve actuellement le secteur de la production de lait d'industrie ou pour toute autre raison, qu'elle soit personnelle ou liée au contexte, objective ou subjective, il est important de pouvoir définir la stratégie de l'entreprise et étudier régulièrement les opportunités qui s'offrent dans un contexte en perpétuelle évolution.

« Projection simplifiée des résultats comptables » : Quel sera mon revenu dans 5 ans, si je ne change rien ? Afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et de permettre aux personnes concernées de réagir en connaissance de cause, une vue d'ensemble chiffrée de l'entreprise constitue une aide importante.

En parallèle à ces thématiques d'actualité abordées en conseil individuel, d'autres sujets ont été développés et proposés en formation continue.

L'introduction du nouveau plan comptable, en vigueur depuis 2013, commence à déployer ses effets. Ce nouveau plan comptable a pris sa place et devient petit à petit le plan comptable utilisé majoritairement dans la région. Aussi, afin d'accompagner les agriculteurs dans ce changement et de les aider à trouver leurs marques et à maîtriser les nouvelles notions, un cours a été mis sur pieds : « Nouvelle terminologie et nouveau plan comptable : comment comprendre et interpréter mes résultats comptables ? ». Malheureusement, un nombre insuffisant de participants nous a contraints à annuler ce cours. Une nouvelle mouture sera proposée en 2018.

Le cours « Exploitation sans succession : comment s'y préparer ? » figurait également au programme 2017. Depuis quelques années maintenant, il est dispensé tous les deux ans, en alternance avec le cours

« Remise/reprise de l'exploitation dans le cadre familial ». Cette étape importante, bien qu'elle ne se produise qu'une ou deux fois dans la vie d'un agriculteur, doit être anticipée et nécessite une préparation adéquate. Le cours proposé vise à donner une vue d'ensemble des étapes à entreprendre et à cerner les enjeux les plus importants, qu'ils soient relationnels, économiques, juridiques ou fiscaux.

En lien avec cette thématique, un cours « Reprise d'exploitation : et après ? – rencontre entre couples » a été proposé. L'objectif était d'offrir une plateforme d'échanges et de dialogue entre des personnes vivant des réalités analogues. Le nombre d'inscriptions n'a pas permis de dispenser ce cours.

Enfin, les cours informatiques de comptabilité (module e-banking et saisie avec Agrotwin cash), régulièrement organisés ces dernières années, ont été reconduits durant cette campagne de formation continue.

Economie familiale et intendance

Les prestations de formation continue en économie familiale sont articulées autour de quatre thématiques principales : cuisine alimentation, activités créatrices, santé et développement personnel, cultures spéciales (jardinage et aménagements extérieurs).

La première rencontre toujours un grand succès. Ces cours donnent l'occasion de revisiter différentes recettes et d'approfondir la maîtrise de techniques culinaires particulières. Un cours de « Cuisine pour messieurs débutants », auquel les dames étaient également les bienvenues, a comblé 11 participants et leur a permis de se familiariser avec les techniques culinaires de base et de préparer des mets simples. « La cuisine gastronomique avec Benoît Martin » a ensuite permis aux plus expérimenté-e-s d'approcher la haute cuisine. « Les glaces et les sorbets », la valorisation des « Plantes sauvages de nos prés et forêts » la « Conservation des aliments » ont complété l'offre des cours sur inscription dans ce domaine.

La confection d'une « Housse en toile cirée multifonction pour téléphone portable », la « Décoration en jute pour l'intérieur » ont rencontré un joli succès dans le domaine des activités créatrices. Le cours « Photos numériques & réseaux sociaux : gérer et partager ses photos et vidéos » n'a en revanche pas réuni suffisamment d'inscriptions pour être dispensé.

Dans la thématique santé et développement personnel, le cours « Sucre : ami ou ennemi ? », un sujet d'actualité s'il en est, n'a pas suscité l'intérêt escompté et a dû être annulé. « L'aromathérapie » en revanche intéresse toujours un assez large public.

La FRI a initié en 2016 un groupe d'intérêt sur la permaculture. Au terme d'une première année qui a connu un joli succès, le groupe compte plus de 40 personnes inscrites. La plupart des membres de ce groupe sont des particuliers, qui s'intéressent à la permaculture à titre privé et qui souhaitent en appliquer les principes notamment dans le jardin familial. Au travers de visites dans le terrain, de mises en pratique et d'échanges, les activités du groupe visent à permettre aux membres d'appliquer certains éléments de la permaculture dans leur propre situation. Le programme 2017 proposait une réunion d'observations et d'échanges pratiques sur l'exploitation maraîchère de Courtemelon, puis des visites à l'extérieur au fil de la saison. La première rencontre a été bien fréquentée. Les visites de l'été n'ont en revanche pas réuni suffisamment d'inscriptions pour pouvoir être organisées. Le calendrier et le contenu des visites, en particulier, doit être repensé pour s'adapter aux besoins, mais aussi aux contraintes des membres du groupe.

Plus des deux tiers des participations aux cours en économie familiale sont enregistrés dans les séances dispensées au sein des groupes d'animation rurale en économie familiale. 27 groupes, réunissant au total 399 membres, choisissent chacun deux à trois cours parmi la douzaine de thèmes proposés chaque année sous cette forme. Ces groupes réunissent des paysannes et des personnes non issues du monde agricole et constituent un lieu d'échange et de formation à encrage local important. Les cours de cuisine et de mise en valeur des produits rencontrent un grand succès dans ces groupes. Activités créatrices, homéopathie, santé et développement personnel complètent l'offre.



Des participants heureux de s'initier aux techniques culinaires.

Filière alimentaire & Espace rural

Issu d'une collaboration entre la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté et la FRI le cours « Transformation laitière à la ferme : je confirme mon projet ! » a eu lieu pour la troisième année consécutive et a rassemblé à l'ENILBIO de Poligny (F) 4 producteurs en formation à la carte intéressés à la fabrication de fromage, 1 candidate au brevet de paysanne et 4 candidats au brevet d'agriculteur. La halle technologique de l'Ecole nationale d'industrie laitière est l'une des mieux équipées de France, ce qui permet en trois jours de réaliser une dizaine de préparations différentes. Durant ce cours bloc, les participant-e-s ont acquis les bases théoriques et pratiques nécessaires pour débiter la fabrication artisanale de fromage frais, de fromage affiné à pâte molle ou pressée non cuite et cuite. Ils ont appréhendé les grandes étapes de la fabrication. La composition des laits et ses impacts sur la fabrication ont également été abordés.

Dans le cadre du projet « Terroirs & Innovations II », la FRI a commencé à réaliser des vidéos formatives en agriculture. Ces films sont destinés à servir de support de formation et permettent en partie de remplacer des visites de groupes. Ils illustrent des bonnes pratiques ou rendent compte d'expériences diverses. On les retrouve sur Youtube (Fondation Rurale Interjurassienne) ou sur www.frij.ch. Citons à titre d'exemple le film « Un point de vente sympa à la ferme », qui montre les bonnes pratiques sur une ferme dans la région de Belfort et une autre à Courroux : <https://youtu.be/fRudvOgPhmU>.

Les cours « Mieux vendre mes produits, mieux connaître les produits du terroir » et « Formation du prix de vente d'un produit ou d'une prestation » n'ont quant à eux pas pu être dispensés, par manque de participants. Il en a été de même dans le domaine du tourisme rural pour le cours « Labels de qualité : j'offre à mes clients la garantie d'un séjour réussi ».

« Tourisme et Terroir : comment transformer sa région en une destination touristique gourmande ? » : tel était le thème de la conférence internationale organisée en marge du 7^e Concours suisse des produits du terroir, le 29 septembre 2017. Cette conférence a permis de réfléchir sur le développement économique, écologique et social des produits régionaux et du tourisme, moteurs de l'économie locale. Elle avait pour objectifs de :

- Mettre en réseau les acteurs clés chargés de la promotion et de la mise en valeur des produits régionaux et du tourisme ;
- Identifier les besoins, attentes et de mettre en valeur les synergies qui existent entre les produits régionaux et le tourisme ;
- Mettre en exergue les bonnes pratiques permettant la génération de revenus en valorisant les terroirs par le biais du tourisme ou inversement ;
- Proposer à l'ensemble des parties prenantes des pistes de réflexion visant à la création de valeur dans leurs domaines respectifs.

Organisée en collaboration avec Agridea et cofinancée par la Confédération (SECO, Projet pilote PHR Basel), cette conférence a rassemblé à Courtemelon 130 participants issus de six pays.

2.5 Formations dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture

Compétences en intendance au service de professions connexes

Le département formation de la FRI collabore avec divers partenaires et prestataires de formation professionnelle et continue et met ainsi à disposition de ces derniers ses compétences en intendance.

Ainsi, 14 apprenti-e-s Aide en Soins et Accompagnement (ASA) AFP, issus de la Division Santé Social Arts du Centre Jurassien d'Enseignement et de Formation (CEJEF), ont suivi les cours en intendance figurant au programme de leur formation à l'EMI en 2016-2017 et 9 suivent ces cours en 2017-2018.

Dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral de concierge, organisés par le Centre de Formation Professionnelle Berne Francophone (CEFF), la FRI dispense les modules Protection de l'environnement (20 périodes), Environnement et jardinage (60 périodes) et Nettoyage (80 périodes). 14 candidat-e-s ont débuté cette formation en septembre 2016 et la termineront en septembre 2018.

La FRI propose également des cours de formation continue dans le domaine de l'intendance destinés à différents publics. Ainsi, deux cours prestés par la FRI et destinés aux institutions du domaine santé social portant sur l'entretien des locaux et l'entretien du linge, figuraient dans le programme de cours élaboré par Avenir Formation. Ils n'ont malheureusement pas réuni un public suffisant et ont été annulés. Par contre, un cours de perfectionnement destinés aux auxiliaires de santé actifs au sein de la Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile a pour sa part réunit 12 participant-e-s en avril et mai 2017.

Formation en apiculture

En collaboration avec les Fédérations d'apiculture du Jura et du Jura bernois, la FRI propose depuis 2011 des cours d'apiculture pour débutants. Initialement dispensés sur une année apicole, les cours se déroulent sur 2 ans depuis 2016 : une première année plus théorique et la seconde plus pratique ou technique. Cette nouvelle formule reprend ainsi la structure de formation souhaitée par la Société Romande d'Apiculture. Les cours portent sur 17 séances en 1^{ère} année et 9 séances en 2^e année. Au vu de la participation, les cours pratiques sont dédoublés et sont dispensés par demi-journées dans des ruchers. Les séances en théorie durent deux heures et se déroulent en classe à Courtemelon.

Tableau 22*Participation aux cours de base en apiculture de 2013 à 2017.*

Années	2013	2014	2015	2016	2017
Participation nombre élèves total	32	41	27	52	55
1 ^{ère} année				30	25
2 ^e année				22	30
Participant-e-s Jura	25	31	19	45	47
Participant-e-s Jura Bernois	7	10	8	6	7
Participant-e-s autres cantons				1	1

Les cours de base décrits ci-dessus constituent par ailleurs le prérequis pour suivre les cours préparatoires au brevet fédéral d'apiculteur. Ceux-ci sont organisés par la Société romande d'apiculture (SAR), en collaboration avec les écoles d'agriculture de Suisse romande. Deux classes réunissant plus de 20 participant-e-s chacune ont débuté la formation en 2016 et 2017. En 2018, la FRI collaborera à l'organisation et à la dispense du module 3 « Produits de la ruche », pour l'ensemble de la Suisse romande.

Peu de succès pour une nouvelle offre de formation dans le domaine du cheval

Un programme de cours complet proposant les modules requis pour se préparer à l'obtention du brevet fédéral de spécialiste du domaine équin, orientation attelage, a été élaboré en collaboration avec Agrilogie Grange-Verney. La FRI prend en charge l'organisation et la dispense des modules spécifiques à l'orientation attelage. Agrilogie propose de son côté les modules transversaux portant sur la gestion et la conduite d'une entreprise de prestations dans le domaine équin. Le public visé par cette formation se trouve parmi les éleveurs et les attelers confirmés de toute la Suisse romande et de France voisine. La formation est prévue sur deux ans.

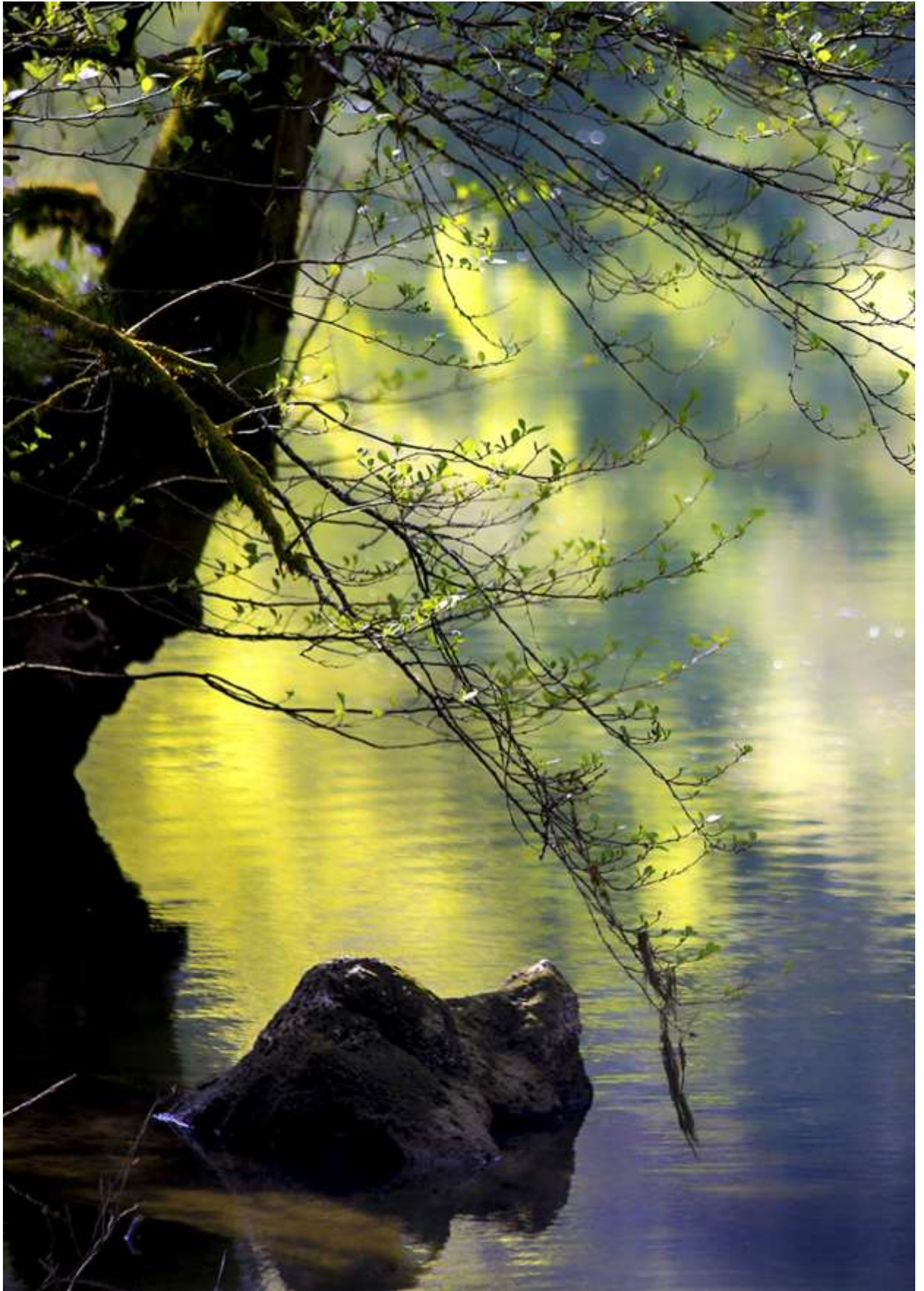
La promotion de cette nouvelle formation menée début 2016 n'a pas permis de réunir un nombre de participant-e-s suffisant pour pouvoir ouvrir les cours. Une nouvelle campagne de promotion a été relancée à l'automne 2016 et s'est poursuivie début 2017, dans le but de débiter la formation en septembre 2017. Pour la 2^e fois consécutive, un public suffisant n'a pas pu être réuni et les cours ont été annulés. Le public susceptible de valoriser l'investissement en temps et financier conséquent que représente cette formation semble très restreint. Une offre partielle portant sur certains modules spécifiques bien ciblés serait probablement plus adéquate.

Master en production intégrée – Collaboration entre le CABI, l'Université de Neuchâtel et la FRI

Le CABI, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, propose un master en production intégrée des cultures. Destiné à un public international, issu prioritairement des pays de l'hémisphère sud et d'Asie, le programme dispensé sur un semestre comprend des cours théoriques et des applications et observations dans le terrain. 12 candidat-e-s ont suivi ce cursus en 2017.

Plusieurs spécialistes de la FRI ont collaboré à ce programme dans le cadre de séminaires ou d'activités de terrain sur les thématiques suivantes :

- Protection intégrée des cultures ;
- Production de semences et sélection variétale ;
- Agriculture biologique.



2.6 Economie familiale et intendance

Le domaine Economie familiale et intendance est essentiellement actif dans le cadre de la formation initiale en intendance. L'année écoulée aura vu le déploiement des nouvelles ordonnances de formation pour les employé-e-s et gestionnaires en intendance.

Les diverses mises en situation pratiques auxquelles ont participé les apprenti-e-s de la formation initiale en intendance leur ont permis de mettre en application dans un contexte réel, les notions exercées en école de métier. Nous relevons notamment la participation aux multiples activités liées au 7^e Concours Suisse des produits du terroir et particulièrement l'appui apporté dans le cadre des dégustations.

La journée Portes ouvertes du 18 mars a offert une belle vitrine pour les formations initiales en intendance et a démontré les aptitudes des apprenties de l'Ecole des métiers de l'intendance.

Les collaborations diverses menées depuis plusieurs années ont été reconduites, tant du côté du CEJEF, d'Avenir Formation ou du CEFF Artisanat. Ces collaborations permettent de toucher un public différent et de faire rayonner la FRI dans la région interjurassienne.

L'Ecole des métiers de l'intendance maintient des liens étroits avec les écoles professionnelles des autres cantons romands, mais également avec l'OrTra Intendance, à l'échelon régional, supra-régional et national.

Formation continue en économie familiale et intendance

Les cours de formation continue en économie familiale sont bien suivis et, à l'image des années précédentes, les cours de cuisine suscitent toujours un engouement certain.

Dans le cadre du brevet fédéral de la paysanne, deux modules de base, un module et un module à option en lien avec le domaine de l'économie familiale ont pu être dispensés.

D'autre part, des activités de conseil et des formations sur mesure ont pu être délivrées, en réponse à diverses demandes d'institutions de la région.

2.7 Commission de la formation professionnelle

Durant l'année 2017, la Commission de la formation professionnelle s'est réunie et a tenu séance à quatre reprises, afin de traiter les questions relatives à la formation professionnelle initiale des métiers du champ professionnel de l'agriculture, des professionnels du cheval, ainsi que des métiers de l'intendance.

Les membres de Commission ont aussi effectué 95 visites personnalisées de chaque apprenti sur le lieu de son entreprise formatrice au cours de l'automne 2017. Ces visites ont permis de privilégier les liens avec les maîtres d'apprentissage et de mettre en valeur aussi bien leur travail, que l'implication des apprentis dans leur formation. La commission a ainsi pu constater le très bon travail réalisé par les entreprises formatrices.

Par ailleurs, la commission s'est également attelée à organiser les examens de fin d'apprentissage. Les membres de la commission se sont rendus sur place, afin de constater de visu la manière dont se déroulaient les procédures de qualification dans les deux filières agricole et intendance en vue de l'obtention de l'AFP d'agropatricien-e et du CFC d'agriculteur ou d'agricultrice, ainsi que de l'AFP d'employé-e en intendance et du CFC de Gestionnaire en intendance. L'investissement des experts a été conséquent et le travail fourni l'a été de manière très professionnelle. Le travail des candidat-e-s est également à relever.

Pour terminer, la Commission a accordé huit nouvelles autorisations de former aux entreprises formatrices. Ainsi sept exploitations agricoles et un centre équestre formateur dans le métier de professionnel du cheval ont été reconnus durant l'année 2017.

2.8 Les défis pour l'avenir

Les défis à moyen et long terme

Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et la numérisation de l'économie génèrent de nouveaux besoins en formation. D'autre part, cette évolution offre des opportunités pour intégrer de nouveaux outils pédagogiques dans nos pratiques et élaborer de nouvelles offres de formation.

L'entrée sur le marché du travail et le positionnement correct des employé-e-s en intendance (EEI) et des gestionnaires en intendance (GEI) dans les institutions restent un défi permanent. Il convient notamment de jouer sur la complémentarité entre l'intendance et les autres secteurs d'activités présents, en particulier les soins. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration offre également des perspectives d'emploi à développer pour les GEI et les EEI. Un travail de promotion et de conviction auprès des employeurs potentiels doit encore être mené, en collaboration avec l'OrTra Intendance.

Afin d'augmenter l'employabilité des professionnels de l'intendance dans les institutions médico-sociales, une formation passerelle complémentaire post-CFC peut être imaginée. Des réflexions dans ce sens méritent d'être poursuivies, notamment dans le secteur de l'aide et des soins à domicile. De même, le développement de l'offre de formation continue dans le domaine de l'intendance constitue un troisième défi à relever à moyen terme dans cette filière.

Dans la filière agricole, on doit veiller au maintien d'une production suffisante pour assurer une souveraineté alimentaire adéquate et simultanément préserver les ressources naturelles. Les attentes des consommateurs face à la qualité des produits et l'innocuité des pratiques agricoles pour la santé et l'environnement sont également à prendre en considération. A cela s'ajoute l'évolution toujours plus rapide du contexte politique et économique, peu compatible avec les cycles relativement longs de la production agricole. Le défi pour la formation professionnelle agricole consiste à apporter de solides connaissances et de larges compétences dans tous les domaines du métier et à développer dès le début de la formation un esprit d'entrepreneur chez les futurs chefs d'exploitation.

Au niveau de la formation professionnelle supérieure et continue agricole, il importe d'approfondir et de développer les compétences techniques et surtout d'apporter les compétences et les outils en matière de planification, d'organisation et de gestion nécessaires au chef d'entreprise. Un accent particulier doit également être mis sur la maîtrise des marchés actuels, le développement de nouveaux produits et prestations, la conquête de nouveaux marchés, l'augmentation de la valeur ajoutée et la maîtrise des coûts.

La digitalisation, l'évolution de la politique agricole, ou encore les plans d'action nationaux (comme par exemple le plan d'action des produits phytosanitaires) sont autant d'éléments à suivre et qui génèrent de nouveaux besoins en formation.

Les prestations de formation continue proposées par la FRI sont définies par les besoins des agriculteurs et des agricultrices, ainsi que par les professionnel-le-s actifs dans le domaine de l'intendance. Les thématiques abordées et les compétences des formatrices et formateurs de la FRI peuvent toutefois également s'adresser à des publics plus larges, qui peuvent y voir un intérêt professionnel ou privé. Tout en concentrant notre action sur les besoins et les attentes de notre public prioritaire dans les secteurs agricoles et de l'intendance, l'ouverture de nos prestations de formation continue à des publics connexes constitue une opportunité intéressante.

A noter enfin les modifications en cours dans le mode de financement de la formation professionnelle supérieure par la Confédération et les cantons. La mise en œuvre de ces nouvelles dispositions ne doit pas conduire à un renchérissement de la formation professionnelle supérieure agricole. Il importe en effet de maintenir à ce niveau une formation attractive et abordable.

Les objectifs pour 2018

Dans le contexte évoqué ci-dessus, à court terme, le département formation professionnel vise les objectifs suivants pour 2018 :

- Finaliser la mise en œuvre de la nouvelle OrFo et du nouveau plan de formation GEI CFC ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle OrFo et du nouveau plan de formation Agriculteur CFC ;
- Elaborer un concept de formation attrayant et efficient pour le domaine spécifique bio dans le cadre du CFC d'agriculteur en 3^e année, ceci pour la rentrée 2019 ;
- Finaliser la mise en place du nouveau système de financement de la formule professionnelle supérieure, en coordination avec les écoles de chefs d'exploitation de suisse romande ;
- Utiliser les technologies 4.0 comme outils pédagogiques en complément des pratiques actuelles ;
- Intégrer l'économie 4.0 dans nos contenus de cours et aider les professionnels de l'intendance et les agriculteurs à maîtriser ces technologies selon leurs besoins ;
- Suivre la mise en œuvre du plan d'action phytosanitaire et proposer en temps voulu les formations continues nécessaires.



3. Conseils, expertises et développement

3.1 Introduction – synthèse des activités du département

Les éléments essentiels en 2017

- Des prestations délivrées sur 1'284 mandats différents avec un effort particulier dans le géo-référencement des parcelles et l'identification des marges de progrès des exploitations ;
- Le démarrage de 4 nouveaux projets ;
- Une bonne reconnaissance du travail de la FRI et un taux de satisfaction très élevé de la clientèle.

Une équipe au service d'une mission

L'action des collaborateurs du Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI s'inscrit dans le cadre de sa mission, à savoir :

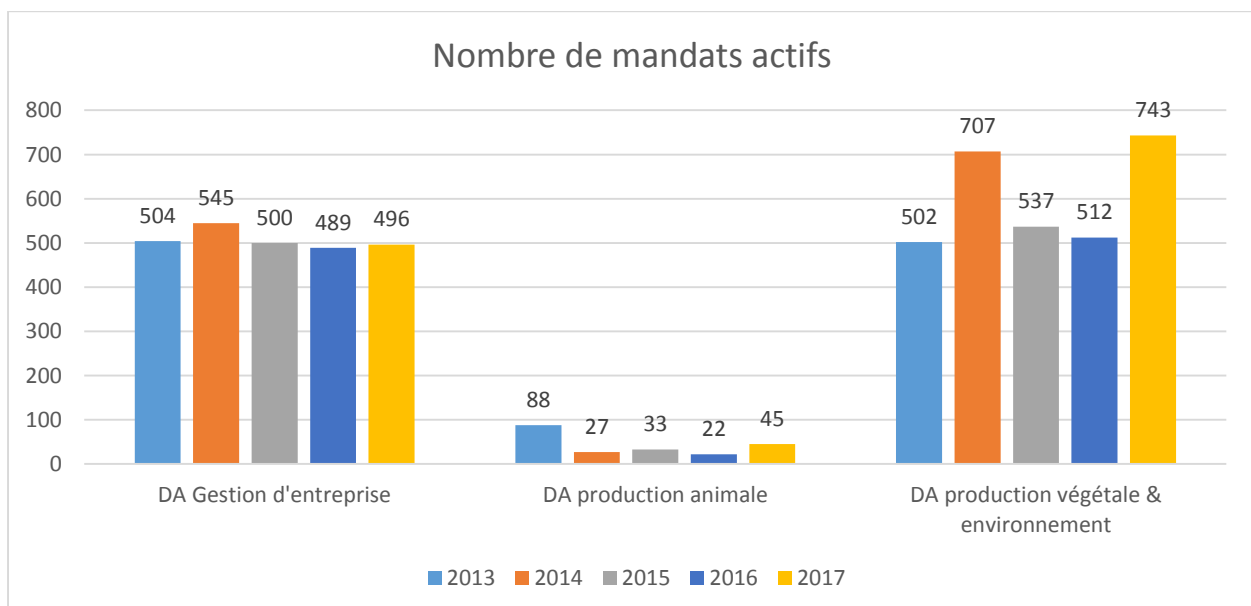
- **Apporter les appuis** administratifs, techniques et économiques nécessaires aux exploitant-e-s ;
- **Fournir les informations utiles à la prise de décision** par les exploitant-e-s ;
- **Accompagner et faciliter le développement et la mise en place de projets** générant une rémunération du travail et une qualité de vie satisfaisantes pour les familles paysannes ;
- **Délivrer des expertises neutres** facilitant le règlement de différends en lien avec l'agriculture.

Une équipe très sollicitée en 2017

En 2017, les conseillers de la FRI ont effectué des heures de travail sur 1'284 mandats différents. Ce chiffre s'établit à un niveau très supérieur à celui des deux dernières années. Cette importante augmentation est principalement imputable aux nombreuses sollicitations des agriculteurs du Jura, en lien avec le géo-référencement de leurs parcelles sur Acorda. En production animale le nombre de mandats a été doublé pour en atteindre 45, cela notamment en raison du développement de la prestation Lait'Ficient. Du côté des prestations en gestion d'entreprise, avec quelque 500 mandats, la situation est comparable à celles des années précédentes, avec toutefois un accent fort mis sur l'identification des marges de progrès des exploitations (Figure 3).

Figure 4

Evolution des mandats traités dans le département Conseils, expertises & développement rural.



Les mandats susmentionnés sont très majoritairement composés de prestations de conseil individuel. Les conseillers de la FRI sont également très actifs sur différents projets collectifs. En 2017, plusieurs nouveaux projets ont pu être lancés : Vergers+ 3^{ème} phase, Pérenniser les vergers, Agriculture et pollinisateurs, Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux.

Une équipe reconnue pour la qualité des prestations délivrées

La FRI effectue systématiquement une enquête de satisfaction auprès de ses clients dont le montant de la facture adressée dépasse Fr. 100.-. Les clients peuvent ainsi se positionner par rapport à une dizaine d'affirmations en indiquant : « Tout à fait d'accord » = 4, « Plutôt d'accord » = 3, « Plutôt pas d'accord » = 2 et « Pas d'accord » = 1 ». En 2017, 244 clients ont pris la peine de retourner à la FRI un formulaire complété. Avec une note moyenne de 3.8 pour les formulaires rentrés en 2017, la satisfaction des clients du département Conseils, expertises & développement de la FRI peut être considérée comme très bonne (Tableau 23).

Tableau 23

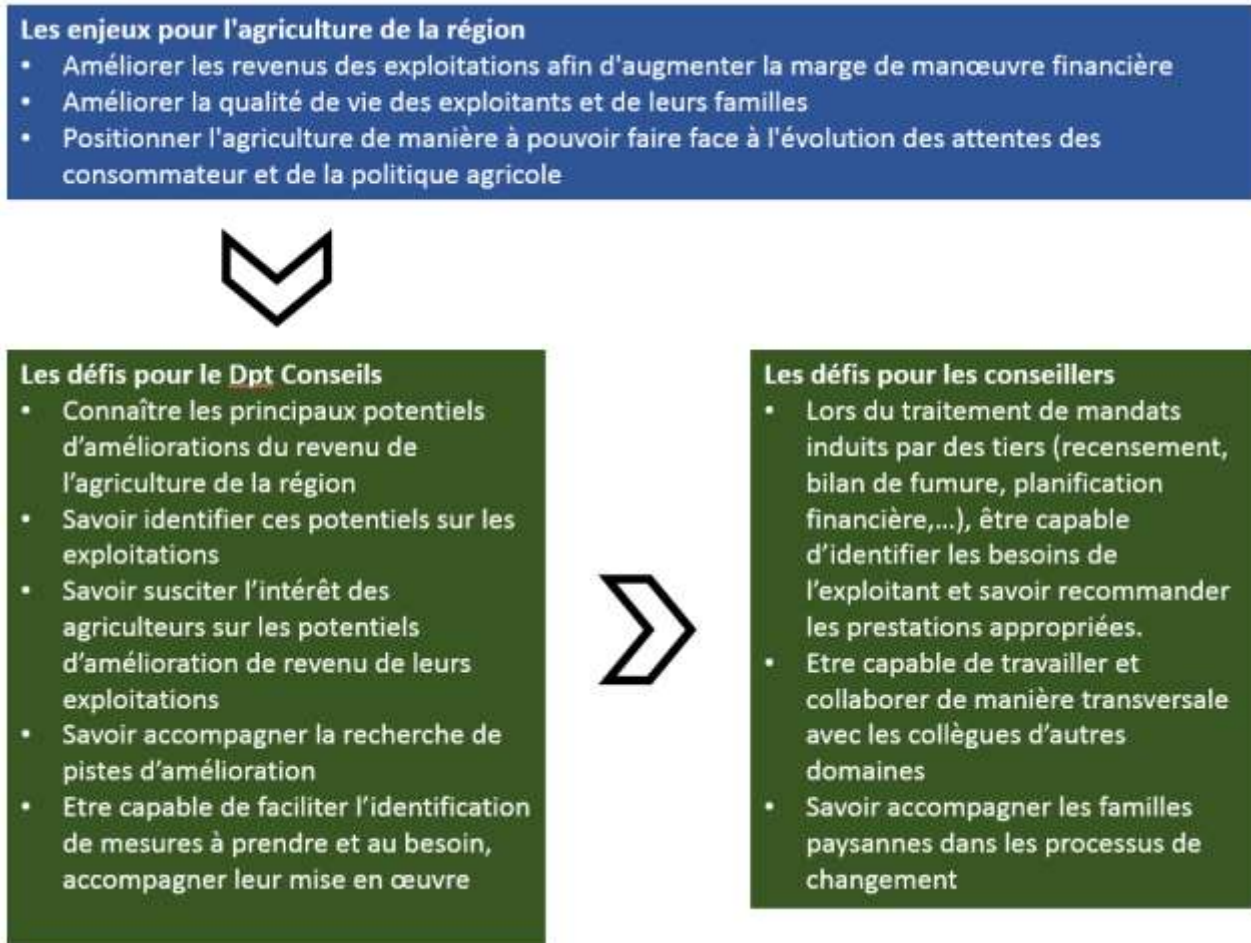
Mise en valeur des 244 formulaires retournés en 2017, relatifs à l'enquête de satisfaction auprès des clients du Dpt Conseils, expertises & développement.

La prestation fournie a répondu à votre besoin	3.87
Vous avez pu tirer un profit perceptible de la prestation fournie	3.79
Le rapport qualité/prix est correct	3.48
La conseillère ou le conseiller était compétent pour répondre à votre demande particulière	3.90
La conseillère ou le conseiller a respecté les délais	3.90
La conseillère ou le conseiller s'est montré disponible	3.93
La conseillère ou le conseiller vous a transmis clairement les informations	3.89
Pensez-vous que le document qui vous a été remis conservera sa valeur au cours des prochaines années ?	3.60
De manière générale, êtes-vous satisfait de la prestation délivrée ?	3.84
Au vu de la prestation fournie, conseilleriez-vous à un collègue de demander une telle prestation à la FRI ?	91%

Cette reconnaissance pour le travail effectué dépasse les frontières du Jura et du Jura bernois. En 2017, la FRI a vendu le logiciel PRES'CO à Agridea, afin d'en assurer la diffusion au niveau national.

Figure 5

Les enjeux pour l'agriculture de la région et les défis pour le Dpt Conseils et ses collaborateurs





3.2 Production végétale (PVE)

Les **faits marquants** de l'année 2017 auront été l'organisation d'une manifestation technique dans le terrain appelée AgroFRI (voir le chapitre Formation continue – production végétale et environnement page 35). Tous les collaborateurs du domaine PVE ont été impliqués dans l'organisation de cette première manifestation technique.

Le Domaine Production végétale et Environnement regroupe actuellement 13 personnes. Les tâches sont multiples, notamment dans la gestion de projets, le conseil, les expertises, la formation (de base, supérieure, formation continue) et leurs activités se déploient dans les thématiques suivantes :

- Grandes cultures conventionnelles et biologiques ;
- Cultures herbagères et gestion de pâturages ;
- Cultures spéciales : arboriculture et cultures maraîchères ;
- Réseaux écologiques et des projets paysagers ;
- Gestion des sols, la protection des plantes et la fumure.

Une séance bimensuelle appelée "Café végétal", permet de réguler au sein du domaine, toutes ces activités sous la forme d'échanges entre les collègues et de présentation de l'état des lieux des différents projets en cours. Une autre séance plus technique permet aux collaborateurs d'échanger sur les observations de terrain et de définir un conseil concerté entre les conseillers.



AgroFRI'17 à Courtedoux.

La campagne a été plus propice aux cultures que l'année précédente. Les rendements ont été dans l'ensemble bons dans les cultures. La qualité était présente tant au niveau des céréales, oléagineux et les betteraves.

L'investissement des collaborateurs dans les projets ressources déposés avec insistance auprès de l'OFAG aura porté ses fruits, puisque une phase de coaching a été attribuée au projet « Terres vivantes ».

Un autre projet a également été déposé en collaboration avec Agroscope, FIBL et HAFL qui doit permettre d'identifier des nouvelles techniques de désherbage dans la culture de betteraves. Ce projet devrait permettre de baisser les intrants chimiques et permettre de donner l'essor à la culture de betteraves biologiques.

Les collaborateurs du dPVE ont également été fortement sollicités dans le montage et finalisation du projet Agriculture et Pollinisateurs, un projet qui démarrera le 1 janvier 2018 sur les cantons de Vaud, Jura et dans le Jura bernois.

Les **défis**, que relèvent le domaine PVE chaque année, sont d'apporter les conseils les plus opportuns en fonction des aléas climatiques saisonniers, notamment dans le suivi des cultures et la protection des plantes, les cultures spéciales et l'adaptation des techniques culturales, dans le but de tirer le meilleur profit de ce que peut offrir la Nature, tout en respectant et gérant au mieux les ressources.

Du point de vue des projets, il y aura lieu de mettre sur pied la manifestation AgroFRI'18 et de susciter l'engouement et l'intérêt rencontrés auprès des agriculteurs lors de la première édition et de déjà anticiper les échéances nécessaires à l'organisation de la manifestation 2019.

Plusieurs projets en lien avec la gestion des ressources sont en phase d'élaboration. Il y aura lieu de persévérer avec le projet « Terres vivantes », ainsi que le projet « Désherbage mécanique de la betterave ».

Le projet « Herb'ficiency » arrive au terme des deux années et, afin de tirer des enseignements et de les valider, il serait intéressant de demander une prolongation de mandat.

3.2.1 Observations météorologiques

Les données météorologiques recueillies par la station (modèle Campbell CR 1000), installée à Courtemelon et incluse dans le réseau Agrometeo (www.agrometeo.ch) sont présentées par le graphique de la page suivante. La comparaison entre les valeurs mesurées en 2017 et les valeurs moyennes (période 1981-2010) y figure également, sous forme de tableau.

L'année 2017 a été une année chaude, encore plus chaude que 2016 (0.5°C au-dessus de la norme) et sèche (environ les trois quarts des précipitations normales).

L'hiver a été relativement rigoureux, avec un mois de décembre déjà bien froid, un mois de janvier franchement froid (des températures de -15 °C n'avaient plus été enregistrées depuis fin décembre 2014), puis s'est terminé dans une relative douceur.

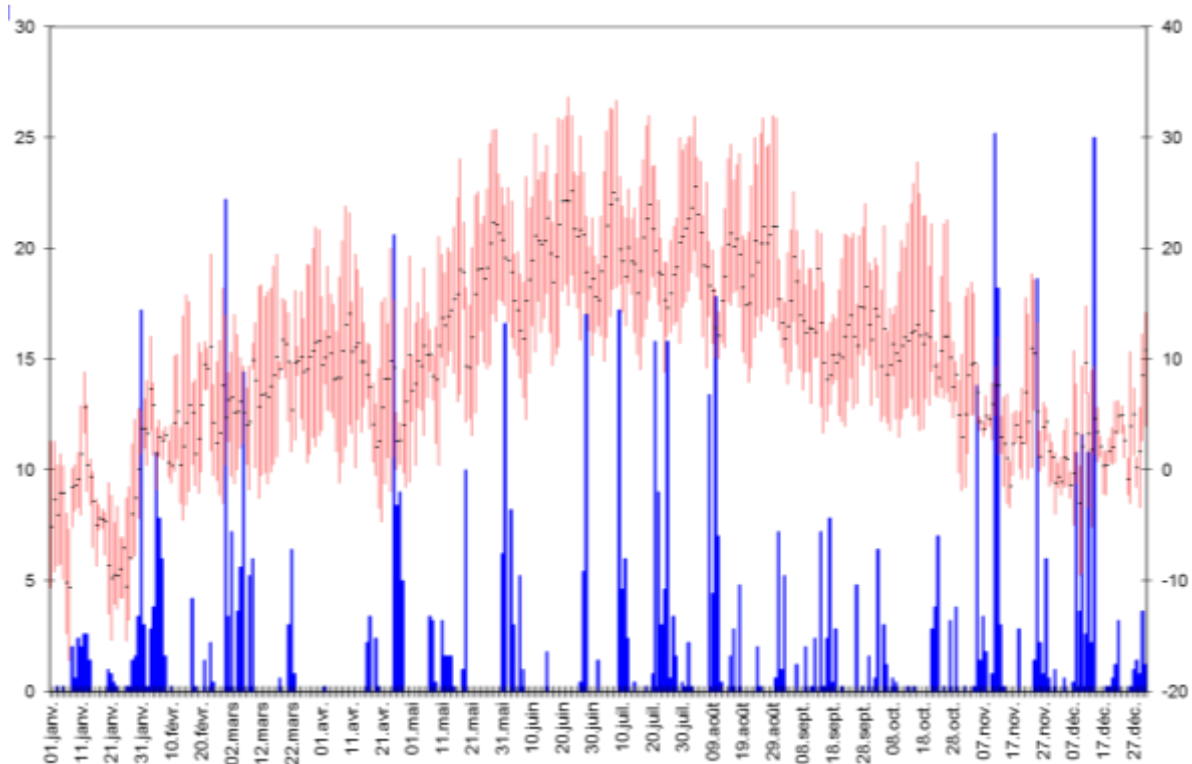
Le printemps a été sec et plutôt chaud, mais a été marqué par un retour de froid, avec plusieurs coups de gel à la fin du mois d'avril (-4.7 °C le 21), accompagnés de chutes de neige. Une trombe de grêle est également survenue le 12 mai (Chevenez et Rocourt).

L'été, chaud et sec dans les grandes lignes, a connu plusieurs épisodes de grêle (début juin, 21 et 22 juillet, fin juillet), avec des dégâts principalement en Ajoie (Courgenay, Chevenez et Vendlincourt, notamment) et dans le Val Terbi. De forts vents se sont aussi manifestés. Le mois de septembre a ensuite été plus frais que la norme, mais est resté sec.

L'automne a ensuite été relativement doux, avec quelques gels à partir de fin octobre. Si le mois d'octobre est resté plutôt sec, les mois de novembre et décembre ont été bien arrosés, ouvrant ainsi la porte à un début d'hiver peu rigoureux et humide.

Figure 6

Observations météorologiques à Courtemelon en 2017.

**Légende :**

histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche ; se référer au texte)

lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)

Tableau 24

Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2017 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 mesurées à Delémont par MétéoSuisse.

Mois	Somme précipitations Moyenne 1981-2010 à Delémont [mm]	Somme précipitations Année 2017 à Delémont * [mm]		Température de l'air Moyenne 1981-2010 à Delémont [°C]	Température de l'air Année 2017 [°C] à Courtemelon
Janvier	56	40.4	Janvier	0.4	-4.2
Février	55	66.8	Février	1.6	4.3
Mars	66	52.8	Mars	5.3	8.2
Avril	70	51.4	Avril	8.8	8.3
Mai	105	32.4	Mai	13.2	14.2
Juin	96	58.6	Juin	16.5	19.3
Juillet	98	87.4	Juillet	18.8	19.3
Août	99	64.6	Août	18.2	19.1
Septembre	84	39.6	Septembre	14.3	12.9
Octobre	77	33.4	Octobre	10.2	10.7
Novembre	70	100.6	Novembre	4.5	4.8
Décembre	73	82.2	Décembre	1.5	2.4
Somme	947	710.2	Somme	9.4	9.9

Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Moyenne 1981-2010 à Delémont	Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Année 2017 à Delémont
130.5	122

3.2.2 Essais en grandes cultures

A. Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données de références correspondant à la réalité de l'Arc jurassien, la FRI met chaque année des essais en grandes cultures en place avec la collaboration des Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux et ceci pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Colza d'automne conduit en mode PER ;
- Colza d'automne conduit en mode biologique ;
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Blé panifiable d'automne conduit en mode biologique.

Les objectifs de ces essais sont :

- D'étudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien ;
- D'identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région ;
- De comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique ;
- D'acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils.

Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers de tous les domaines d'activité de la FRI, de disposer de solides données de références acquises par près de 348 heures de travail réalisées au sein du domaine.

La séance de présentation des résultats des essais a eu lieu le 23 août. Tous les acteurs des filières liées aux essais présentés sont invités, si bien que le public en présence regroupe des agriculteurs, des personnes des firmes privés et des conseillers agricoles, ce qui permet d'établir de riches échanges entre les personnes présentes.

Les rapports des essais sont tous disponibles sur le site Internet de la FRI : www.frij.ch (→ Conseil → Production végétale → Grandes cultures).

B. Essais herbager Herb'fience

En 2017, le projet Herb'fience s'est poursuivi avec le soutien financier de la Fondation sur la Croix. Les récoltes de différents mélanges utilisés dans l'Arc jurassien se sont faites sur les trois sites semés en 2016 : Courtemelon, Reconvilier et la Theurre.

Les buts de cet essai sont :

- I. Obtenir des données de référence régionales par des mesures de rendements et des analyses de fourrage, notamment par :
 - Une meilleure connaissance des rendements effectifs des prairies en les extrapolant dans les zones investiguées en fonction des différents mélanges préconisés ;
 - Une connaissance précise des valeurs fourragères de chaque mélange : NEL, PAI, MS, éléments minéraux ;
- II. Transférer ces données dans la pratique, en donnant des conseils aux agriculteurs basés sur des solides données de référence, afin qu'ils puissent opérer un choix pertinent de mélanges fourragers adaptés pour leur exploitation ;

- III. Evaluer d'un point de vue économique les différents mélanges herbagers et les comparer aux prairies naturelles ou au maïs ensilage ;
- IV. Créer une émulation autour de la production herbagère (groupes intérêts, utilisation pour la formation initiale, supérieure et continue,...).

En octobre 2017, une animation herbagère a eu lieu sur chacun des sites, les apprentis de l'école d'agriculture ont également profité de la plateforme de Courtemelon.

Le rapport avec les résultats de ces deux années d'essais est disponible sur le site internet de la FRI www.frij.ch.

3.2.3 Aménagement de pâturages

Le Plan de gestion intégrée (PGI) du pâturage communal de Muriaux a été signé en date du 9 juin 2017, sur le pâturage boisé du Cerneux-Veusil, par les autorités communales ainsi que les services cantonaux compétents, en compagnie des ayants droit et de quelques maires des Franches-Montagnes. Afin de donner un large écho à cet évènement, une conférence de presse a été organisée, suivie d'une visite du pâturage et des mesures découlant du PGI. Avant de passer à la signature, les responsables locaux et cantonaux ont rappelé tous les bienfaits du PGI dans l'optique du maintien du pâturage boisé, tant pour ses aspects paysagers et sociaux, que pour ses intérêts économiques agricoles et forestiers. La journée s'est terminée par un moment convivial autour d'une bonne grillade. La presse était présente en nombre et a relayé l'importance du PGI dans les journaux, à la radio, sur internet et même à la télévision.

Dans le cadre du PGI des Breuleux, le processus de validation des potentiels fourragers a donné lieu à certaines réclamations, qui nous ont poussés à demander un avis de droit au service juridique de la RCJU. Les réponses obtenues nous ont permis de clarifier le processus avec les ayants droit. Les potentiels fourragers ne peuvent pas être validés formellement, mais les décisions prises par les conseillers de la FRI au sujet des potentiels et des pertes ne seront plus discutées et feront foi pour les propositions de modification de la répartition du bétail.

Le PGI de Saignelégier est encore en cours de rédaction. Du côté des Pommerats, une visite du pâturage en compagnie des responsables des améliorations foncières et de l'Office de l'environnement a permis de justifier les différents besoins en équipements et infrastructures. Le préavis des services cantonaux est positif, mais il est demandé de terminer le PGI (rédaction, approbation) avant d'obtenir les financements.

Pour rappel, la FRI travaille en étroite collaboration avec le bureau *Natucom* pour la réalisation des PGI. Notre partenaire est compétent sur les aspects sylvicoles du PGI.

La FRI a également réalisé les travaux suivants :

- Ré-estimation de la SAU d'un pâturage boisé privé sur la base des coupes réalisées et des mesures dans le terrain ;
- Plan d'exploitation sur pâturage d'estivage afin d'en revoir la charge usuelle ;
- Calculs de surface et cartographie pour un partage de pâturage et la création d'un parc de mise en quarantaine (BVD) ;
- Nouvelle répartition de bétail en pâturage communal suite à des changements d'exploitants ;
- Réalisation et mise à jour de plusieurs autorisations de fumure dans le Jura et le Jura bernois. Dans le Jura bernois, le système de calcul a été adapté afin d'intégrer les produits à base de chaux de d'algues naturelles ;
- Propositions concrètes de simplification de la gestion de la BDTA en estivage ;
- Co-organisation d'un cours sur la gestion des buissons en pâturage boisé avec l'Office de l'environnement.

3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure

En 2017, les conseillers actifs dans ce domaine ont effectué 121 plans de fumure (dossiers PER inclus) et 203 dossiers PER. Martin Kohli qui effectue des dossiers PER pour le compte de la FRI a réalisé 48 dossiers PER. Ces documents sont toujours calculés à l'aide du programme Agrotech.

Cette année les exploitants du canton du Jura ont dû géoréférencer leurs parcelles. Le Service de l'économie rurale avait fixé trois zones avec des dates différentes pour réaliser ces tâches. Les conseillers ont effectués 300 géoréférencements entre mi-mars et fin octobre. Ces travaux ont engendré un grand volume de travail.

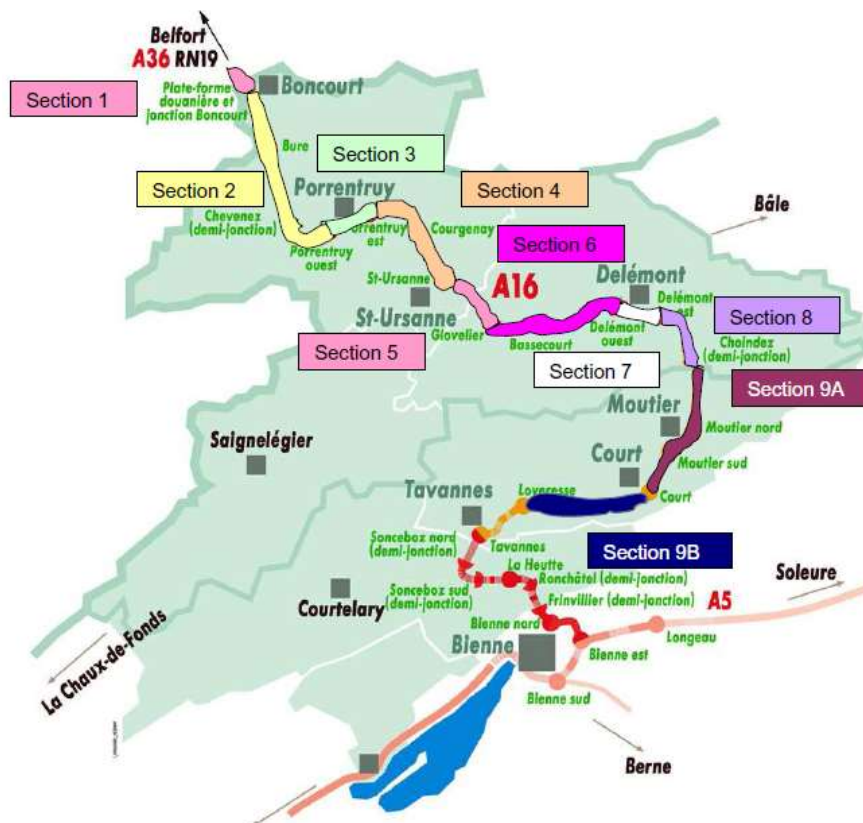
3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivi de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse (sections 1 à 9 de l'A16), sur mandat du Service de l'infrastructure (SIN) pour le tracé situé au Jura et de l'Office des Ponts et Chaussées (OPC) pour le tracé situé sur le Jura bernois.

En 2017, la FRI a poursuivi ses activités dans le suivi de la protection des sols sur chantier dans le Jura Sud (Roche - Court (Section 9a), Court - Loveresse (Section 9b)), ainsi que dans le Jura Nord (Porrentruy Ouest - Boncourt (Section 2) et Delémont Ouest - Courrendlin (Sections 7 et 8)). La figure 1 illustre les diverses sections du tracé de l'A16.

Figure 7

Tracé de l'A16 avec les différentes sections.



Grâce à une météo favorable et sèche, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans de bonnes conditions pédoclimatiques tout au long de l'année.

Pour certaines surfaces, la sécheresse a engendré quelques complications lors de l'ensemencement des sols remis en état.

Sections 1 et 2 : Plateforme douanière à Jonction Porrentruy Ouest

En 2017, les travaux de manutention des sols se sont limités à la remise en état de sites de stockage sur une surface de 10'500 m² de surfaces agricoles restituées à l'agriculture. Les travaux ont eu lieu en fin d'automne, dans des conditions favorables.

Section 7 : Jonction Delémont Ouest – Jonction Delémont Est

En 2017, plus aucune activité n'a été réalisée sur ce secteur de chantier.

Section 8 : Jonction Delémont Est – Demi-jonction de Choindez

En 2017, le solde du site de chantier du portail nord du tunnel de Choindez, soit environ 8'500 m², a été restitué. Les conditions météorologiques du printemps ont permis une réalisation des travaux dans de bonnes conditions. Les autres activités dans ce secteur avaient pour objectif la surveillance des emprises restituées en 2016.

Section 9A : Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court

En 2017, plus aucune activité n'a été réalisée sur ce secteur de chantier.

Section 9B : Jonction de Court - Loveresse

Les activités de surveillance ont surtout concerné les chantiers du Jura bernois, en raison des travaux importants déployés en vue de l'ouverture du tracé à la circulation début avril 2017 et de la fin des travaux de génie civil.

En 2017, les activités sur cette section ont été importantes, avec 162'891 m² de surfaces agricoles ayant fait l'objet d'un suivi pédologique par la FRI. Il s'agit notamment des remises en état suivantes :

- Installations de chantier à Pontenet : 16'218 m² ;
- Piste de chantier lot a : 1'000 m² ;
- Galerie Malleray : 68'000 m² ;
- Installations de chantier lot b : 16'100 m². Cette surface a du faire l'objet d'un décompactage en automne 2017 ;
- Zone de stockage 5 : 7'000 m² ;
- Sur Frête : 22'800 m² ;
- Installations de chantier Court : 31'773 m².

Au total, ce sont 33'383 m³ d'horizon A et 27'454 m³ d'horizon B qui ont été remis en place sur de la surface agricole utile, mais également en zone d'estivage.

Pour les sections 2, 3, 8 et 9b, la FRI a également assumé le suivi de l'entretien des dépôts de terre et des emprises de chantier. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les exploitants et le maître d'œuvre.

A16 Expertises pour perte de récoltes

Des expertises de perte de récoltes liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindez ont également été réalisées par les conseillers de la FRI. Environ la moitié des expertises a été réalisée par M. Gérard Dominé, agriculteur, mandaté par la FRI pour réaliser les expertises situées sur les sections 1-3. Avec la finalisation des chantiers en lien avec l'autoroute, le volume de travail sur ce mandat diminue chaque année.

3.2.6 Divers mandats d'expertises

En 2017, la FRI a réalisé de nombreux mandats d'expertise de pertes de récoltes pour diverses institutions et clients privés, dans les domaines suivants :

- Pertes de récoltes dans le cadre de chantiers de construction ;
- Viabilisations, pose de conduites et de chambres ;
- Aménagement du territoire, échanges de parcelles ;
- Sondages archéologiques ;
- Etablissement de convention ;
- Cas d'assurances et litiges.

En raison de nouvelles exigences cantonales, appliquées dans le cadre des dépôts de permis de construire, un travail important a été fourni en fin d'année pour la réalisation de concepts de protection des sols sur les chantiers linéaires (conduites eau potable, eaux usées, électricité,...). Ces concepts déboucheront certainement sur des mandats de suivi de la protection des sols sur les chantiers, notamment pour les chantiers suivants :

- Interconnexion des eaux potables, commune de Haute-Sorne ;
- Interconnexion des eaux potables, commune de Develier;
- Mise en terre d'une ligne électrique, BKW Energie SA.

Rappelons ici que la FRI dispose d'une personne accréditée "Spécialiste SPSC", condition nécessaire pour l'obtention de tels mandats.

Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions nos bureaux partenaires pour la confiance accordée.

3.2.7 Protection des ressources naturelles

A. Lutte contre l'érosion des sols agricoles

La gestion de l'érosion d'origine agricole est depuis le 1er janvier 2017 régi par l'Ordonnance sur les paiements directs. L'année 2017 a été consacrée à la préparation au niveau cantonal de gestion de la prévention, du contrôle et des sanctions, en lien avec l'érosion avec notamment, la rédaction et la publication de la Directive sur les mesures de protection contre la compaction et l'érosion des sols agricoles (17 novembre 2017).

De ce fait aucun travail spécifique dans ce domaine n'a été réalisé par la FRI en 2017.

B. SolAirEau JU

SolAirEau est un programme de protection des ressources naturelles pour le Canton du Jura qui a démarré en mars 2013. Il s'agit d'une initiative de la profession agricole, au service d'une utilisation plus durable des ressources, soutenue par l'OFAG et la RCJU. L'ensemble des informations relatives à ce programme sont disponibles sur www.solaireau.ch.

Pour la cinquième année du programme SolAirEau, on dénombre **126 agriculteurs** qui se sont inscrits et qui ont annoncé des mises en œuvre de mesures de bonnes pratiques. L'engagement des agriculteurs jurassiens dans des pratiques respectueuses des ressources naturelles a permis de leur verser CHF 237'360.– de contributions et CHF 163'604.– de subventions à l'investissement en 2017.

3.2.8 Station phytosanitaire cantonale

Le rapport complet de la Station phytosanitaire du Canton du Jura peut être obtenu auprès de la station ou téléchargé sur le site de la FRI. Nous en donnons ci-dessous quelques extraits afin de relever quelques faits marquants.

De manière générale, ce sont les **aléas météorologiques** qui ont eu le plus de conséquences sur les cultures, avec les coups de gel et le retour de la neige de fin avril, sur une végétation très en avance du fait d'un printemps doux et un manque de précipitations, qui a eu l'effet positif de limiter fortement les maladies fongiques et celui d'occasionner un déficit hydrique, pénalisant les rendements dans les terres les plus superficielles, mais permettant des récoltes estivales facilitées.

Le dernier cas de **feu bactérien** a été découvert en 2011. Les diverses campagnes de prospection menées pendant les automnes 2012 à 2016 n'ayant permis la découverte d'aucun nouveau cas, nous avons renoncé à organiser une campagne de prospection systématique. Nous avons cependant décidé de maintenir une équipe de contrôleurs, prête à intervenir au besoin. Les contrôles des cas suspects qui nous ont été signalés n'ont abouti à aucune découverte de feu bactérien sur le territoire cantonal.

Sur orge d'automne, la **jaunisse nanisante de l'orge (JNO)** n'a pas été observée. Comme pour l'année précédente, nous estimons que cette situation est due à la sécheresse et à la chaleur de l'été, qui ont avancé la maturité du maïs et sa récolte, diminuant de ce fait l'effet du « pont vert » qui permet la transmission du virus par les pucerons vecteurs. Trois cas de **mosaïque jaune** de l'orge ont été découverts sur la variété Cassia (Fontenais et Grandfontaine). Cette maladie avait été précédemment observée en 1988 ; il s'agissait du virus BaMMV (Barley Moderate Mosaic Virus). Elle avait pu être relativement, rapidement et efficacement contrée par un changement de l'assortiment variétal proposé aux producteurs. Les trois cas apparus en 2017 sont dus au virus BaYMV-2 (Barley Yellow Mosaic Virus souche 2 ; Olivier Schump, Agroscope). Il s'agit d'une souche qui a contourné la résistance des variétés actuelles (gène de résistance Rym-4). Il est de plus intéressant de relever que le virus de la JNO a également été découvert lors des analyses menées (Fontenais : sérotypes BYDV-PAV et BYDV-MAV).

De manière générale, l'attaque de **pyrale du maïs** a été plus grave que les années précédentes. Elle était encore supportable dans bon nombre de cultures (dans certains cas, grâce à l'application de trichogrammes), mais elle est à prendre vraiment au sérieux dans d'autres, avec des taux d'attaque qui atteignent dans certains cas 40 %, voire plus.

La **drosophile du cerisier** (*Drosophila suzukii*), nouveau ravageur des cultures fruitières, apparu en 2012, continue d'occasionner des dégâts aux cultures de cerises, petits fruits, damassons rouges, prunes des diverses variétés et sur la vigne, s'ajoutant aux dégâts de gel pour bon nombre de ces cultures.

3.2.9 Projet de lutte collective contre le campagnol

Les prairies du plateau franc-montagnard et du Clos du Doubs subissent toujours une pullulation marquée de campagnols des champs, qui amorce cependant une phase de déclin. Les dégâts sont importants et ont parfois nécessité la remise en état de prairies (secteur Le Noirmont). En parallèle, les populations de campagnols terrestres sont en phase de croissance et pourraient être en pullulation, dès l'année prochaine.

Le projet de lutte collective contre les campagnols est mené par la FRI, sous mandat de la CJA et continue jusqu'en fin 2018. Cette année, des relevés d'indices de présence de campagnols et taupes ont été faits pour certains secteurs au printemps et pour tous les secteurs en été. Les relevés de cette année peuvent être comparés à ceux de 2016, pour voir l'évolution des populations de campagnols en une année.

Les secteurs engagés restent les mêmes que l'année passée, auxquels s'ajoutent Epauvillers et Epiquerez. Sur le terrain, l'engagement collectif est mitigé, mais la lutte de manière individuelle fait des émules sur diverses communes du plateau et du Clos du Doubs.

Tableau 25*Groupes de lutte collective contre le campagnol terrestre.*

Dénomination du groupe	Date de création	Nombre d'agriculteurs ¹	Surface
Chez Basuel et alentours	14.09.2015	8	467 ha
Les Sairains	23.02.2016	3	101 ha
Le Noirmont et Les Émibois Ouest	31.05.2016	7	1147 ha
Epiquerez – Epauvillers	15.03.2017	10	800 ha

¹ De nouveaux agriculteurs s'ajoutent au fil du temps, car tous ne sont pas présents à la séance de création du groupe de lutte. Leur signature est ensuite récoltée lors de la séance annuelle ou lors d'une visite de terrain.

Un essai de détection des taupinières par drone a été réalisé, afin d'évaluer le potentiel de la méthode. Cet essai a été réalisé en partenariat avec la société *Sigeom* de Moutier. La méthode s'avère intéressante et quasiment au point, elle demanderait peu de développement pour pouvoir être utilisée dans le terrain. Cette méthode peut être utile à d'éventuels groupes d'agriculteurs voisins désireux de synchroniser les efforts de lutte.

Des comptages de campagnols sont réalisés dans les parties fauchées des prairies SPB, ainsi que dans les bandes refuges correspondantes, afin de contrôler l'éventuel effet « réservoir à campagnols » des bandes refuges. Comme les années précédentes, on n'observe pas de différence moyenne entre les bandes refuges et la partie fauchée, hormis dans le cas de bandes refuges qui sont orientées Nord. Le conseil est donc de préférer d'autres emplacements pour les bandes refuges et de déplacer les bandes refuges d'une coupe à l'autre, ainsi que d'une année sur l'autre.

Un prototype de perchoirs mobiles pour les rapaces a été élaboré et mis en test sur des prairies et cultures au Noirmont. Des essais de seaux-pièges sont aussi effectués. La validation de leur conformité à la loi sur la protection des animaux et en cours.

La lutte contre les campagnols bénéficie toujours d'une bonne couverture dans les médias locaux.

3.2.10 Développement arboricole

Maladies et ravageurs des vergers

Le rapport phytosanitaire de la Station d'arboriculture est intégré dans celui de la Station phytosanitaire du Canton du Jura.

VERGERS+

L'année 2017 a été consacrée à la rédaction du rapport final du projet VERGERS+ 2013-2016 et à recherche de financement pour la poursuite du projet VERGERS+ 2017-2020. Ce nouveau projet est axé sur deux mesures, soit :

- La plantation de 2000 arbres fruitiers haute tige ;
- Le soutien à l'investissement pour les lieux de transformations.

Grâce aux soutiens du FONDS SUISSE POUR LE PAYSAGE et de la Fondation BINDING, nous avons pu débiter les actions en fin d'année 2017. Nous tenons à remercier ces institutions pour leur engagement en faveur des vergers haute tige du Jura et du Jura bernois.

Projet INTERREG Pérenniser les vergers haute tige

Nous avons été sollicités par l'association française VERGERS VIVANTS pour mettre sur pied le projet INTERREG, dont le titre est « Pérenniser les Vergers Haute Tige ». Les objectifs principaux de ce projet sont, pour nous, de :

- Réaliser un bilan des actions entreprises dans le cadre de VERGERS+ depuis 10 ans ;
- Analyser la dynamique de la production et la transformation locale ;
- Réaliser une étude sur les potentialités économiques des produits issus des vergers haute tige.

Le projet a été soumis et validé par le Comité de programmation INTERREG le 23 novembre 2017. Il couvrira la période 2018-2020. Nous désirons remercier particulièrement nos co-financeurs publics soit :

- Le canton du Jura par son Service de l'économie rurale et par son Délégué à la coopération ;
- Le canton de Berne par le Conseil du Jura Bernois

AOP Damassine

De manière surprenante, une partie du verger de damassiniens a passé outre le gel de fin avril, cela principalement en Ajoie. La récolte 2017 fut donc bonne dans ces vergers, avec plus de 45'000 kg de damassons rouges annoncés par les membres de l'AOP Damassine.

La station d'arboriculture participe toujours activement au comité de l'interprofession.

La station d'arboriculture a organisé, en partenariat avec l'interprofession, la dégustation certificative du millésime 2016. Seuls 12 échantillons ont été dégustés et évalués par un jury composé de distillateurs, de producteurs et de particuliers ayant suivis une formation de 2 jours dans les cadres de Distisuisse.

Jus de pomme

La majeure partie des fruits à jus a été détruite par le gel de fin avril. Les pressoirs ont de ce fait fonctionné au ralenti. Afin de combler ce manque, plusieurs pressoirs qui pratiquent la vente directe ont dû acquérir des fruits hors canton (40 à 50 tonnes).

3.2.11 Réseaux écologiques

Les réseaux de Delémont, Haute-Sorne et Boécourt sont arrivés en fin de première période de mise en œuvre. Ils ont été fusionnés sous le nom *Réseau Vallée de la Sorne*, ce dernier commence dès début 2018. Le *Réseau Vendline-Coeuvatte* termine sa douzième année de mise en œuvre et est reconduit pour une période de 8 ans. Le *Réseau Franches-Montagnes* a fini sa première période de mise en œuvre (2012-2017) et est renouvelé pour une seconde période qui durera 8 ans. Les fins de périodes de mise en œuvre et la reconduction ont été l'occasion de la rédaction de rapports finaux, de demande de reconduction, et de séances de terrain avec les agriculteurs-trices de notre région. Ces derniers ont répondu présent pour continuer le projet. La fin de l'année 2017 est marquée par la réception des nouveaux contrats.

Dans tous les réseaux, les résultats de comptage de faune n'indiquent pas une augmentation nette des effectifs d'espèces-cibles, ce qui reste normal étant donné le temps de réponse nécessairement lent de la nature. Les objectifs de mise en œuvre (quantité totale de surfaces annoncées), tous les objectifs fixés en début de première période sont atteints et ce pour tous les réseaux. Au total, 3'677 ha font partie d'un réseau écologique. Peu de modifications ont été apportées aux mesures réseau. L'objectif pour la seconde période de mise en œuvre est l'amélioration de la qualité des surfaces annoncées.

Tableau 26

Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres), pour l'année 2017.

Légende : 921 : arbre fruitier haute tige ; 924 : arbre isolé ; 922 : noyer ; 717 : surface viticole présentant une biodiversité naturelle ; 16 : autres ; 555 : bande culturale extensive ; 556 : jachère florale ; 557 : jachère tournante ; 559 : ourlet ; 611 : prairie extensive ; 612 : prairie peu intensive ; 617 : pâturage extensif ; 618 : pâturage boisé ; 634 : prairie riveraine de cours d'eau ; 851 : pré à litière ; 852 : haie, bosquet champêtre et berge boisée.

	Exploitations	921	924	922	717	16
Réseau Ajoie+	116	6'671	184	474	646	72
Réseau Baroche+	65	12'757	333	194	0	0
Réseau Boécourt	18	543	53	11	0	0
Réseau Bourrignon	27	818	243	11	0	0
Réseau Delémont	13	297	87	29	0	0
Réseau F-Montagnes	203	566	63	0	0	0
Réseau Haut-Plateau	30	2'237	261	11	0	0
Réseau Haute-Ajoie	51	2'227	206	66	0	14
Réseau Haute-Sorne	42	1'545	217	11	100	0
Réseau Vendline-Coeuvatte	67	4'106	296	168	0	0
Total	632	30'501	1'761	598	746	86

	555	556	557	559	611	612
Réseau Ajoie+	0	1'576	182	0	51'526	3'719
Réseau Baroche+	0	736	600	65	24'404	2'686
Réseau Boécourt	0	0	0	0	3'280	740
Réseau Bourrignon	0	0	0	0	3'013	177
Réseau Delémont	0	35	95	30	3'133	429
Réseau F-Montagnes	0	0	0	0	19'225	22'783
Réseau Haut-Plateau	0	0	0	10	4'085	1'886
Réseau Haute-Ajoie	0	1'572	0	58	19'623	1'577
Réseau Haute-Sorne	72	330	310	0	7'477	1'828
Réseau Vendline-Coeuvatte	0	2'385	477	169	18'694	1'982
Total	72	6'634	1'664	332	154'460	37'807

	617	618	634	851	852	Total
Réseau Ajoie+	10'568	0	35	80	3'155	78'888
Réseau Baroche+	20'649	0	0	105	1'706	64'235
Réseau Boécourt	3'187	0	0	124	267	8'205
Réseau Bourrignon	9'155	0	59	15	991	14'482
Réseau Delémont	2'744	50	0	0	251	7'180
Réseau F-Montagnes	11'321	28'342	0	1'269	2'876	86'445
Réseau Haut-Plateau	7'868	1'460	0	94	1'454	19'366
Réseau Haute-Ajoie	8'245	165	0	0	2'074	35'827
Réseau Haute-Sorne	4'721	271	75	72	1'255	18'284
Réseau Vendline-Coeuvatte	4'438	96	37	575	1'412	34'835
Total	82'896	30'384	206	2'334	15'441	367'747

3.2.12 Projets liés à la qualité du paysage

Les projets liés à la qualité du paysage encadrés par la FRI sont bien établis dans nos campagnes. La demande en conseil pour 2017 fut extrêmement faible, preuve que les agriculteurs souhaitant participer au programme sont déjà inscrits de longue date.

3.2.13 Etudes d'impact

En date du 1^{er} décembre 2008, l'Ordonnance fédérale du 19 octobre 1988 relative à l'étude de l'impact sur l'environnement (OEIE; RS 814.011) a été révisée et le seuil minimal des effectifs au-delà duquel une étude d'impact sur l'environnement est exigée a été relevé. En raison de cette hausse de seuil, peu de projets ont été soumis à étude d'impact sur l'environnement depuis cette date. Toutefois, en 2017, après quelques années durant lesquelles la FRI n'a plus été active dans ce domaine, trois nouveaux mandats ont été ouverts, pour deux poulaillers et une porcherie. Un dossier a été mené à bien en 2017 et les deux autres seront terminés en 2018.

Pour l'établissement de ces études d'impact sur l'environnement, la FRI dispose de bonnes compétences qui lui permettent d'être très concurrentielle, même au tarif non-abonné.

Avec l'évolution des structures agricoles et compte tenu des exigences du marché (taille minimale de nouvelles installations "hors-sol" plus importante, par exemple), ces mandats seront certainement voués à se multiplier à l'avenir.



3.3 Production animale (PAN)

Les faits marquants en 2017 ont été la finalisation du projet « Production laitière durable » et le lancement d'une nouvelle prestation de conseil en matière de santé des mamelles. Le projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux » a démarré avec une première série de tests d'efficacité des produits antiparasitaires. La poursuite du projet Interreg « Production laitière efficiente » a permis de délivrer la prestation *Lait'ficient* et d'entamer le volet « fourrages » du projet. Le domaine PAN a participé activement dans l'organisation et l'installation du Marché des Terroirs, dans le cadre du 7^e Concours suisse des produits du terroir.

3.3.1 Prestations en production animale

Suivis de troupeaux

En février 2017, le domaine a débuté une nouvelle prestation de suivi de troupeau touchant à la santé des mamelles (voir : www.frij.ch/conseil/production animale/nos prestations). La base est la même que pour le suivi d'alimentation, c'est-à-dire une mise en valeur graphique du contrôle laitier avec quelques courts commentaires sur l'évolution du troupeau, les teneurs du lait avec points d'attention sur les vaches en risque d'acidose ou d'acétonémie et la santé des mamelles. Douze élevages qui faisaient partie du réseau du projet ont continué un suivi de troupeau sous forme de prestation payante. En plus de cela, le domaine a encore effectué une dizaine de suivis de troupeaux et quelques plans globaux.

Les fourrages des prairies étaient de bonne qualité avec de hauts taux en sucres, surtout dans les foins selon les analyses effectuées. Les foins ont été fauchés jeunes cette année. La qualité du maïs 2017 est aussi très bonne, avec une grande part d'épis dans la plante entière.

Prestations diverses en production animale

Deux expertises pour pertes d'animaux ont été conduites. Elles concernaient chacune un grand nombre d'animaux.

Par ailleurs, le domaine a répondu à quelques demandes concernant le recensement, des notifications dans la Banque de Données sur le Trafic des Animaux (BDTA), ainsi que dans le portail Agate, entrées et sorties d'animaux de/vers l'estivage.

Un conseiller en production animale établit des dossiers de constructions ou transformations de bâtiments pour la détention de troupeaux laitiers ou allaitants, avec les plans de volume des fosses ou les dimensionnements des hangars à machines agricoles. Au total 22 dossiers ont été traités en 2017.

3.3.2 Projets particuliers en production animale

Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux

Ce projet a obtenu en 2017 un financement de la Fondation Sur-la-Croix et a pu démarrer dès le printemps, en collaboration avec l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL). L'objectif 1 consiste à recenser les pratiques des agriculteurs en matière de lutte contre les parasites internes. Un questionnaire spécifique a été élaboré pour les troupeaux de vaches laitières (VL) et les troupeaux de vaches allaitantes (VA) du Jura et du Jura bernois. Pour les VL, 51 questionnaires ont été retournés et 53 pour les VA. Leur mise en valeur a permis de connaître les pratiques de traitement, la fréquence, les produits utilisés et les catégories de bovins visées pour lutter contre les endoparasites.

L'objectif 2 visait à tester l'efficacité des produits de traitement les plus utilisés dans la région afin de contrôler si l'on observe l'apparition de parasites résistants dans nos régions.

11 exploitations (VL 5 et VA 6) ayant répondu au questionnaire ont été sélectionnées pour une analyse coproscopique du troupeau de génisses d'élevage et/ou de veaux allaitants en août-septembre, période critique en matière d'infestations parasitaires

Des analyses individuelles ont été effectuées pour connaître l'état d'infestation des animaux au pâturage (131 génisses laitières et 83 veaux de VA). Puis un traitement a été fait (Eprinex ou Noromectine) en même temps qu'un 2^e prélèvement de bouses dans les 7 exploitations avec suffisamment de parasites. Finalement, 14 à 17 jours après le traitement, un 3^e prélèvement a été effectué afin de vérifier l'efficacité du traitement. En moyenne, 94 % des œufs trouvés avaient disparu grâce au traitement, ce qui montre une assez bonne efficacité, mais avec des variations entre les élevages.



Rassemblement des génisses pour l'échantillonnage.



Préparation pour le comptage des parasites au labo.

Projet ovins-caprins

Fruit de ce projet, la marque « Brun noir du Jura » a été créée pour développer la vente directe de la viande d'agneau et de brebis de la race locale Brun noir du Pays. Plus de 60 agneaux ont été vendus via cette filière de producteurs en 2017. Plusieurs brebis de réforme ont été mises en valeur sous la forme de viande séchée, saucisses ou merguez. Des démarches supplémentaires de commercialisation sont développées avec différents partenaires du Jura et de Bâle.

Planification territoriale des mesures de protection des troupeaux

Le projet arrive à son terme. 60 exploitations ont été visitées entre l'automne 2016 et juin 2017. Les attaques de prédateurs reconnues ou non par l'Office fédéral de l'environnement (ENV) ont été répertoriées. Des zones géographiques sensibles se dessinent dans le Jura. Des mesures sont déjà mises en place dans ces zones et le seront encore ces prochains mois. Le rapport est en cours.

Projet Interreg « Production laitière efficiente »

En 2017, le domaine a délivré 13 prestations de conseil « Lait'ficient » en collaboration avec le domaine Gestion. Cette approche développée dans le cadre du premier projet Interreg et consolidée dans le 2^e est une approche à la fois globale de l'exploitation laitière, mais qui débouche rapidement sur une mise en évidence des leviers d'action prioritaires permettant d'améliorer le revenu. Dans un autre volet du projet, 50 exploitations ont été enquêtées quant à leurs pratiques au niveau de la production des fourrages, la gestion des pâturages et l'affouragement, afin de rechercher des déterminismes de la valorisation des fourrages et des concentrés distribués. En parallèle, des mesures sur le terrain ont été réalisées en collaboration avec Agroscope sur 5 sites comportant chacun deux parcelles observées et réparties sur le Jura et le Jura bernois. L'objectif de ces mesures est de décrire la croissance de l'herbe et la qualité des fourrages en lien avec l'évolution de la météo et le milieu.

Enfin, les conseillères et conseillers impliqués dans ce projet ont réalisé un travail de marketing et de promotion de la prestation *Lait'ficient* avec la réalisation de divers supports.



Le logo de la prestation Lait'ficient.



Dispositif d'observation de la pousse de l'herbe.

Projet « Production laitière durable »

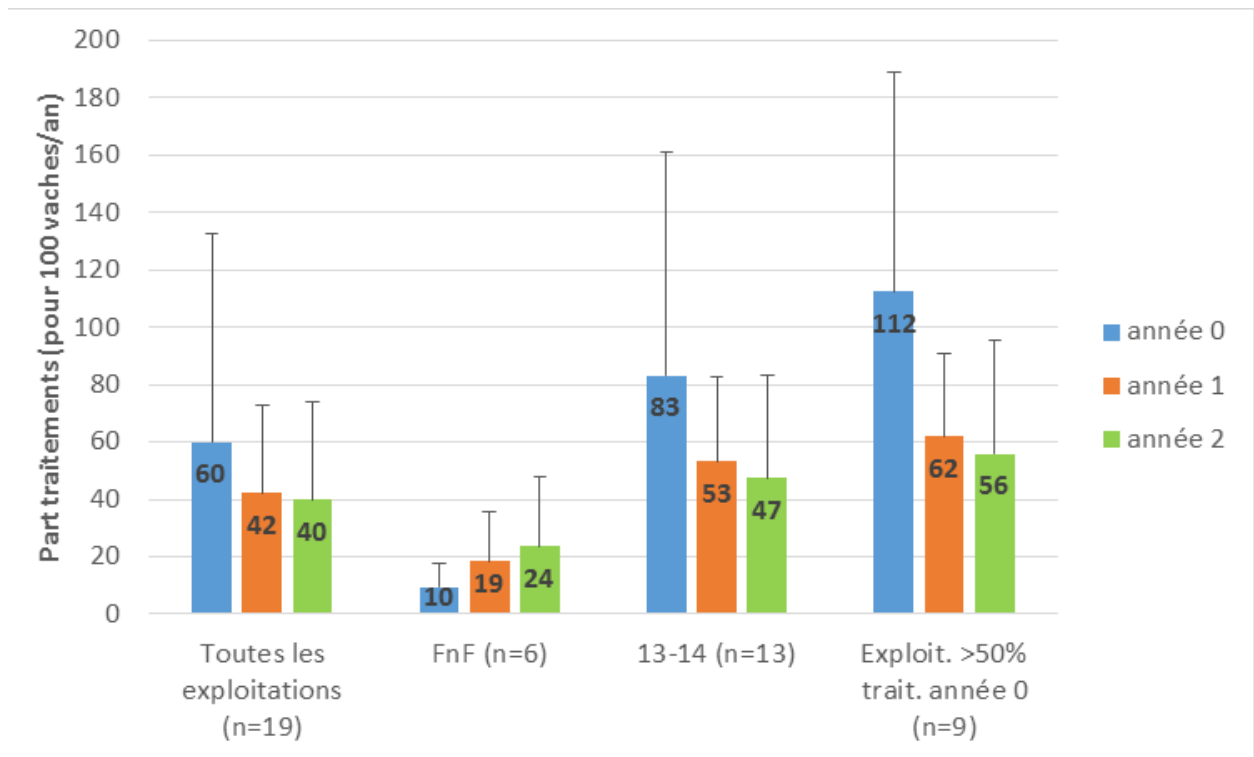
Ce projet a été conduit en collaboration avec l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL). Il avait débuté en 2013 et a été clôturé en début d'année 2017, avec une dernière rencontre du réseau d'exploitations laitières et une réunion avec des vétérinaires de la région intéressés par ce type de démarche.

Les résultats ont été publiés dans la revue Recherche Agronomique Suisse, n°8 nov-déc. 2017 avec le titre : Réduire les antibiotiques et augmenter l'autonomie alimentaire en production laitière. Retrouvez la publication, ainsi que l'affiche présentant les principaux enseignements du projet sur www.frij.ch/Projets/Production animale. Les objectifs et les résultats principaux sont décrits au chapitre 3.3 du présent rapport.

Toutes les exploitations laitières de la région peuvent bénéficier des avancées de ce projet. Une possibilité est de rejoindre un groupe de travail « Probétail ». Un groupe a été mis sur pied fin 2017, mais d'autres peuvent être constitués dès qu'il y a 7 à 10 personnes intéressées. Par ailleurs, le domaine Production animale propose une mise en valeur graphique des résultats du contrôle laitier, accompagné de quelques constats sur l'alimentation et la santé des mamelles. Puis, suite à une visite pour prendre connaissance du contexte de la ferme et du troupeau, des conseils peuvent être donnés pour un tarissement sélectif, ainsi que pour les vaches présentant des comptages cellulaires élevés.

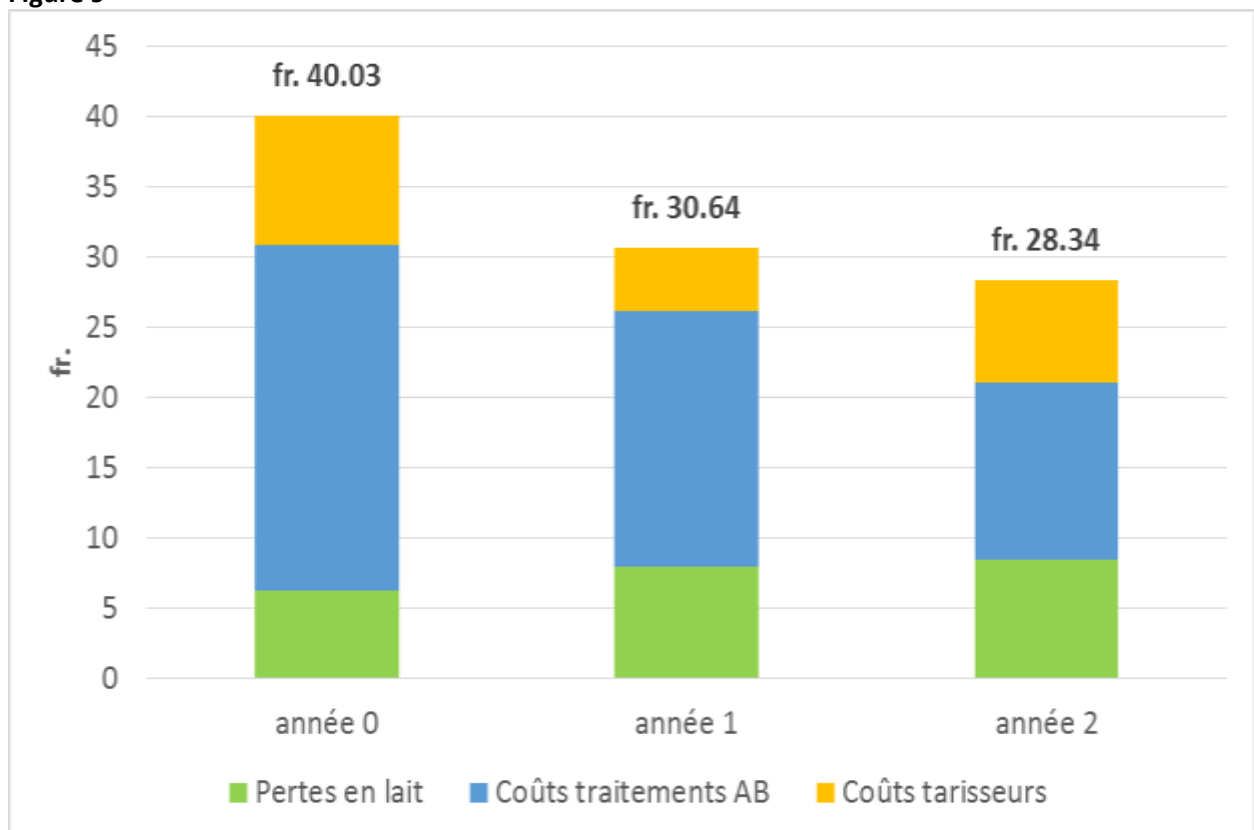
(voir: www.frij.ch/conseil/production animale/nos prestations).

Figure 8



Evolution des traitements antibiotiques pour 100 vaches laitières par an.

Figure 9



Evaluation économique des mesures prises.

3.3.3 Relations externes et collaborations

Expositions de bétail laitier

La FRI apporte un soutien logistique par un conseiller aux manifestations ci-dessous. Voici les grandes lignes 2017:

- **Arc Jurassien expo** : 21e édition le 18 mars, 182 animaux classés, 20 veaux présentés et 5 vaches allaitantes avec leur veau exposés.
- **Marché-Concours bovin du JB** : 39e édition le 13 octobre, 209 vaches et génisses classées.
- **Marché-Concours** des syndicats bovins de la race tachetée rouge à Delémont : 81e édition le 23 septembre, 102 vaches et génisses classées.



Les championnes Arc Jurassien Expo 2017



La championne du Jura bernois

Agridea

- **Groupe intercantonal production animale** : Le groupe a travaillé à l'élaboration de fiches techniques sur la réduction des antibiotiques. En particulier, un protocole d'aide pour le tarissement sélectif a été développé en collaboration avec le Service sanitaire bovins (SSB).
- **Groupe intercantonal Construction** : Une rencontre avec le nouveau responsable, M. Claude Gallay a eu lieu. Il va donner un peu de renouveau à ce groupe.

3.3.4 Apiculture

Sauvegarder les abeilles sauvages et domestiques dans nos campagnes

Les cantons de Vaud, Jura et le Jura bernois participeront à un projet intercantonal, dont le but est de favoriser le développement des abeilles domestiques et sauvages. Le projet permettra de tester de nouvelles mesures prises par les agriculteurs pour améliorer les conditions d'existence des insectes pollinisateurs.

Un programme destiné à protéger les pollinisateurs en milieu agricole

Les abeilles et autres insectes pollinisateurs jouent un rôle important dans les écosystèmes en général et pour l'agriculture en particulier, qui en dépend directement. En effet, près de 35% de la production agricole mondiale est attribuée à l'activité des pollinisateurs.

La disparition importante de colonies d'abeilles est à déplorer depuis plusieurs années et partout dans le monde. Les insectes pollinisateurs sont effectivement exposés à de multiples problèmes et de nombreux facteurs sont susceptibles de perturber leur développement et leur survie.



Pour pallier à cette situation et favoriser le maintien de cette population d'insectes, un nouveau projet regroupant les cantons de Vaud et du Jura ainsi que le Jura bernois voit ainsi le jour. Ce programme qui est soutenu financièrement par la Confédération, les Services d'agriculture des cantons impliqués et les partenaires actifs dans le domaine de la vulgarisation agricole, s'inscrit dans le cadre de l'instrument de la politique agricole « Utilisation durable des ressources naturelles », au sens des articles 77a et 77b de la Loi fédérale sur l'agriculture. Dans le Jura et le Jura bernois, le projet sera mis en œuvre par la Fondation rurale interjurassienne (FRI) et dans le canton de Vaud par le Service de l'agriculture et de la viticulture et Prométerre. Les fédérations d'apiculture des cantons participants sont parties prenantes du projet.

Des mesures ciblées

Les initiateurs s'engagent à promouvoir et à développer un ensemble de mesures agricoles favorables aux abeilles sauvages et domestiques. Ces mesures visent à améliorer le développement des insectes pollinisateurs, en agissant par exemple sur leurs ressources en nourriture, leurs habitats ou encore en favorisant des pratiques agricoles qui contribuent à leur préservation. Un objectif supplémentaire de ce projet est d'améliorer les collaborations et les interactions entre les filières agricoles et apicoles. La complémentarité des activités de chacun est évidente et les synergies doivent être renforcées. Des échanges entre agriculteurs et apiculteurs seront ainsi organisés. Ces derniers permettront aux différentes parties de faire part de leurs observations et de valider les pratiques favorisant les insectes pollinisateurs. Les résultats de ces actions serviront de référence pour une mise en œuvre durable à l'échelle nationale.

Ces mesures feront l'objet d'une évaluation continue et d'un monitoring, menés conjointement entre les porteurs de projet et les partenaires scientifiques (Université de Neuchâtel, Agroscope).

Un soutien indirect à l'apiculture

Ce sont près de 2 millions de francs qui seront consentis pour la recherche et les études de terrain en faveur des pollinisateurs.

Sur le canton de Vaud, 20 ruchers seront appelés à participer. Sur le Jura et le Jura bernois, ce sont 10 ruchers qui participeront. Les apiculteurs conduiront leurs ruches selon un protocole recommandé par le centre de recherche apicole. Le travail supplémentaire à la conduite normale d'un rucher est rétribué.

Une plateforme informatique financée par le canton de Vaud, sera mise à disposition gratuitement pour tous les apiculteurs du canton de Vaud, du Jura et du Jura bernois, par utilisation simple sur Smartphone ou ordinateur.

Cette plateforme permettra une saisie centralisée des actions effectuées dans le rucher et sera alimentée à partir des données déjà renseignées via le formulaire B2 du « Recensement coordonné des données agricoles ». Elle permettra ainsi de faciliter la récolte et la valorisation des données. Chaque apiculteur disposera d'un accès individuel à la plateforme sur laquelle il pourra renseigner et suivre les activités et actions réalisées sur ses ruches.

Nos principaux défis pour les années à venir sont de pouvoir développer et offrir des prestations de qualité aux familles paysannes du Jura et du Jura bernois, leur permettant d'améliorer leurs pratiques et leur revenu. La forte augmentation des germes résistants aux antibiotiques, ainsi que la baisse d'efficacité des produits antiparasitaires sont de gros défis à relever ces prochaines années en changeant certaines pratiques et surtout en se positionnant du côté de la prévention des maladies, ainsi que par la promotion de la santé des animaux.



3.4 Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)

Les fait marquants en 2017 : La promotion de 3 nouvelles prestations a marqué le début de l'année : projection simplifiée des résultats comptables ; analyse des coûts de production et analyse des potentiels de l'exploitation avec l'outil OptimiFRI. Dans les 3 cas, l'objectif a été d'inciter nos clients à prendre un peu de recul et de leur offrir la possibilité et les moyens de comprendre le fonctionnement de leur entreprise dans le détail, ainsi que son évolution prévisible. Le but étant de leur permettre de prendre les décisions stratégiques liées à leur avenir en connaissance de cause. Bien qu'encore faible, le nombre de mandats liés à ces 3 prestations présente une évolution positive. Des efforts pour les faire mieux connaître et pour les promouvoir devront néanmoins être poursuivis.

En parallèle, l'introduction du nouveau plan comptable a commencé à déployer ses effets. Plusieurs de nos outils ont été adaptés, voire développés et certains devront encore l'être. Par rapport au changement de plan et de programme comptable, 2017 représente encore une année de transition. Plusieurs aspects devront encore être développés afin que les clients profitent pleinement des avantages de ce changement le plus rapidement possible.

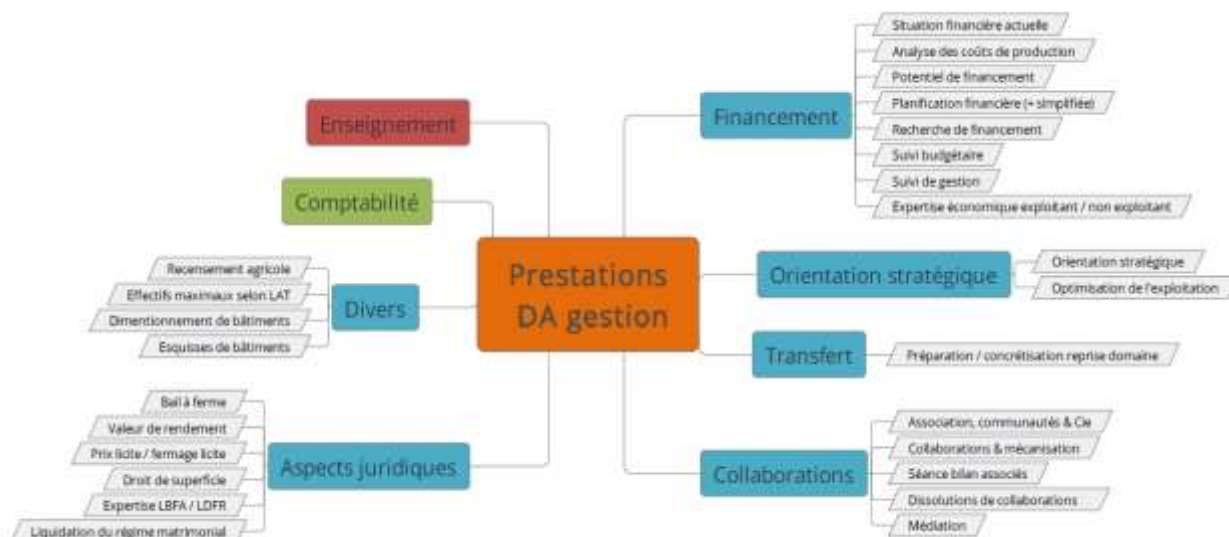
3.4.1 Nos activités

Vue d'ensemble de nos prestations

Le graphique ci-dessous présente de manière concise l'ensemble des prestations dispensées par le domaine gestion d'entreprise et économique rurale. Ces prestations sont regroupées par thématique.

Figure 10

Vue synoptique des prestations du domaine Gestion d'entreprise et économie rurale.



Objectif général

Lorsque nous sommes sollicités par un client pour délivrer une prestation, la première étape consiste à déterminer la finalité de la démarche pour laquelle nous sommes mandatés : quel est le but que le client souhaite atteindre ? Or, cette question s'applique également à nous : quel est ou quel devrait être notre objectif en proposant nos services ? Une réponse est commune à toutes nos prestations, elle constitue la finalité de notre démarche. Concrètement, il s'agit dans un premier temps de rendre nos clients attentifs à certains points et de les aider à **concevoir clairement les bonnes questions à se poser**. Dans un second temps, notre rôle consiste à **rendre accessibles et mettre en évidence les informations pertinentes, connaissances nécessaires et outils adéquats**. Enfin, l'objectif est de **valider avec les clients** que les réflexions menées apportent bien une réponse à la problématique posée. Ainsi, la démarche permet aux agriculteurs d'être les acteurs de leur activité professionnelle et de prendre les décisions relatives à leur exploitation de manière sereine et réfléchie.

3.4.2 Particularités et défis pour l'avenir

Thématique du financement

La planification technique, économique et financière – plus connue sous le nom de budget d'exploitation – représente l'activité principale des conseillers en gestion. Les demandes sont dans la majorité des cas liées à une exigence des partenaires financiers (banque, organismes de crédit, association d'entraide) lors d'un projet de construction ou de transformation sur l'exploitation. Dans de (trop !) rares cas, la demande n'est pas induite et provient directement du client qui souhaite analyser le fonctionnement de son exploitation.

Un premier défi pour l'avenir sera d'augmenter le nombre de demandes non induites par des tiers. Notre rôle sera de montrer la pertinence de cette démarche et les plus-values que les agriculteurs peuvent en retirer. Pour y parvenir, nous souhaitons simplifier notre outil et l'adapter au nouveau programme comptable, dans l'idée qu'une projection simplifiée des résultats (comment évolueront mes résultats comptables si je ne change rien à mon organisation ?) soit proposée lors de chaque bouclage comptable à un coût très raisonnable.

Un second défi sera de promouvoir une prestation très peu sollicitée actuellement : le suivi budgétaire. L'élaboration d'un budget n'a pas pour but de prédire l'avenir, mais bien d'analyser la situation de l'entreprise et d'en comprendre son fonctionnement, afin de calculer ce qui se produira dans le futur sur la base des hypothèses posées. Une fois réalisée, cette démarche peut également servir d'outil de pilotage pour l'entrepreneur ! En vérifiant a posteriori que les hypothèses envisagées sont correctes – ou ne le sont justement pas ! – le chef d'entreprise pourra réagir rapidement et adapter sa conduite d'exploitation au besoin. Concrètement, pour y parvenir, nous souhaitons adapter notre outil de planification afin qu'il puisse générer un comparatif entre les résultats comptables et les résultats budgétisés et le remettre systématiquement lors de l'élaboration d'un budget.

Un troisième défi sera de poursuivre la démarche de promotion débutée cette année en lien avec l'analyse des coûts de production. L'outil que nous avons mis en place (Pres'co) a été racheté par Agridea dans le but de le mettre à disposition des conseillers de toute la Suisse. Il s'agit d'un réel succès et le fait que l'outil soit utilisé au niveau national ouvre de très belles perspectives. En effet, la base de données et appelée à s'agrandir rapidement. Ainsi, en sollicitant cette prestation, l'agriculteur pourra non seulement savoir à combien lui revient la production d'un kg de lait, d'un kg de viande ou d'une décitonne de blé, mais il pourra en plus comparer son résultat avec celui de ses pairs. Naturellement, plus la base de données sera étoffée, plus le résultat sera pertinent et permettra de déduire des pistes d'amélioration pour nos clients.

Un quatrième défi sera de proposer à nouveau la prestation d'analyse de la situation financière actuelle. En effet, cette prestation était réalisée à l'aide de l'outil AnaFRI. Avec le changement de programme comptable, l'outil est devenu inutilisable. Étant donné qu'une mise en valeur graphique était promise avec le nouveau programme comptable, nous avons pris l'option d'utiliser ce qui avait été mis en place au niveau national, plutôt que d'adapter notre outil. Malheureusement, il s'est avéré que les mises en valeurs proposées nécessitaient certaines adaptations avant de pouvoir répondre à nos attentes. Nous avons donc pris contact avec nos collègues de Suisse romande et adressé une demande commune à Agrotwin AG, afin que les adaptations souhaitées puissent être apportées. Notre demande a été acceptée et le résultat a été promis pour le printemps 2018. Dès que les mises en valeur seront disponibles, la prestation sera proposée systématiquement lors de chaque bouclage.

Un cinquième défi sera de continuer à disposer de statistiques comptables spécifiques à notre région. Ces statistiques présentent en effet des informations très intéressantes au niveau macroéconomique. Elles permettent de se rendre compte des tendances de l'agriculture du Jura et du Jura bernois et d'en suivre l'évolution. Au niveau du conseil individuel, elles permettent également de disposer de références sur lesquelles s'appuyer pour comparer les résultats obtenus. Jusqu'aux exercices comptables 2015, les données étaient directement mises en valeur par nos soins sur la base des données transmises par Segeca et la fiduciaire FRI. A partir de l'année comptable 2016, les informations devront être recherchées directement dans le Datapool géré par Agrotwin AG. Actuellement, les données ne sont pas disponibles. Il conviendra donc de trouver une solution dans les meilleurs délais.

Parmi les autres prestations proposées dans cette thématique, à savoir le suivi de gestion, les expertises économiques pour exploitants ou non-exploitants, l'analyse du potentiel de financement et la recherche de financement, il nous paraît important de relever les changements législatifs qui interviendront à partir de 2018. Les conditions à remplir pour pouvoir bénéficier de crédits d'investissement ou de subventions seront en effet adaptées. Notre rôle consistera donc à accompagner nos clients afin qu'ils puissent s'accommoder au mieux de ces changements.

Thématique de l'orientation stratégique

Cette thématique regroupe 2 prestations : l'orientation stratégique et optimisation de l'exploitation. Ces 2 prestations sont étroitement liées, la première permet à l'exploitant de répondre à la question « pourquoi ? », la seconde permet de répondre à la question « comment ? ». Ces deux questions sont essentielles et tout agriculteur devrait se les poser ou se les être posées un jour.

Notre défi dans ce domaine sera de développer ces prestations et de susciter l'intérêt des clients. Pour y parvenir, nous souhaitons mettre en avant l'outil OptimiFRI, qui, bien qu'il soit opérationnel depuis quelques temps déjà, a été sensiblement perfectionné.

Thématique des transferts d'exploitation

A l'instar des budgets d'exploitation, l'accompagnement relatif aux transferts de patrimoine représente également une des activités qui occupe le plus de temps des conseillers du domaine gestion. Le fait de remettre ou de reprendre une exploitation agricole représente une étape essentielle dans la vie d'un agriculteur. Des questions juridiques, comptables, liées au financement mais surtout humaines doivent être abordées afin que cette phase de vie se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Par rapport à cet aspect, il faut relever que le guide pour l'estimation de la valeur de rendement sera révisé dans le courant du printemps 2018. Dans la mesure où la valeur de rendement sert de référence pour bon nombre de calculs, cette modification aura une incidence directe sur les valeurs de transfert.

Notre défi pour 2018 sera d'intégrer au plus vite les modifications qui surviendront dans le cadre de la révision du guide et d'en tenir compte dans les futurs transferts d'entreprises agricoles.

Thématique liée aux aspects juridiques

Comme mentionné ci-dessus, le guide pour l'estimation de la valeur de rendement sera révisé dans le courant du printemps 2018. Le guide actuel date de 2003, il s'agira donc d'adapter les pratiques aux nouveautés qui surviendront. En parallèle à la mise à jour du guide, il faut relever que l'Ordonnance sur les fermages sera également revue.

Ces deux modifications auront un impact sur la totalité des prestations en lien avec cette thématique. En effet, le calcul du fermage licite est déterminant pour l'élaboration d'un bail à ferme. Or, et la valeur de rendement et les coefficients présents dans l'Ordonnance sur les fermages influencent le fermage licite. En ce qui concerne les prestations de calcul de la valeur de rendement, du prix licite, l'élaboration d'un droit de superficie, le calcul lié à la dissolution du régime matrimonial ou toute autre expertise en lien avec la LDFR ou la LBFA, la valeur de rendement représente un élément central.

Notre défi pour 2018 sera donc le même que celui évoqué en lien avec la thématique du transfert de patrimoine, à savoir d'intégrer au plus vite les modifications législatives et d'en tenir compte dans notre pratique.

Thématique liée aux collaborations

Qu'il s'agisse d'une communauté complète d'exploitation, d'une association, d'une collaboration dans un domaine particulier ou d'un simple achat en commun de machines, toutes les synergies qui peuvent être développées entre les agriculteurs représentent un potentiel d'optimisation et d'économies qui peuvent parfois s'avérer très importantes. Notre rôle dans ce domaine est non seulement de sensibiliser les agriculteurs aux avantages que les collaborations peuvent offrir, mais également de les rendre attentifs aux risques inhérents à ce genre de démarches. Par ailleurs, un accompagnement adéquat et une bonne préparation sont les meilleurs gages d'une future collaboration réussie et dans laquelle les partenaires parviennent à s'épanouir pleinement.

Dans ce domaine, l'évolution technologique présente un énorme potentiel d'amélioration. *Notre défi pour l'avenir*, sera de suivre les avancées techniques et de les utiliser pour simplifier au maximum les démarches inhérentes à toute collaboration. Le fait de réduire les contraintes administratives et techniques diminuera les inconvénients et, partant, renforcera l'attrait des collaborations.

Thématique « divers »

Cette rubrique regroupe les prestations telles que le recensement (accompagner les agriculteurs pour remplir leur recensement en vue de bénéficier des paiements directs), différents calculs en lien avec la LAT (effectifs maximaux, étude d'impact) ou le dimensionnement des fosses ou des locaux de stockage, l'élaboration d'esquisses de bâtiments, le calcul prévisionnel de paiements directs, etc.

Dans ce domaine, la thématique de l'économie d'énergie, en particulier en lien avec les bâtiments, prendra très certainement de l'importance à moyen terme. En fonction des nouveautés qui seront proposées, des économies importantes pourraient être réalisées dans certains cas.

Notre défi pour l'avenir sera de nous tenir au courant des nouveautés, afin de pouvoir réagir rapidement et de faire profiter nos clients de conseils en lien avec les innovations qui ne manqueront pas de voir le jour.



3.5 Agriculture biologique

3.5.1 PROJAB

L'objectif du comité de pilotage, PROJAB (Promotion de l'agriculture biologique dans le canton du Jura et dans le Jura bernois) est d'atteindre **20% d'agriculteurs bio en 2020 dans le Jura et le Jura bernois**. En 2017, 19 exploitations ont décidé de produire selon le mode de l'agriculture biologique dans le Jura et quatre dans le Jura bernois.

L'évolution positive de ces dernières années s'est poursuivie sur le marché bio. Le marché bio a aussi continué de progresser en augmentant d'env. 7.8% (2015 : 5.2%), le chiffre d'affaires bio a dépassé pour la première fois les 2,5 milliards de francs (2015 : 2,323 mia Fr.) et la proportion de bio par rapport à l'ensemble du marché alimentaire a atteint 8,4% (2015 : 7.7%). La poursuite de la progression du bio repose sur des bases solides et notre agriculture peut jouer un rôle central dans ce développement et profiter de la valeur ajoutée liée à ce mode de production.

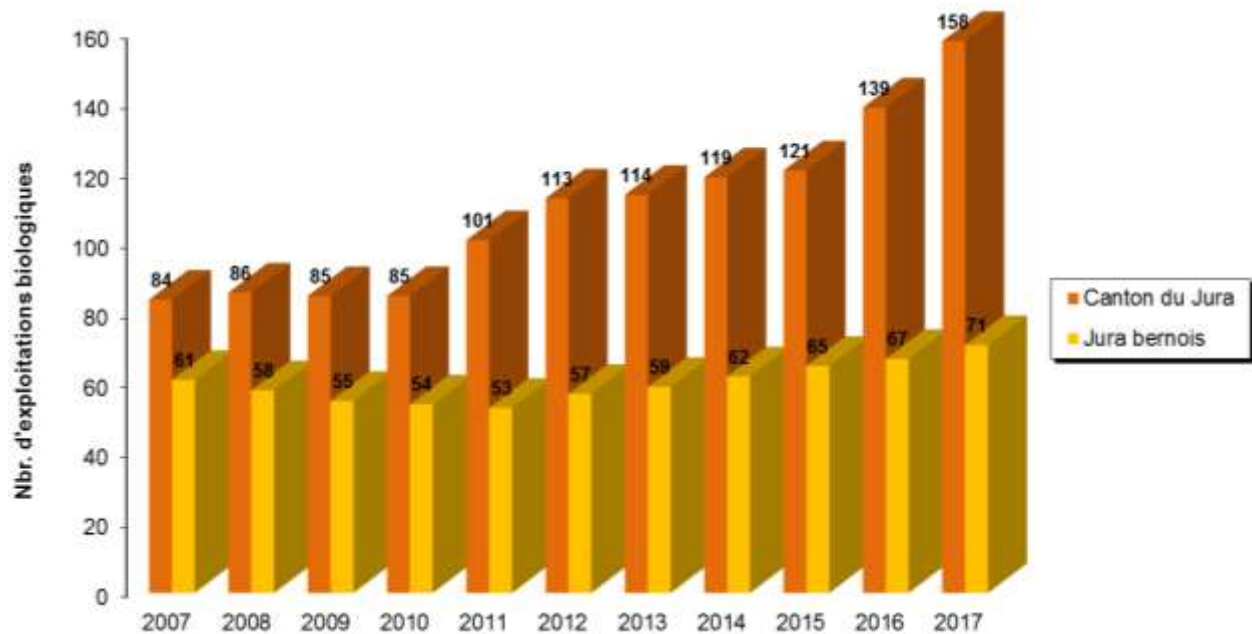
Par des efforts supplémentaires dans les domaines de la vulgarisation, du marché, de la politique et de l'information, PROJAB, en collaboration étroite avec les organisations membres. En poursuivant son implication dans la promotion de l'agriculture biologique, PROJAB compte sur une progression supérieure à la moyenne nationale dans le canton du Jura et le Jura bernois.

Composition de PROJAB

Bio Jura : Selina Droz ; Bärner Bio Bure : Rahel Kilchsperger ; Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB) : Wilfred Schnegg ; Chambre jurassienne d'agriculture (CJA) : Céline Odiet ; Bio Suisse : Pascal Olivier ; Service de l'économie rurale du canton du Jura (ECR) : Pierre Frund ; Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne (OAN) : Simon Jöhr ; Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) : Olivier Girardin.

Figure 11

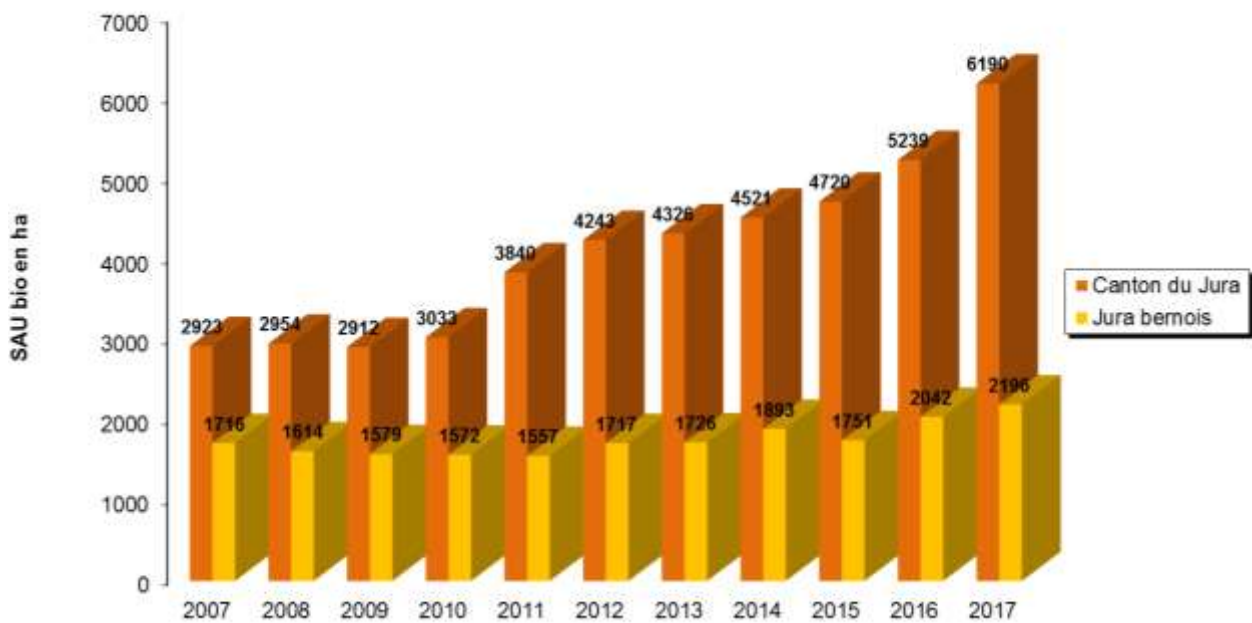
Evolution du nombre d'exploitations agricoles Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2007 et 2017.



(Sources : ECR - 2017 et GELAN - 2017)

Figure 12

Evolution de la SAU Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2007 et 2017.



(Sources : ECR - 2017 et GELAN - 2017)

3.5.2 Production végétale

Essai variétaux conduits en mode biologique

Dans le cadre de ses activités, la FRI a réalisé différents essais variétaux en collaboration avec la station de recherche en agriculture biologique (FiBL) et Agrocope ART, à savoir:

- Blé d'automne, 9 variétés, chez MM. Daniel et Jean-Philippe Ramseyer à Montignez;
- Colza, 6 variétés, chez MM. Michel et Philippe Roy à Porrentruy.

Les rapports complets sont disponibles sur le site Internet de la FRI – www.frij.ch.

Démonstration de sarclage des céréales

Grâce à l'initiative d'un agriculteur de la région de Delémont, une démonstration de sarclage de céréales a été organisée en avril. Cette méthode de désherbage a tout son intérêt, surtout dans les zones avec de fortes infestations de vulpin.



Sarclage de céréales.

Développement de nouvelles cultures

Grâce aux contacts que nous entretenons avec les différents partenaires, différentes cultures ont été introduites dans la rotation jurassienne, notamment la betterave sucrière, le lin oléagineux et le millet. Ces cultures ont fait l'objet de suivis réguliers.



Sarclage de betteraves.

Suivi de couverts végétaux

Grâce au soutien de BioSuisse, un suivi de parcelles et un comparatif de différents types de couverts végétaux a été réalisé à l'automne 2016 et au printemps 2017. L'objectif de ces observations est d'identifier les facteurs de réussite pour une meilleure fertilité des assolements en grandes cultures bio.

De plus, une plateforme d'essai a été mise en place à l'été 2017 à Courtedoux. Une douzaine de couverts végétaux différents ont été évalués. Les résultats sont disponibles sur le site internet de la FRI.



Courtedoux.

3.5.3 Production animale

Fin du projet « Production laitière durable » et démarrage d'une nouvelle prestation de conseil

Le projet qui avait débuté en 2013 et était conduit en collaboration avec l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) a été clôturé en début d'année 2017. Une dernière rencontre du réseau de 20 exploitations laitières et une réunion avec des vétérinaires de la région intéressés par ce type de démarche ont été organisées en février.

Par la suite, les résultats ont été publiés dans la revue *Recherche Agronomique Suisse*, n°8 nov-déc. 2017 avec le titre : Réduire les antibiotiques et augmenter l'autonomie alimentaire en production laitière (retrouvez la publication sur www.frij.ch). Pour rappel, les objectifs du projet étaient les suivants :

- Réduire l'emploi d'antibiotiques ;
- Augmenter l'autonomie alimentaire ;
- Maintenir, en parallèle, une bonne santé des mamelles.

Les principaux résultats en matière de diminution des antibiotiques et de santé des mamelles sont :

- Diminution de 33% des traitements antibiotiques entre le début du projet et la 2^e année de suivi ; on passe de 60 à 40 traitements pour 100 vaches par an (moyenne des 19 élevages mis en valeur) ;
- Diminution de 50% des traitements pour les exploitations qui traitaient le plus ;
- Légère augmentation des cellules dans le lait du tank (5%) après une diminution la 1^{ère} année ;
- Légère diminution de la part des contrôles laitiers en dessous de 100'000 cellules (70 à 66% la 2^e année).

En ce qui concerne l'autonomie alimentaire, les résultats sont les suivants :

- Moins 180 kg de concentrés distribués par vache laitière par an (823 → 642 kg) ;
- Diminution des concentrés de 22 % en gramme par kg de lait ;
- Production laitière diminuée de 30 kg par vache laitière et par an ;
- Une bien meilleure efficacité des concentrés : seulement 0,17 kg de lait en moins par kg de concentré économisé.

Une grossière évaluation économique des coûts liés à la santé des mamelles a montré que les fermes du réseau ont pu les diminuer de 29%. Les principales recommandations qui découlent de ces expériences sont les suivantes :

- En premier lieu, il faut miser sur la prévention : alimentation équilibrée et permettant une bonne rumination, confort des vaches, technique de traite, hygiène de traite et du logement, etc ;
- Pour les traitements avec des médecines complémentaires, commencer par des cas de mammites peu graves avec des symptômes clairs et avancer par étape ;
- Utiliser les tarisseurs antibiotique de manière très ciblée et suite à une analyse de lait.

Un constat était aussi qu'il est préférable de ne pas se lancer tout seul dans la diminution des antibiotiques, surtout si ses connaissances des méthodes complémentaires ne sont pas très étendues. Il est possible de trouver de l'appui dans le cadre d'un groupe d'intérêt ou de travail tel que « Probetail » (voir ci-dessous) ou de se faire accompagner par une ou un conseiller FRI. Le domaine production animale propose une mise en valeur graphique des résultats à chaque contrôle laitier, accompagné de quelques constats sur l'alimentation et la santé des mamelles. Puis, suite à une visite pour prendre connaissance du contexte de la ferme et du troupeau, des conseils peuvent être donnés pour un tarissement sélectif, ainsi que pour les vaches présentant des comptages cellulaires élevés. Si vous souhaitez utiliser les médecines complémentaires, il est préférable de posséder un minimum de connaissances dans le domaine ou d'avoir suivi une formation de base (voir www.frij.ch/Conseil/Production-animale/Nos-prestations).

Lancement de groupes de travail « Probetail »

Une première rencontre avait été organisée sous l'égide « Probetail » en automne 2016 en collaboration avec Bio Suisse et Bio Jura. Cette proposition de former un ou plusieurs groupes se retrouvant chez un membre pour progresser ensemble dans la conduite du troupeau laitier ou allaitant avait rencontré un certain succès avec une vingtaine de personnes inscrites et intéressées à continuer dans cette démarche.

De plus, comme le projet « Production laitière durable » touchait à sa fin et que des membres du réseau désiraient continuer les rencontres, des propositions devaient être formulées pouvant répondre à ces demandes.

D'entente avec Bio Suisse et Bio Jura, la FRI a donc lancé un nouveau groupe « Probetail » troupeaux laitiers pour le Jura et le Jura bernois. Une première rencontre a eu lieu début novembre sur une ferme du Jura bernois et une seconde agendée en janvier 2018. Dans un premier temps, ce groupe est animé par une conseillère FRI afin de bénéficier des avancées faites dans le cadre du projet « PL-durable ». Bio Suisse offre les frais de participation aux éleveurs et éleveuses bio et finance la venue d'un ou une spécialiste une fois par an.

Un deuxième groupe « Probetail » troupeaux allaitants est prévu et pourra démarrer d'ici le printemps 2018.



3.6 Filière alimentaire et espace rural (FAER)

Le domaine « Filière alimentaire & Espace rural » comprend 8 collaborateurs au 31.12.2017 (6.5 EPT), sous la direction de Lionel Gilliotte. Sa mission consiste à augmenter la valeur ajoutée, structurer et animer les filières alimentaires, comprendre et conceptualiser les produits et services en lien avec la zone rurale, réunir et mettre en réseau les acteurs, promouvoir et démarcher, communiquer et partager.

Les faits marquants en 2017 : Les produits du terroir rayonnent pour cette année 2017 grâce au Concours Suisse des produits du terroir. Notre vision a été de collaborer avec les différents protagonistes au travers de la première revue « Terroir à savourer ». De nombreux projets, comme Marguerite ou encore les projets internationaux permettent de promouvoir notre région ainsi, que nos produits du terroir.

Les principaux projets pour le domaine FAER sont :

- Concours Suisse des produits du terroir (3068 h hors marché des terroirs) ;
- Pays romand – Pays gourmand (2906 h) ;
- Marguerite (1870 h) ;
- Interreg Terroirs & Innovations II (1132 h) ;
- PHR Economie : Espace Bâlois (590 h) ;
- PHR Economie : Arc jurassien (207 h) ;
- OQuaDu Viande chevaline (550 h) ;
- Concours tunisien des produits du terroir (179 h) ;
- Parcs naturels (71 h) ;
- Conseil en produits du terroir (1033 h).

Les nouveaux projets suivants ont été conclus pour 2018 :

- Projet Interreg Tourisme et Consommation locale (166 h) ;
- Projet PDR Créalait (94 h) ;
- Projet LPR (30 h).

3.6.1 Gestion des marques : la CIGM

Séances

La Commission interjurassienne pour la gestion des marques (CIGM) s'est réunie à trois reprises et a traité différents thèmes et projets. Le cadre de la promotion des produits et des prestations du domaine FAER est fixé lors de ces échanges et permet ainsi de donner des directives claires pour le développement des activités du domaine. Les différents projets en cours de réalisation ou en développement sont ainsi présentés.

De nombreuses questions en lien avec les règlements des marques, ainsi que les relations avec les plateformes supra-régionales sont discutées. Des décisions concernant la démarche d'octroi des marques sont apportées. Le budget est également approuvé en fin d'année pour le futur exercice.

La Commission a une vue d'ensemble sur les différents projets menés pour le développement régional. Grâce à la pluridisciplinarité des membres de la CIGM (<http://www.terroir-juraregion.ch/produits-du-terroir/producteurs/organigramme>), les regards peuvent être croisés amenant, ainsi une bonne dynamique pour les activités du territoire concerné.

Certification

Le processus de certification pour l'obtention du label « Produit du terroir du Jura bernois » et du label « Spécialité du Canton du Jura » est défini et approuvé par l'OIC (Organisme Intercantonal de Certification).

Le produit proposé par l'artisan ou l'agriculteur est soumis à l'OIC, qui effectue un contrôle pointu de la composition du produit et sur la provenance des matières premières utilisées. Si le produit est conforme aux critères du règlement des marques, un certificat est délivré, pour 4 ans.

Tableau 27

Etat de certification au 31.12. 2017.

Marque – nbr producteurs	Agriculteurs	Artisans	Producteurs
Produits du terroir du Jura bernois	16	20	36
Spécialité du Canton du Jura	54	35	89
Total général	70	55	125

Marque – nbr produits	Agriculteurs	Artisans	Producteurs
Produits du terroir du Jura bernois	92	139	231
Spécialité du Canton du Jura	185	195	380
Total général	277	334	611

3.6.2 Les projets

OQuaDu Viande chevaline : Démarche engageante et mise en marché des produits à base de viande chevaline suisse

L'étude préliminaire, réalisée dans le cadre de l'Ordonnance fédérale sur la qualité et la durabilité (OQuaDu) visant une meilleure valorisation des quartiers « avant » des chevaux de boucherie en produits transformés a débuté à l'automne 2016 et s'est terminée au printemps 2017. Cette étude a été menée en lien avec les fédérations d'élevages (FJEC et FSFM) et les boucheries régionales, ainsi qu'en collaboration avec le Centre de formation des bouchers (ABZ) à Spiez.

A la suite de l'étude préliminaire, le projet s'est poursuivi en « phase de démarrage », toujours dans le cadre du programme OQuaDu. Cela permet un soutien financier de l'OFAG, à hauteur de 50% des coûts, pour la mise en marché des produits ainsi qu'un accompagnement sur quatre ans, soit d'été 2017 à l'été 2020. Cette démarche est également soutenue par la Fondation Sur-la-Croix.

Les objectifs poursuivis sont de diffuser les recettes et les produits élaborés dans le cadre de l'étude préliminaire, de sensibiliser le consommateur aux enjeux de cette filière, notamment par le déploiement d'une nouvelle campagne de communication misant sur une démarche engageante, d'améliorer le circuit d'approvisionnement en chevaux de boucherie et, finalement, de mettre en place un modèle de gouvernance regroupant éleveurs de chevaux, bouchers régionaux et autres acteurs concernés.

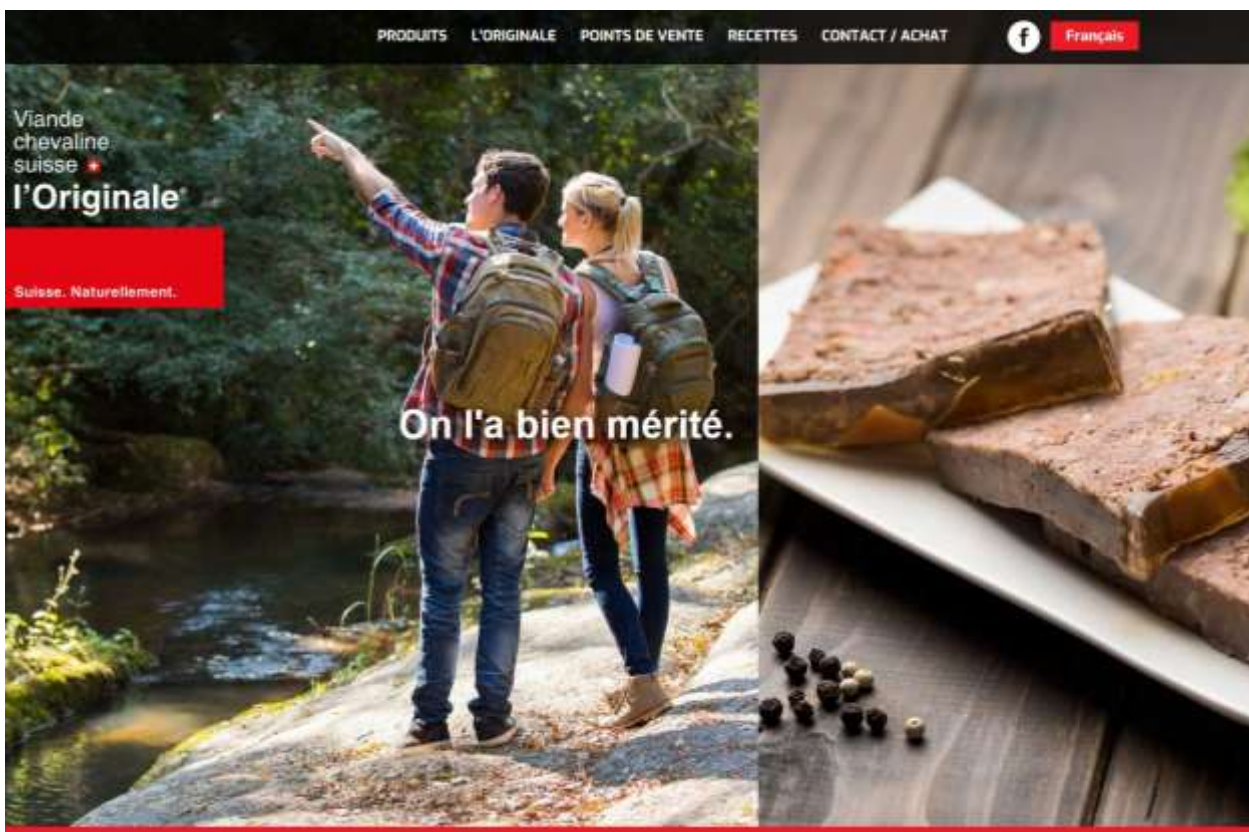
Les activités déployées en 2017 ont été l'élaboration de différentes recettes valorisant les quartiers « avant » des chevaux suisses, toute race confondue. Il s'agit notamment des produits suivants :

- La Craquante
- La Terrine
- L'Apéro
- La Saucisse sèche déclinée comme suit :
 - a. Cheval-bœuf fumé
 - b. Cheval-bœuf séchée à l'air
 - c. Cheval-porc fumé
 - d. Cheval-porc séchée à l'air



Les produits développés.

En plus de l'élaboration de nouveaux produits (dont deux ont été récompensés au Concours Suisse des produits du terroir 2017), une modernisation de la communication a été mise en place. Elle s'est construite par une démarche participative, réunissant éleveurs, bouchers, détaillants et consommateurs. La campagne se décline par différentes actions mettant en avant les côtés plaisirs, convivialité, partage et terroir de la viande chevaline. Le site Internet a notamment été totalement refondé et une page Facebook a été ouverte. A relever que le label « Original viande chevaline suisse » a évolué en « l'Originale Viande chevaline suisse », renforçant ainsi les spécificités de cette viande.



Site Internet www.viande-chevaline-suisse.ch

Les actions de 2018 seront le déploiement de la campagne de communication par l'agrandissement du réseau de bouchers régionaux à travers toute la Suisse et une étude sur l'approvisionnement en chevaux de boucherie, réalisée par une étudiante de la Haute Ecole de Gestion ARC.

3.6.3 Interreg « Terroirs & Innovations II : l'enjeu de la commercialisation »

Le but de ce projet vise à augmenter les chiffres d'affaires en produits et services régionaux, c'est à dire d'augmenter la valeur ajoutée des producteurs et prestataires locaux. Afin d'atteindre ce but, ce projet se décline en sous-objectifs :

- Créer de nouveaux outils commerciaux : recettes innovantes, modèles économiques par micro-filières ;
- Créer des échanges entre les acteurs du terroir au sein du massif du Jura franco-suisse au niveau des productions, des savoir-faire spécifiques et des services ;
- Innover et développer les prestations et services des producteurs engagés dans les filières agroalimentaires de proximité et de l'agritourisme. Structurer des rencontres et des échanges, afin de partager les pratiques professionnelles et commerciales. ;
- Développer le réseau des acteurs et soutenir la commercialisation en circuits de proximité.
- Profiler la région du « Massif du Jura franco-suisse », comme une région d'excellence de l'agritourisme en Europe ;

Les objectifs de ce projet se déclinent en deux volets opérationnels :

Volet 1 : Vendre les produits régionaux

Initier une dynamique au sein des micro-filières alimentaires locales (production, transformation, mise en marché de produits), par l'accompagnement de groupes d'intérêts partagés, en réponse aux attentes des consommateurs (résidents, pendulaires, touristes). Communiquer vers les consommateurs.

VOLET 2 : VENDRE LES SERVICES DU TERROIR

Renforcer la qualité et la variété de l'offre de produits et de services. Communiquer vers les consommateurs (y compris tourisme d'affaires).

3.6.4 Volet 1 : Vendre les produits régionaux

Ce premier volet commercial comprend trois actions : 1) Exploiter les canaux de distribution de proximité. 2) Campagne de communication collective. 3) Sensibiliser les producteurs et artisans en vue d'augmenter la valeur ajoutée.

Les filières ont été rencontrées et leurs idées de développement mise en place. Les filières suivantes sont actuellement constituées :

- Abonnement de viande de bœuf Salers ;
- Pain Jura Région ;
- Toétché de la paysanne (abandonné en 2018) ;
- Toétché du boulanger ;
- Cabri d'ici ;
- Agneau Brun-Noir du Jura ;
- Délices de Blondes ;
- Jus de pomme.

Filières Saucisse d'Ajoie IGP - Damassine AOP

Un accompagnement est également effectué avec ces deux interprofessions. Concernant la Saucisse d'Ajoie IGP, plusieurs séances ont réuni les principaux acteurs ; bouchers, directeur de l'association AOP-IG, responsables du Service de l'économie rurale et du Centre de formation des bouchers (Spiez), afin de mettre en place une dynamique promotionnelle de ce produit.

Plusieurs pistes de développement ont été élaborées et seront mises en place en 2018 (Journée de la Saucisse d'Ajoie IGP, modernisation du logo, améliorer le cahier des charges, etc.)

Concernant la Damassine AOP, la convention de collaboration avec la FRI a été prolongée. Des pistes de développement marketing sont à l'étude.

Le projet Interreg a également permis d'établir un rapport sur la vente en ligne, notamment dans le cadre d'un travail de Bachelor réalisé par une étudiante de la HEG Neuchâtel, sous l'égide d'un groupe d'experts franco-suisse. Un état des lieux des outils de vente en ligne de produits du terroir en Suisse romande et plus particulièrement dans le Jura et le Jura bernois a été réalisé. Il a permis de déterminer les éléments importants à prendre en compte pour construire une solution adaptée à notre configuration régionale. Il est apparu qu'un outil qui rassemble les produits et les producteurs, qui ne proposent que des produits du terroir, une possibilité de retrait et de livraison à domicile serait idéale. Logistiquement, des ventes à durée déterminée sont plus faciles à gérer pour les producteurs. Un rapprochement s'est ensuite effectué avec la *Ruche qui dit oui*, plateforme commerciale en ligne.

Brochure « TERROIR à savourer »

La deuxième action a regroupé la FRI et sept organisations qui se sont rencontrées à plusieurs reprises pour éditer un nouvel outil de communication lié au terroir de la destination Jura & Trois-Lacs. Il s'agit de la Fondation Rurale Interjurassienne, Neuchâtel Vins et Terroir, Jura & Trois Lacs, Le Parc régional Chasseral, Le Parc régional du Doubs, Jura bernois Tourisme, Jura Tourisme et Tourisme neuchâtelois. Ce magazine est né d'une volonté de ces huit institutions de promouvoir de façon commune les thèmes des goûts et des saveurs. Tout au long des 48 pages, en français et en allemand, le lecteur découvre l'histoire des produits emblématiques : Tête de Moine AOP, Damassine AOP ou Absinthe. Les producteurs et leurs savoir-faire exceptionnels sont aussi mis en avant avec des portraits ou de petites interviews. Le magazine contient uniquement des produits au bénéfice des marques "Spécialité du Canton du Jura", "Neuchâtel Vins et Terroir" et "Jura bernois Produits du terroir". De nombreuses bonnes adresses permettent aux visiteurs de déguster ou d'acheter ces produits et un agenda recense aussi les événements gourmands. Tiré à 60'000 exemplaires, ce magazine est disponible dans les offices de tourisme de la région, dans de nombreux autres points de distribution et sur Internet sous www.juratroislacs.ch (sous brochure). Il est également distribué activement à l'occasion des nombreuses manifestations gourmandes de la région telles que le Concours suisse des produits du terroir, la St-Martin ou la Fête de la Tête de Moine. Le groupe de travail prévoit d'éditer un nouveau numéro, chaque 2 ans, et de le communiquer lors du Concours Suisse des Produits du terroir fin septembre à Courtemelon. Cette brochure a bénéficié du soutien de précieux partenaires financiers tels que le programme Innotour et Swisslos à travers le Fond de loterie du Canton de Berne.



Brochure Terroir à savourer.

Dans le cadre de cette deuxième action, l'aspect transfrontalier apparaît par la volonté de nos partenaires français à développer une campagne de communication similaire à celle que nous avons effectuée en 2016, à savoir « *Nous travaillons avec les produits de notre région* », plus particulièrement le développement de la communication sur les réseaux sociaux. Dans ce sens, La Fondation Rurale Interjurassienne collabore avec la Chambre interdépartementale d'agriculture Doubs – Territoire de Belfort.

Finalement, le premier volet de ce projet a permis la réalisation du film « Un point de vente sympa à la ferme » (12 min). Cette nouvelle forme d'information est un test positif, qui sera poursuivi par les vidéos suivantes :

- Vidéo 1 : Un point de vente sympa et terroir (finalisée en juin 2017).
- Vidéo 2 : Un bon partenariat boucher-agriculteur (prévue en 2018).
- Vidéo 3 : Modèles de vente innovants (prévue en 2018).
- Vidéo 4 : Fidéliser mes clients (prévue en 2018).



Tournages chez les familles de Ludivine Sibre (Bessoncourt F) et son point de vente « Ferme du Genival » et de Tècle Lachat (Courcelon CH) et son point de vente « Les Plaisirs du terroir ».

3.6.5 Volet 2 : Vendre les services du terroir

Le volet sur la commercialisation des services comprend également trois actions :

- Accompagner les prestataires dans les différents systèmes de qualité pour l'agritourisme ;
- Développer et promouvoir de nouvelles offres agritouristiques ;
- Commercialiser les services lors de Foires & Manifestations et utiliser les outils Internet et réseaux sociaux.

La première action devrait être finalisée en 2018 par la sortie d'une brochure pour cavaliers et prestataires équestres, mettant en avant les bonnes pratiques, afin de cohabiter en harmonie.

Dans le cadre de la deuxième action, des journées d'échanges franco-suisse auront lieu sur une exploitation suisse, afin d'identifier les conditions de réussites et les contraintes liés aux activités d'accueil.

Pour ce deuxième volet, l'accent a véritablement été mis sur les manifestations.

Manifestations

La Fondation Rurale Interjurassienne et ses partenaires français s'invitent dans des manifestations régionales afin de présenter les activités agritouristiques de part et d'autres de la frontière. En 2016, la FRI s'était rendue au SITV (Salon International du Tourisme et des Voyages) à Colmar. En 2017, les actions suivantes ont été réalisées.

- Concours suisse des produits du terroir, Courtemelon.

La thématique du Concours Suisse des produits du terroir 2017 était « Tourisme & Terroir ». Dans cette optique, les partenaires français ont été invités et sont intervenus dans le cadre de la conférence internationale du Concours Suisse des produits du terroir.

Dans le cadre du réseau français « Bienvenue à la Ferme », plusieurs prestataires français se sont succédés dans la tenue d'un stand et ont promu leurs activités auprès des quelques 15'000 visiteurs de toute la Suisse qui sont venus à Courtemelon.



Stands de présentation Concours Suisse des produits du terroir.

- Foire comtoise, Besançon.

Pour 2018, la Fondation Rurale Interjurassienne est invitée à venir tenir un stand de présentation et d'animations avec les prestataires touristiques de l'association BeJu Tourisme rural. Cette manifestation se déroulera en mai, son organisation doit encore être finalisée.

Développement des sites Internet

Des discussions ont lieu de part et d'autre de la frontière afin d'échanger sur les possibilités d'évolution des sites internet pour la promotion des activités touristiques. Le site Internet www.terroir-juraregion.ch mérite une réflexion en vue d'une meilleure visibilité et une communication accrue.

3.6.6 Interreg « Tourisme & Consommation locale »

Les discussions entamées en 2016 avec la Chambre d'agriculture de Haute-Savoie ont été poursuivies avec Savoie Mont-Blanc et ont abouties à l'élaboration d'un projet Interreg intitulé « Tourisme et Consommation locale ». Il regroupe la Fondation Rurale Interjurassienne, Jura tourisme et Jura bernois tourisme pour le côté suisse. Côté français, c'est Savoie Mont-Blanc (Office de tourisme) qui est le porteur de projet. Toujours du côté français, un appel d'offres est en cours pour définir les partenaires. La chambre devrait vraisemblablement être retenue.

Le projet vise à bâtir une stratégie durable de valorisation plus globale de notre patrimoine culinaire et des produits locaux auprès des touristes et des résidents, afin d'avoir un lien plus fort entre économies agricole et touristique (décloisonnement).

Une vidéo synthétique du projet est à découvrir à l'adresse suivante : <https://youtu.be/K97amjeXeql>

3.6.7 Pays romand - Pays gourmand (PR-PG)

La fédération PR-PG défend et promeut 7 territoires romands au travers de leurs marques de produits régionaux, comme la promotion de « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois produits du terroir ». Les représentants des marques régionales romandes se retrouvent environ 6 fois par année pour se coordonner et réaliser des actions communes. En 2017, deux sujets principaux ont occupé les membres du comité, à savoir l'entrée en vigueur de la nouvelle identité visuelle commune à toutes les marques suisse « regio.garantie », ainsi que la mise en consultation de la nouvelle Ordonnance sur la promotion des ventes qui sera effective en 2019. A côté de cela, des actions plus courantes, décrites ci-dessous, ont été réalisées :

- Diverses actions de communication
- Promotion sur les points de vente
- Promotion des restaurants
- Promotion en collaboration avec le tourisme
- Foires et manifestations

**regio.
garantie**

Suisse. Naturellement.

Diverses actions de communication

Sites Internet

Dans le cadre de PR-PG, deux sites Internet sont gérés par la FRI. Le site Internet www.terroir-juraregion.ch qui offre diverses informations et bonnes adresses aux visiteurs intéressés par les produits du terroir et www.en-gros.ch, plateforme de commandes en ligne de produits du terroir en grande quantité.

Pour le deuxième site, une amélioration a été apportée en début d'année suite à différentes demandes des utilisateurs. Les producteurs peuvent dorénavant déterminer une quantité minimum de commande et les acheteurs accéder à l'entier de l'assortiment d'un même producteur.

Page Facebook

Les pages Facebook suivantes sont actives et alimentées :

- Terroir Jura Région (2'512 abonnés)
- Concours Suisse des produits du terroir (1'867 abonnés)
- Nous consommons les produits de notre région (743 abonnés)

La Minute des terroirs

C'est une émission radiophonique de 1min 30, diffusée 3 fois par semaine, durant toute l'année, sur les radios RFJ et RJB. L'accent a été donné à la promotion des produits labélisés et aux agriculteurs actifs dans ce domaine.

La Minute des terroirs à la traite du lait pour Tête de Moine AOP à Corgémont: Olivier Boillat, Philémon Klopfenstein, Laurent Steulet (RFJ RJB).



Promotion sur les points de vente

Un concept d'animations proposant des dégustations de produits régionaux a été élaboré. Il devrait se mettre en place dans le premier semestre 2018, en vue dynamiser la commercialisation des produits régionaux.

Promotion des restaurants

Début 2017, il y avait 27 établissements dans le Jura et le Jura bernois qui avaient signé une charte à travers laquelle ils s'engagent à intégrer les produits du terroir dans leur établissement. Durant l'année, 2 établissements ont malheureusement fermé leurs portes ou changé de propriétaire. Nous arrivons donc à la fin de l'année 2017 avec 25 établissements.

Des visites de qualité (choix aléatoire) sont organisées chaque année, afin de vérifier que les restaurateurs respectent les engagements fixés dans le cadre de la charte.

Dans le cadre de la promotion des restaurants, la FRI travaille également étroitement avec le Parc Chasseral et son programme de promotion des Assiettes Chasseral.



Assiette Chasseral.

Promotion en collaboration avec le tourisme

Divers échanges avec les offices de tourisme du Jura et du Jura bernois ont aussi lieu dans le cadre de cette action. En 2017, un set de table a notamment été réalisé par Jura bernois Tourisme. Cette organisation en assure la distribution auprès de tous ces membres offrant de la restauration.



Set de table.

Tableau 28

Foire et manifestations

Les produits du terroir ont été mis en valeur lors de différentes manifestations durant l'année 2017. Des synergies ont été mises en place avec les offices de tourisme, ainsi que les parcs naturels régionaux.

Dates	Manifestation	Lieu	Descriptif	Visiteurs
Début février	Formation pour le personnel de vente	Courcelon et Courtemelon	Une soirée d'information et de formation pour le personnel de vente a été organisée. Une visite du gîte rural à Courcelon a été organisée suivi d'une partie plus théorique.	6 participants
Mi-mars	Slow Food Market	Berne	Dans le cadre de PR-PG, 2 producteurs labélisés de notre région ont participé à ce marché.	10'000
Mi-mars	Promotion dans les gares romandes	Delémont et Bienne	En date du 16 mars, sous l'égide de PR-PG, une distribution de berlingots de jus de pomme a été réalisée dans toutes les gares de Suisse romande afin de sensibiliser la population à la consommation locale.	Delémont : 1'800 Bienne : 4'800
Début mai	Fête de la Tête de Moine	Bellelay	Organisation du marché et du concours de dégustation.	8'000
Début mai	Marché paysan	Bienne	Stand de vente en commun avec le Parc Chasseral	15'000
Début août	Marché-concours national de chevaux	Saignelégier	Stand de promotion / vente avec Jura Tourisme	40'000
Fin août	Fête de la Terre	Cernier	Stand de vente en commun avec le Parc Chasseral.	10'000
Début septembre	Foire de Chaidon	Reconvilier	Village « Saveurs et Découvertes régionales » avec Jura bernois Tourisme.	50'000
Fin septembre	Concours Suisse des produits du terroir	Courtemelon	Stand d'information commun avec Jura Tourisme	15'000
Mi-octobre	Marché paysan	Loveresse	Village de producteurs	1'200
Mi-octobre	Foire du Jura	Delémont	Stand de vente, pinte et espace animations	50'000
Début décembre	Salon Suisse des goûts et terroir	Bulle	Stand avec la présence de 6 producteurs	38'000

Dans le cadre des manifestations, les principales nouveautés suivantes ont été mises en place :

- Mise en place d'un cours de *formation* destiné au personnel de vente ;
- Participation au *Slow Food Market* (Berne) avec PR-PG ;
- Mise en place d'un village « *Saveurs et Découvertes régionales* » avec Jura bernois Tourisme dans le cadre de la Foire de Chaidon. Une vingtaine de prestataires touristiques et du terroir ont répondu positivement à notre invitation ;
- Un stand commun d'information a été mis en place avec Jura Tourisme dans le cadre du *Concours Suisse des produits du terroir* ;
- Un deuxième point de restauration a été mis en place en collaboration avec Ronald Sommer dans le cadre du *Marché paysan à Loveresse* ;
- Un nouvel aménagement pour la pinte de l'espace agricole lors de la Foire du Jura a été mis en place avec des palettes en bois en collaboration avec la conciergerie de la FRI, améliorant la décoration et la convivialité de l'espace ;
- 11 stands de marché ont été fabriqués, dans le cadre des cours avec les élèves de Courtemelon, pour le *Marché paysan à Loveresse*.



Foire de Chindon avec les stands élaborés par FRI et aménagement de la pinte agricole à la Foire du Jura.

3.6.8 Das Beste der Region (DBR)

La communication, en allemand, au sujet des produits labélisés est réalisée via „Das Beste der Region“. Cette plateforme a également intégré cette année le visuel « regio. garantie », de sorte que tous les produits des terroirs de suisse sont dorénavant aisément reconnaissables, avec le même visuel coordonné.

3.6.9 Projet pilote PHR Economie: Espace Bâlois

Le projet pilote PHR (Pilotprogramm Handlungsräume Wirtschaft ou Programme pilote Territoires d'action Economie) a été mis en place suite à un appel à projet du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

Le projet cité doit permettre de déployer une analyse du territoire d'action, menée en lien avec la Haute Ecole de Gestion Arc, puis de développer des liens entre la métropole bâloise et la campagne avoisinante. Cela passera par la stimulation de l'innovation auprès des PME actives dans le secteur alimentaire, touristique et de l'économie de proximité. Ceci afin d'attirer les « citoyens » bâlois et les touristes dans les prestations locales.

L'objectif est de renforcer la compétitivité de la région, grâce à la création et au développement de produits et/ou services de manière collaborative. Le projet déploie des actions concrètes à l'échelle et en lien avec le territoire d'action.



Lancement du projet PHR Bâle, Markthalle, Basel.

Le projet a été lancé à la Markthalle à Bâle le 29 juin 2017. Il a été organisé avec les partenaires du projet et RegioBasiliensis, organe de coordination de ce territoire. Menés par l'entreprise de modération Sofies, différents ateliers ont permis de cadrer le domaine d'intervention du projet.

Le projet déploiera ses effets sur les cantons d'Argovie (Fricktal), Bâle Campagne, Bâle Ville, Jura et Soleure dès 2018. Dans une moindre mesure, le projet comprend également l'Alsace (France) et la Forêt Noire (Allemagne) L'année 2017 a permis de réaliser une analyse de la demande de ce territoire d'action.

Ensuite, des formations proposées par Baselarea.swiss seront mises sur pied et un accent sur la communication digitale, proposée par Snukr (produit de l'entreprise Kinitic SA), sera apporté.

3.6.10 Projet pilote PHR Economie : Arc Jurassien

Le projet est porté par Arcjurassien.ch et le Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ). La FRI met en place un volet opérationnel parmi les quatre du projet global, qui poursuivent tous un but commun : la captation de revenus. Le sous-projet de la FRI vise une augmentation de la rente territoriale à travers les entreprises, en favorisant les dépenses en produits de consommation régionaux et en services. Le public-cible est constitué des personnes actives au sein de ce territoire d'action (Berne, Jura Neuchâtel et Vaud).

Le sous-projet FRI a été présenté en 2017 en deux temps aux autorités des villes de Delémont et Porrentruy, ainsi qu'à Jura Tourisme et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura.

Puis, la FRI a procédé à une analyse en rassemblant des informations telles que le nombre de collaborateurs ou encore l'emplacement des entreprises de Delémont et Porrentruy, dans le but de mieux cibler les entreprises potentielles.

Fortes de ces informations, la FRI les a présentées en octobre aux différents partenaires du projet, à savoir les villes de Porrentruy et Delémont, Union des commerçants de Delémont et d'Ajoie – Clos du Doubs, Jura Tourisme, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura et Gastro Jura. Des actions concrètes à mener dans les entreprises régionales ont été proposées et partagées. Une synthèse pratique sera transmise aux entreprises de la région afin de leur faciliter l'accès aux traiteurs travaillant les produits régionaux, les prestataires à même d'offrir des paniers du terroir, les prestataires en capacité d'accueillir des groupes ou à même de proposer des animations en entreprise.

3.6.11 Ecole à la ferme

Onze exploitations agricoles du canton du Jura et du Jura bernois ont offert, en 2017, la prestation Ecole à la ferme aux différentes classes scolaires des 8 premiers degrés Harmos. Deux nouvelles exploitations sont venues compléter l'équipe, il s'agit de Christelle Balmer de Courcelon et Sylvie Fleury de Courcelon.

Cette prestation a connu un certain succès puisqu'elle a été utilisée à 36 reprises dans le cadre d'une journée ou d'une demi-journée par les écoles. Ces activités ont permis d'accueillir pas moins de 715 enfants qui ont pu découvrir la ferme et ses valeurs. Cette activité était soutenue jusqu'à fin 2017 par la Fondation Sur-la-Croix, dont la contribution permettait une rétribution aux prestataires. Malheureusement, le partenariat avec la FRI s'est terminé fin 2017 et la FRI a lancé diverses actions pour recherche de nouveaux partenaires financiers.



Promotion EAF avec la HEP.

Ecole à la Ferme en collaboration avec le canton de Bâle

L'activité Ecole à la ferme est également offerte dans le cadre d'un projet, soutenu depuis 2012, par le fonds de coopération mis en place par les cantons de Bâle-Ville et du Jura. Ce projet a été finalisé et un rapport a été remis aux financeurs durant l'année 2017.

3.6.12 Parcs naturels régionaux

Plusieurs rencontres ont eu lieu durant cette année concernant les marques des parcs attribuées aux producteurs de produits du terroir. En effet, les parcs mandatent la FRI pour la gestion des demandes de marques sur leur territoire. Les cotisations ainsi que les certificats émis par l'OIC (Organisme Intercantonal de Certification) sont gérés par la FRI.

D'autres projets sont en développement, notamment les assiettes Chasseral et la promotion des produits au travers des métairies.

Dans la mesure du possible nous intégrons les différentes activités de promotions des produits du terroir, parcs y compris, dans les différents projets que nous menons.

3.6.13 Marguerite

Ce projet de développement régional (PDR art. 93, al. 1, let. c LAgr) d'une durée de 6 ans, (2016-2021), prévoit des investissements à hauteur d'env. 7 millions de francs. Soutenu par la Confédération, le canton du Jura et le canton de Berne, il a pour but d'insuffler un essor et une dynamique au tourisme et notamment à l'agritourisme, à la promotion des produits du terroir et à la mise en valeur du cheval Franches-Montagnes, dont les deux régions constituent le berceau d'origine. Marguerite s'articule autour de :

Mesures individuelles

Les familles Cuenin (3 appartements de vacances + 1 chambre), Lachat (locaux préparation / stockage /vente produits du terroir) et Bühler (5 chambres d'hôtes) ont terminé leurs réalisations au printemps 2017. David Protti terminera le sien au printemps 2018. Ø Vergers d'Ajoie ouvrira ses portes en automne 2018. La fin de chantier de la famille Sommer est planifiée pour 2019.

Mesures collectives

Axe parcours équestres :



- Le parcours du Clos-du-Doubs s'est terminé à fin novembre 2017. Il sera inauguré officiellement le 29 avril 2018 ;
- Le plan de pose du balisage du parcours du Chasseral, les demandes d'offres et l'adoption du budget a été effectué durant l'été-automne 2017. Le parcours de Haute-Ajoie a démarré fin décembre ;
- La définition de taxes journalières et forfaits annuels pour l'utilisation des parcours a également été effectuée ainsi que la réalisation d'un dossier de sponsoring.

« Au pas du cheval » le parcours du Clos du Doubs est terminé.

Axe communication, plusieurs activités ont été déployées :

- Supports de communication pour les investisseurs : shooting photo ;
- Communication équestre ;
 - Carte équestre Clos du Doubs ;
 - Shooting photo ;
 - Site Internet www.re-beju.ch;

- Manifestations ;
 - Inauguration des investisseurs ;
 - Village Tourisme et Terroir dans le cadre du Concours Suisse des produits du terroir ;
 - Stand de promotion à l'occasion de la Foire de Chindon ;
- Communication interne ;
 - Newsletter ;
 - Groupe de travail.

Axe qualité :

- Liste commune des membres ;
 - Sondage auprès des prestataires agritouristiques ;
- Guide de bonnes pratiques équestres ;
- Labellisation ;
 - Cours Label Q organisés avec les offices de tourisme.

Axe Centre de services :

- Réalisation d'un Guide pratique de commercialisation pour l'hébergement et les prestations équestres.

Un guide pratique destiné aux prestataires agritouristiques a été réalisé, en collaboration avec les offices du tourisme du Jura et du Jura bernois. Il a été distribué aux 6 investisseurs et à l'ensemble des prestataires agritouristiques du Jura et Jura bernois, membres de BeJu Tourisme rural.

Il recense :

- l'inventaire des canaux de commercialisation utilisés actuellement par les 6 investisseurs Marguerite ;
- les rôles, coûts et prestations offertes par les principaux acteurs suisses et régionaux actifs dans la commercialisation touristique ;
- la présentation, les coûts et prestations offertes par les principales plates-formes numériques ;
- des conseils pratiques pour définir sa stratégie de commercialisation et soigner sa e-réputation.

3.6.14 Groupe Cheval

Ce groupe est sous la Présidence de M. Jean-Paul Lachat (chef du Service de l'Economie Rurale) avec la présence de Mmes Chantal Oppliger (Liste des chevaux à vendre FJEC), Catherine Messerli Boichat (éleveuse), Céline Odiet (collaboratrice de la Chambre Jurassienne d'Agriculture) ainsi que Messieurs Pierre Berthold (Président de la Fédération Jurassienne de l'Elevage Chevalin) Roger Biedermann (collaborateur ECR), Olivier Lapaire (conseiller FAER). Il s'est réuni à deux reprises durant l'année 2017.

Le projet FM en manèges a pu être concrétisé. Il permet à un éleveur de placer son cheval dans un centre équestre suisse en « dépôt-vente ». Le centre équestre a quant à lui un cheval à sa disposition, sans devoir mobiliser des liquidités. Le projet permet surtout de nouer un lien entre les cavaliers et les chevaux Franches-Montagnes.

Le groupe Cheval a également bénéficié d'une présentation de l'offre touristique « Des chevaux et des Hommes » par Gaëlle Rion (Jura Tourisme) et Nadège Graber (Parc du Doubs). L'offre permet aux touristes de la région de se confronter aux mondes de l'élevage de chevaux et des différents métiers associés.

En plus des activités habituelles, telles que la représentation du cheval Franches-Montagnes lors de différentes manifestations telles que le Marché-Concours ou Equita Lyon, les activités en lien avec la promotion de la viande chevaline ont rythmé les échanges. Cette partie est développée au chapitre concerné.

3.6.15 Projets en discussions

Demande LPR

Un dossier de demande en vue d'obtenir un soutien financier dans le cadre de la loi sur la politique régionale (LPR) a été transmis au Service de l'Economie et de l'Emploi de la République et Canton du Jura. Intitulé « Développer la rente territoriale interjurassienne : moderniser la filière agroalimentaire, plus qu'un atout pour la région », il est constitué de trois volets de développement prévus pour la période 2018 à 2020. L'objectif de cette démarche est d'améliorer la valeur-ajoutée aux producteurs-transformateurs, en vue de développer l'économie présentielle de la région.

- **Volet 1** : Numériser la traçabilité des produits ;
- **Volet 2** : Améliorer la qualité des produits pour un meilleur accès au marché ;
- **Volet 3** : Favoriser l'utilisation des produits régionaux labellisés.

Un potentiel au niveau de l'amélioration de la qualité des produits a été relevé lors du développement du projet « Du Champ à l'assiette ». De plus, de nouvelles actions novatrices doivent permettre de faire connaître les atouts de la région, s'inscrivant dans une dynamique économique positive, notamment au niveau de la transformation, de la commercialisation, des outils promotionnels.

Créalaït

L'étude préliminaire PDR « Créalaït » est terminée et a été acceptée par les autorités fédérales et cantonales, la phase d'étude documentaire a donc débuté et sera suivie de la réalisation. Le projet est chapeauté par les groupements de producteurs et vise la réalisation conjointe d'une transformation laitière, d'une fromathèque et d'une station logistique permettant de vendre et acheminer les produits du terroir. Il comprend les facettes suivantes :

- Fromathèque & Bières de Delémont ;
- Logistique vers les commerces de détail (Fromajoie SA) ;
- Transformation laits & pâtes molles ;
- Collecte de lait d'industrie, région Delémont ;
- Fromagerie touristique Le Noirmont ;
- Affinage en grottes à St-Ursanne ;
- Centre de distribution & logistique ;
- Magasin fermier ;
- Groupement des producteurs de fromages fermier du Jura.

3.6.16 7^e Concours Suisse des produits du terroir

Le 7^e Concours Suisse des produits du terroir s'est déroulé les 30 septembre et 1^{er} octobre 2017 à Delémont-Courtemelon et a décerné **417 médailles, sur 1'258 produits inscrits (1'036 en 2015)**. Après



Concours Suisse, remise des médailles du 30 septembre 2017 à Courtemelon.

homologation, ce sont 1'221 produits (972 en 2015) qui ont été dégustés par 192 jurés de toute la Suisse. La remise des médailles a eu lieu en direct sur le *Marché des terroirs suisses* et les médailles ont pu être apposées directement sur les stands de marché. Le *Marché des terroirs suisses* a accueilli environ 15'000 visiteurs sur deux jours. La communication qui précède et suit l'événement s'est étendue sur toute la Suisse avec quelques 120 articles ou interventions radiophoniques et télévisuelles. 450'000 (340'000 en 2015) autocollants de médailles ont été imprimés et sont placés sur les produits médaillés.

La remise des médailles a eu lieu à Courtemelon (30.9.2017 : env. 500 personnes), les 10 grands prix décernés sont les suivants :

Tableau 29

Prix d'excellence 2017.

Catégorie A – laitier L'Étivaz AOP Les Arpillés	Catégorie B – boulangier Toétché	Catégorie C – carné Jambon cru du Valais IGP (Noix de jambon de porc)	Catégorie D – fruits et légumes - St. Galler Haselnussöl kaltgepresst	Catégorie E – alcools Vieux Williams
Coopérative des producteurs de Fromages d'Alpages « L'Étivaz » Pascal Guenat Route des Mosses 78 1660 L'Étivaz (VD)	Boulangerie du Moulin Pascal Dominé Rue des Mésanges 16 <u>2800 Delémont (JU)</u>	Le Boucher du coin Sàrl Jean-Marie Pittelloud Rue du Vieux Village 25 <u>1967 Bramois (VS)</u>	St. Gallische Saatzeit, St. Galler Öl Leo Brändle Mattenweg 11 <u>9230 Flawil (SG)</u>	Weinbau und Brennerei Erika und Franz Fassbind Stierlihof, <u>6285 Hitzkirch (LU)</u>

Tableau 30

Prix de Meilleurs producteurs suisses 2017.

Catégorie A – laitier Fromagerie du Molésion SA	Catégorie B – boulangier Bäckerei-Konditorei Krayenbühl	Catégorie C – carné Le Boucher du Coin Sàrl	Catégorie D – fruits et légumes Terre d'Esise	Catégorie E – alcools Weinbau und Brennerei
Michel Grossrieder Route de Villarsel 30 1694 Orsonnens (FR)	Burkard Kreyenbühl Zürcherstrasse 18 <u>5630 Muri (AG)</u>	Jean-Marie Pittelloud Rue du Vieux Village 25 <u>1967 Bramois (VS)</u>	Christophe Bosson Rue du Vieux-Four 62 <u>1288 Aire-la-Ville (GE)</u>	Erika und Franz Fassbind Stierlihof <u>6285 Hitzkirch (LU)</u>

Un nombre de produit record

Le but commun est la promotion de la qualité, de l'authenticité, des savoir-faire artisanaux et de l'innovation des productions régionales. Les journées à Courtemelon ont montré que les producteurs régionaux remplissent des critères d'excellence. Le Jury a constaté une grande diversité, avec parfois des produits d'exception.

Tableau 31

Nombre de produits inscrits au Concours Suisse.

	2017	2015	2013	2011
Nombre de producteurs participants au Concours	408	332	240	312
Cantons présents au Concours	25	23	21	23
Produits inscrits	1'258	1'036	922	1'021
Produits évalués	1'221	972	812	902
Nombre de jurés	192	113	101	86
Nombre de médailles	417	352	240	274

Produits étrangers en compétition dans la catégorie « Terroirs du monde »

Dans cette catégorie concourent les produits d'autres pays que la Suisse. 3 médailles ont été décernées et 12 stands (Tunisie, Maroc) ont pris place dans la tente « Terroirs du monde ».



La soirée de remise des médailles à Courtemelon, samedi 30 septembre 2017 a accueilli environ 500 personnes, dont les producteurs étrangers ayant gagné les médailles « terroirs du monde » (ici la Tunisie).

Journée internationale des concours de produits du terroir



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

En marge du Marché des terroirs suisses, la première « Journée Internationale des Concours des Produits du Terroir » s'est déroulée samedi 30 septembre à Courtemelon. Sur une initiative du Concours Suisse des produits du terroir, organisé par la Fondation Rurale Interjurassienne et grâce au soutien de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) soutenu par le Secrétariat d'Etat à

l'économie (SECO), cette journée a réuni des délégations de Côte d'Ivoire, de France, d'Italie, du Maroc et de Tunisie. Producteurs et consommateurs ont pu échanger durant tout un week-end lors du Marché des terroirs suisses à Courtemelon. En parallèle, les responsables des différents concours nationaux ont aussi eu leur plateforme d'échange en participant à la première « Journée Internationale des Concours des produits du terroir », organisée dans cadre du projet PAMPAT (Projet d'Accès aux Marchés pour les Produits Agroalimentaires et du Terroir, <http://www.pampat.ma>).



Au premier rang : B. Tarche, K. Bendriss, N. Ackermann, D. Ben Ahmed, E. Muschialli, R. Bani, S. Smaali, N. Ben Ayed, H. Khalfaoui et C. Nindjin.

Au deuxième rang : P. Piccinali, I. Lachgar, M. Zannoni, M. Chikhaoui, F. Russo, L. Gilliotte, F. Saidi, A. Ben Zayed.

Tableau 32

Concours Suisse des produits du terroir

	2005	2007	2009	2011	2013	2015	2017
Nombre de produits inscrits / acceptés	936	1021 / 845	980 / 845	1022 / 988	922 / 812	1036 / 972	1258 / 972
Nombre de médailles décernées	365	453	420	274	240	352	417
% de produits médaillés	39%	54%	50%	28%	29%	36%	35,6%
Producteurs au Concours	290	352	350	312	252 ou 240	332	408
Nombre de stands Marché	120	158	143	140	139	158	195
Montant des entrées payantes	45'007.-	57'166.-	56'755.-	60'627.-	55'167.-	61'178.-	69'000.-
Partenaires et sponsors (>20'000 frs)	OFAG, JU+BE	OFAG, JU+BE	OFAG, IG, JU+BE	OFAG, IG, JU+BE	OFAG, PRPG, USP, JU+BE	OFAG, PRPG, USP, JU+BE, COOP	OFAG, PRPG, USP, JU+BE, COOP
Total des charges	354'654.-	535'861.-	620'812.-	580 279.-	490'912.-	650'647.-	539'094.-
Participation FRI	157'254.-	39'853.-	80'111.-	59'769.-	111'566.-	83'628.-	495'424.-
Participation FRI année hors concours	-	2006 4'239.-	2008 37'595.-	2010 55'985	2012 39'612.-	2014 37'753.-	2016 124'626.-
Heures travail FRI	3'996 h TL	4'747 h TL	4'521 h TL	4'668 h TL	4'574 h TL	6'264 h TL	4'841 h TL
Hôtes d'honneurs	-	Sbrinz AOC Val d'Aoste	Val Poschiavo Association AOC/IGP	Ville et canton de Zurich Royaume Maroc	Valais Franche-Comté	BS BL Freiburg + Naturpark	Alsace Argovie
Thème conférence internationale	-	-	-	Quelle place pour les produits du terroir en Suisse et en Afrique?	Les produits régionaux, moteur de l'économie régionale	Accès des produits régionaux aux marchés : quelles stratégies ?	Comment transformer sa région en une destination touristique gourmande ?
Visiteurs marché	Env. 10'000	Env. 18'000	Env. 19'000	Env. 19'000	Env. 12'000	Annoncé 15'000	Annoncé 15'000
Lieu de la remise des prix	IGEHO, Bâle	Salon suisse des Goûts & Terroirs, Bulle	OLMA, St-Gall	Slow food Market, Zurich	Foire aux Saveurs & Artisans, Martigny	Markthalle Basel	Courtemelon

Guide national pour la mise sur pied de Concours de produits du terroir

Suite à l'édition en décembre 2016, un tirage supplémentaire du guide ci-dessous a été mis en place par la FRI.

Comité d'organisation 2017

Président:

Girardin Olivier

Bureau:

Juillerat Pierre-Alain, Gilliotte Lionel, Boillat Olivier

Membres:

Guenot Noémie, Amez-Droz Eric, Boillat Olivier, Juillerat Pierre-Alain, Darbellay Michel, Gilliotte Lionel, Buchwalder Gérald, Meier Julien, Joliat Laurent, Boillat Xavier, Saucy Noël, Leuenberger Bernard, Farine Alain, Freléchoz Alette, Odiet Pierre-André.



Le guide international a été imprimé une seconde fois après épuisement de la première édition.

3.6.17 International



La Fondation Rurale Interjurassienne est également active au niveau international. Son expertise est reconnue et sollicitée. Cela permet des échanges de bonnes pratiques. C'est également un environnement propice à la remise en cause et la pertinence de ce qui se fait en Suisse.

1^{er} Concours Tunisien des produits du terroir

Sous mandat ONUDI, le Concours Suisse des produits du terroir a pu apporter son expertise afin d'aider à la mise en place du 1^{er} Concours tunisien des produits du terroir. Cette démarche a pu être validée.

Délégation du SECO et cadres opérationnels du Concours tunisien des produits du terroir.

Conférence à Alger

Une conférence régionale a été mise sur pied par l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel) en collaboration avec Union pour la Méditerranée à Alger en novembre, afin d'échanger sur les meilleures pratiques et expériences concernant la créativité, l'emploi et le développement économique local dans le sud de la méditerranée. La FRI a été mandaté pour faire part de son expérience en lien avec les activités du Concours Suisse des produits du terroir : l'impact de cette manifestation sur le développement des filières alimentaires en Suisse.

3.6.18 Communications diverses

La culture par le goût rapproche nos cantons

La phase pilote s'est terminée et le traditionnel « Juramarkt » a pu s'organiser à 10 reprises en 2017. Le premier samedi du mois, de 10 :00 à 15 :00, les producteurs de la région sont présents à la Markthalle. Pour le Jura et le Jura bernois, les producteurs suivants sont présents :

- Francis Sauser (Boucherie St-Hubert, Le Noirmont) ;
- Marianne Schüpbach (Boucherie de Campagne Stéphane Oester, Grandval) ;
- Thomas Dennert ;
- Prisca Sommer ;
- Céline Tatti.

Le projet est soutenu par FRI et de la Coopération BS-JU, ainsi qu'une subvention fédérale LPR.

Pour l'organisation Markthalle a engagé Mmes Irène Kalt (Marktchefin) et Mme Marianne Schüpbach (Koordination der Marktfahrer aus dem Jura und dem Berner Jura) et mis à disposition les emplacements et le mobilier.



Affiche et stands Juramarkt à Basel avec les dates des marchés réalisés en 2017.



7 janvier 2017

3 juin 2017

4 février 2017

2 septembre 2017

4 mars 2017

7 octobre 2017

1 avril 2017

4 novembre 2017

6 mai 2017

2 décembre 2017

Projet Alimentation durable

L'Office fédéral du développement territorial (ARE), Section Développement durable, a émis un appel à projets innovants ayant comme thématique le développement durable. Reprenant l'appel à projet de 2016, la FRI s'est approchée de la Fondation O2, qui gère notamment les labels « Fourchette Verte » et « Fourchette Verte – Ama terra », afin de renforcer la cohérence régionale sensibilisant la restauration collective. Cette démarche a ensuite été proposée aux municipalités de Delémont et Porrentruy. Elles se sont approprié la démarche en devenant porteur du projet.

Le projet partagé visait à favoriser le « bien manger » - équilibré, plaisir et produits de proximité – au sein de la restauration collective des deux principales villes du canton du Jura. Cette démarche de sensibilisation aurait visé les équipes en cuisine afin de réaliser des synergies entre la pyramide alimentaire, le développement durable et les aliments issus de l'agriculture de proximité et également les écoliers à la nécessité du « bien manger » par l'élaboration d'un programme de sensibilisation commun. Une journée transfrontalière de restitution de projet était proposée pour conclure cette nouvelle collaboration.

Courant novembre, l'ARE a informé les porteurs du projet que ce dernier n'allait pas être soutenu. Le nombre important de dossiers de candidature n'a pas permis de soutenir toutes les bonnes initiatives.

Cette démarche a permis tout de même un dialogue avec la Fondation O2, les municipalités de Delémont et Porrentruy, afin d'évaluer si des rapprochements pouvaient être pertinents.



4. Fiduciaire FRI

4.1 Mission

Une comptabilité est la photo chiffrée d'une activité professionnelle, afin qu'elle puisse être présentée aux banques, au service des contributions, mais surtout afin de permettre aux responsables de cette activité d'évaluer concrètement l'année écoulée, d'en tirer un point de départ et de comparaison pour l'avenir.

Il est important de comprendre l'environnement autour de l'activité, tous est étant des professionnels de la comptabilité et de la fiscalité. Ainsi il est possible d'obtenir un meilleur rendu de cette image, un boucllement le plus représentatif et le plus adéquat pour le chef d'exploitation qui nous mandate. Voilà notre défi.

Le but de chaque membre de notre département est de proposer à chaque client des prestations adaptées à ses besoins spécifiques, tout en respectant les lois suisses et les directives fiscales cantonales et fédérales. Nos mandats proviennent principalement du monde agricole, ainsi que quelques PME et indépendants du secteur tertiaire ou secondaire.

Comme chaque année, la "Fiduciaire FRI" tient à rappeler que les données sont traitées de manière confidentielle au sein du département. Si d'autres partenaires souhaitent des informations comptables (ECR, conseiller FRI, banque), elles ne seront transmises qu'à la demande du client.

Nos prestations ne sont pas soutenues par des subventions étatiques. Notre chiffre d'affaire est soumis à l'impôt et à la TVA.

4.2 Collaborateurs

La complémentarité, la conscience professionnelle et les compétences de notre équipe apportent une plus-value sur chaque traitement de dossier. Les travaux sont répartis selon 2 axes : la saisie et les opérations de boucllement.

Composition de l'équipe à fin 2017

- 5 comptables (boucllements, fiscalité et saisies complexes, etc.) (4,2 EPT)
- 2 ingénieurs agronomes (boucllements et fiscalité) (0,3 EPT)
- 1 assistante (saisie, administratif et facturation, etc.) (0,9 EPT)
- 2 collaboratrices pour la saisie (0,45 EPT)
- 1 stagiaire EC 3+1, puis en CDD 2e semestre (1,0 EPT)

4.3 Tenue de comptabilités

Cette année 325 mandats ont été traités. (334 en 2016, 332 en 2015, 326 en 2014, 330 en 2013), soit :

	2016	2017
Comptabilités financières, saisies par le client :	75	78
Comptabilités financières, saisies par la fiduciaire :	106	104
Comptabilités analytiques, saisies par le client :	82	79
Comptabilités analytiques, saisies par la fiduciaire :	29	29
Aides au boucllement et/ou fiscalité uniquement :	42	35

Un visa de chaque mandat, permet d'assurer un double contrôle sur le principe des quatre yeux. C'est l'opportunité d'avoir un autre regard professionnel sur l'ensemble de la comptabilité.

4.4 Informatique et comptabilité

Les clients qui saisissent eux-mêmes leurs données ont la possibilité de le faire via la gamme de logiciel professionnel agricole A-Twin, facile d'utilisation et peu onéreuse. Le transfert des données via notre logiciel de boucllement WinBiz.Agro a été programmé par notre fournisseur Agro-Twin AG.

Grâce à l'utilisation du module A-Twin.ebanking, un énorme gain de temps est proposé aux exploitants pour la saisie de leur comptabilité. Pour ceux qui déléguaient ce travail à notre fiduciaire, cela a diminué la facture sans engendrer de travail supplémentaire, une fois la structure mise en place. Le paiement d'une facture est préparé en même temps que l'écriture comptable. Le reste des écritures sur le compte bancaire ou postal se fait par clic et gestion de modèles et plus par une saisie linéaire de tous les champs.

La flexibilité de notre équipe n'oblige pas un client à investir dans une autre structure informatique que celle qu'il possède, car tous nos comptables sont à même de procéder à des boucllements via d'autres logiciels.

La migration de nos mandats vers le nouveau logiciel métier (WinBiz.Agro), permettant d'introduire plus facilement le nouveau plan comptable, est dans sa dernière phase. Durant l'année 2017, 2/3 des mandats ont pu être migrés. Le solde se fera pour les boucllements 2017. Des exceptions seront toujours possibles principalement pour les propriétaires d'exploitation proches de la retraite travaillant avec AgroTwin.

Pour les boucllements 2017, notre équipe a prévu de revoir la présentation des dossiers de boucllement, permettant une meilleure accessibilité aux données pour l'analyse et les travaux comptables futurs. Les dossiers comptables pourront également être à disposition sur l'Extranet de la FRI.

4.5 Statistiques fédérales

Tous nos collaborateurs sont conscients de l'importance de la représentation de l'agriculture jurassienne dans les statistiques fédérales. Notre équipe est contactée par l'institut LINK (sélection "aléatoire" de leur part) afin de transmettre, (toujours de manière anonyme) des données de comptabilités agricoles jurassiennes.

Nous livrons actuellement qu'un seul dossier pour la collecte DC-IAE et reprendront la livraison d'informations à ART, dès que l'environnement informatique sera prêt.

Via nos pages internet, vous pouvez accéder aux comptes rendus d'Agroscope concernant les études menées grâce aux données récoltées.



5. Secteurs de production et gestion des sites

5.1 Exploitation de formation en cultures spéciales

L'exploitation de formation en cultures spéciales a poursuivi ses efforts de développement dans les trois différents domaines de l'exploitation, à savoir : la floriculture, la culture maraîchère et l'arboriculture.

En floriculture

La vente de fleurs, plants de légumes et plantes aromatiques du mois de mai rencontre toujours un bon succès et les clients sont particulièrement satisfaits des bons conseils qui leur sont fournis par les apprentis.

D'un point de vue financier, les ventes de fleurs (du mois de mai et du mois d'octobre) ont bien fonctionné.

Une apprentie a terminé avec succès son apprentissage en floriculture (Céline Turberg) et a commencé l'apprentissage d'agricultrice dans le canton de Vaud.

Un apprenti floriculteur a commencé sa troisième année d'apprentissage (Adrien Pétignat).

Une apprentie agricultrice a commencé sa deuxième année d'apprentissage (Emilie Joray).

Plusieurs stagiaires ont effectué quelques semaines au sein de l'exploitation et ont participé aux différents travaux en cours.

En culture maraîchère

Le marché de légumes (fin avril à mi-novembre) a ouvert ses portes le mardi et le jeudi après-midi pour la satisfaction de sa clientèle. Les clients actuels comprennent le fonctionnement de ce marché (produits locaux, de saison et dont les procédés de culture sont BIO!) et en sont très satisfaits. De plus, une clientèle « jeune » commence à s'intéresser à ce principe de vente de proximité.

Un apprenti maraîcher a commencé la deuxième année d'apprentissage (Sacha Toro).

En arboriculture

La saison 2017 a été dépourvue de fruits en raison du gel printanier (fin avril et -6°C) qui a eu raison de la floraison.

Un apprenti arboriculteur a commencé la deuxième année de son apprentissage en réseau (Léo Schlüchter).

La formule de stages périodiques (facturés aux membres du réseau formateur) a été mise en place. Malheureusement, en raison du manque de travail en arboriculture cette année, les semaines de stage ont été moins nombreuses que prévues !

Autres activités

Comme à l'accoutumée, l'entretien et la décoration des alentours de Courtemelon ainsi que les diverses tâches en collaboration avec la station d'arboriculture et la conciergerie ont été menées pour le mieux.

Les ventes de fleurs, de légumes et la démonstration de pressage de jus de pomme, qui ont eu lieu lors du concours suisse des produits du terroir de la FRI, ont connu un franc succès et ont enthousiasmé la plupart des visiteurs.

Depuis cette année, l'exploitation a obtenu un mandat pour l'entretien des alentours du site de Loveresse.

Enseignement

La nouvelle volée 2016-2018 du brevet de concierge, qui a commencé en novembre 2016, suit son cours.

Deux demi-journées de formation, liées au groupe d'intérêt pour la permaculture, ont été dispensées en avril et en juillet pour le plus grand plaisir des participants.

Dans le cadre des 60 ans de l'UP (Université populaire) en date du 28 octobre, un poste dédié à la permaculture a été animé, par M. Chalverat, aux Jardins de Courtemelon.

Comme chaque année, le cours sur les fruits et légumes destiné aux premières années de l'EMI a été dispensé à la mi-août et à fin juin.

5.2 Secteur hôtelier

Une patente pour hôtel a été délivrée le 18 mars 2013 par le Service cantonal des arts et métiers et du travail à M. Julien Meier pour l'exploitation de l'Hôtel de la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtételle.

Nos clients ne sont pris en charge que sur une partie de la journée alimentaire, notre restauration doit donc faire l'objet d'un consensus total tout en remplissant également une fonction éducative : l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes.

Avec la promotion du bio, des labels et du terroir, la qualité est tirée vers le haut. C'est pourquoi nous adhérons également au label de la Fourchette verte, le label pour une alimentation équilibrée.

Envie de manger mieux avec des produits de proximité tout en se faisant plaisir

Outre cette fonction essentielle de restauration, notre secteur hôtelier participe activement à la formation de nos apprenties gestionnaires en intendance, par l'intégration d'apprentis au sein de l'équipe du restaurant et de mises en situation pratiques, tout en accueillant la clientèle en directe.

Nous ouvrons également notre secteur hôtelier à la promotion des produits du terroir dans le cadre d'apéritifs, pour de grands groupes ou à la réception d'hôtes qui passent plusieurs jours sur le site pour des cours de tous genres.

D'un simple brunch à un repas plus raffiné le restaurant s'adapte aux envies et besoins de chacun.

Dès 25 personnes et jusqu'à 1'000 personnes, nous offrons un service professionnel et de qualité reconnu dans la région.

La fraîcheur, la proximité et le bon goût sont le credo de notre enseigne.

Ce sont près de 19'000 repas servis sur l'année, dont 7'053 repas servis aux élèves.

Confronté à de nouvelles tendances alimentaires (écologie, produits équitables de proximité, régimes divers), le restaurant est en permanente évolution.

Soucieuse de la satisfaction de notre clientèle, l'équipe met tout en œuvre pour atteindre son objectif.

5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

5.3.1 Courtemelon

La République et Canton du Jura est propriétaire des locaux et met en location 6'339 m² de locaux à la FRI, surface qui lui est nécessaire pour mener à bien les mandats confiés par les Cantons et nos clients. Une convention régit les modalités de la mise à disposition des locaux.

Les locaux et les installations sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la RCJU pour les manifestations et autres activités. Il s'agit en particulier, des cours organisés par les Services de l'Etat jurassien.

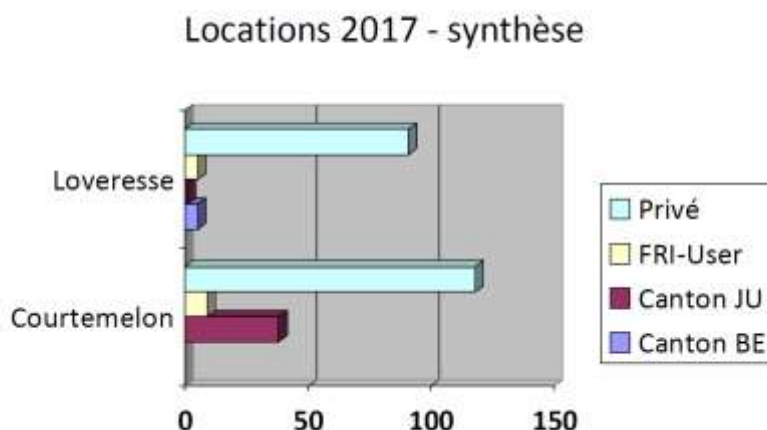
La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande.

5.3.2 Loveresse

Les locaux de Loveresse ne sont pas tous loués par la FRI. Un contrat de mandat a été signé avec le Canton de Berne pour la gérance des autres locaux. Notre mandat consiste essentiellement à la promotion et l'administration des locaux mis à la disposition par l'Office cantonal des immeubles et des constructions (OIC).

Figure 13

Location des locaux de Courtemelon et Loveresse en 2017



5.4 Agriviva

L'Association suisse Agriviva, dont le siège est à Winterthur, agit depuis plus de 60 ans dans tous les cantons suisses. Agriviva collabore avec 17 antennes de placement réparties sur l'ensemble de la Suisse et une en France (Franche Comté). Les antennes de placement sont rattachées aux organisations agricoles ou aux administrations cantonales. Cette organisation décentralisée permet d'être proche des familles paysannes.

Son but est d'envoyer des jeunes gens et jeunes filles, en âge de scolarité ou en études, travailler volontairement un certain laps de temps dans les fermes pour découvrir la vie agricole. Chaque année, des milliers de jeunes ont un contact avec le sol, les plantes, les animaux et expérimentent l'agriculture de tout près.

Durant l'année 2017, 1'471 jeunes ont été placés au total dans toute la Suisse. Pour le Jura et Jura bernois, il s'agit de 74 placements.

Agriviva dispose de son propre site internet par lequel les jeunes stagiaires peuvent s'inscrire dans la famille de leur choix, afin d'effectuer un stage de 2 à 8 semaines. Sur ce même site les familles d'accueil peuvent s'inscrire pour offrir un job à la ferme aux jeunes. Agriviva est toujours à la recherche de nouvelles familles. Il existe également un profil Facebook, où il est possible de trouver des informations sur l'organisation et des reportages de stagiaires Agriviva.



5.5 Médiathèque – Centre de documentation

Mise en réseau RERO (Réseau romand des bibliothèques) en 2010, la médiathèque a continué sa mise à jour et met à disposition des collaborateurs, ainsi que des élèves près de 2'000 ouvrages. Ces ouvrages sont disponibles via le catalogue du réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (<http://opac.rero.ch>).



6. Finances

Il s'agit d'un extrait des états financiers. Le rapport détaillé est disponible sur demande.

6.1 Etats financiers (en CHF)

Actif (en CHF)	31.12.2017	31.12.2016
Trésorerie	768'883	633'289
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1'936'187	1'737'772
Autres créances à court terme	379'168	437'886
Stocks et prestations de services non facturées	463'400	415'230
Actifs de régularisation	82'351	237'387
Total de l'actif circulant	3'629'989	3'461'562
Immobilisations financières	2	1
Immobilisations corporelles	47'750	94'268
Total de l'actif Immobilisé	47'752	94'269
Total ACTIF	3'677'741	3'555'831

Passif (en CHF)	31.12.2017	31.12.2016
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	375'375	131'281
Dettes à court terme portant intérêt	8'870	12'489
Autres dettes à court terme	201'039	137'199
Passif de régularisation	1'602'571	1'735'543
Total des capitaux étrangers à court terme	2'187'855	2'016'512
Dettes à long terme portant intérêt	173'280	173'117
Provisions	92'942	93'345
Total des capitaux étrangers à long terme	266'222	266'462
Total des capitaux étrangers	2'454'077	2'282'974
Capital de dotation	370'000	370'000
Réserves facultatives issues du bénéfice	902'857	900'785
Résultat de l'exercice	-49'193	2'073
Total capitaux propres	1'223'664	1'272'857
Total du passif	3'677'741	3'555'831

Compte de résultat (en CHF)	2017	2016
Produits nets des prestations de services	3'308'046	3'075'109
Autres produits d'exploitation	7'225'601	7'498'429
Variation des stocks de produits finis et semis finis et variation des prestations de services non facturées	48'170	125'133
Total des produits d'exploitation	10'581'817	10'698'671
Charges de matériel, marchandises et prestations	-1'074'690	-1'109'051
Charges de personnel	-7'232'755	-7'301'296
Autres charges d'exploitation	-2'200'212	-2'189'812
Total des charges d'exploitation	-10'507'657	-10'600'159
Résultat d'exploitation brut (EBITDA)	74'160	98'512
Corrections de valeurs sur actif mobilisé	-4'516	5'000
Amortissements et corrections de valeurs sur actif immobilisé	-85'605	-60'836
Total des amortissements et corrections de valeurs	-90'121	-55'836
Résultat d'exploitation net (EBIT)	-15'961	42'676
Résultat financier	-9'156	-10'761
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	-18'078	-20'654
Résultat avant impôts	-43'194	11'262
Impôts directs	-5'999	-9'189
Résultat de l'exercice	-49'193	2'073



7. Annexes

Tableau 33

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			616		239	855
1010	AQ-Formation			152	2	34	188
1100	CFC agricole	45		3'799	1'980	630	6'454
1110	CFC Agr spéc agr bio			9	107	13	129
1120	CIE CFC agricole			102		17	119
1150	AFP agropraticien			266	108	17	391
1200	CFC GEF-GEI	48		6'597		299	6'944
1210	CIE CFC GEI			325			328
1250	AFP EEI			3'320		27	3'348
1260	CIE AFP EEI			110			110
1300	AFP ASA			353			353
1400	Commission formation professionnelle			487		169	656
1410	Examens CFC agricole			266	114	31	411
1420	Examens AFP agropraticiens			50	3	16	69
1430	Examens CFC GEI			425		36	461
1440	Examens AFP EEI			106		12	118
1500	Brevet et maîtrise agricoles	8		509	477	353	1'347
1510	Commission de maîtrise agricole			136		11	146
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	161		884	122	70	1'236
1560	Commission Formation paysanne			96			96
1600	Brevet fédéral de concierge			5	16	50	71
1610	Brevet spécialiste équin			9	6		15
1700	Formation continue prestée	35	15	1'469	1'484	507	3'509
1710	Formation continue prestée – formateurs			78			78
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP			406			406
1712	Accompagnement stagiaires externes			23			23
1720	Formation Sol-Air-Eau			1	104		105
1721	Agro-FRI			6	83	2	91
1730	Formation continue cheval			2			2
1731	Formation continue prestée - Apiculture				7	3	10
1740	Formation continue prestée - Avenir formation			2			2
1741	Formation continue prestée FAS Spitex			75			75
1770	Formation continue prestée - Mandats			21	29		50
2000	Conseil				995		995
2100	Conseils en production animale			16	1'640	4	1'659
2110	Parasites des bovins				192		192
2135	Apiculture				363	293	656
2140	Production laitière durable			2	290		292
2150	Interreg Production laitière efficiente				1'097	7	1'104
2160	Mesure de protection des troupeaux				37		37

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
2200	Coordination DA PVE			441			441
2205	Conseils en production végétale			15	3'690	33	3'737
2210	Aménagement pâturage				915	2	917
2220	Essais grandes cultures			7	342		349
2230	Erosion des sols				49		49
2240	Réseaux écologiques JU				992		992
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				43	5	48
2244	Projets qualité du paysage JU				7		7
2250	SolAirEau				144		144
2251	Terres Vivantes				155		155
2270	Lutte campagnol				341		341
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				489	2	491
2290	Herb'ficiency				218		218
2292	Conseils en environnement				438		438
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				1'072	28	1'100
2310	VERGERS +				118	2	120
2330	Interreg Pérenniser les vergers HT				10		10
2400	Station phytosanitaire				1'631		1'631
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale			38	8'833	11	8'882
2610	Mise en valeur des données comptable				16		16
2620	Maîtrise des coûts de production – JAJ				87		87
2630	Développement régional				440		440
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				666		666
2710	Couverts végétaux				64		64
3300	Concours suisse : Concours	1'447	29	167	41	1'091	2'775
3310	Concours suisse : Marché	1	27	87	552	377	1'044
3320	Concours suisse : Communication	48		81		894	1'022
3340	Concours suisse : Restaurant	8		2	3	25	30
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	928				106	1'034
3450	Parc Chasseral	54					54
3460	BS-JU	6				16	22
3463	PHR Bâle	343				224	567
3470	Parc Doubs	17					17
3480	Viande de cheval du Jura	398				118	517
3490	Filière Laitière- CREALAIT	33				62	94
3510	Coordination et Administration JU	2				21	23
3525	Communication globale JU	823				24	847
3530	Foires et manifestations Supra JU	144				44	188
3545	Projets régionaux JU	538				38	576
3620	Communication globale JB	622				10	632
3630	Foires et manifestations Supra JB	157				67	224
3640	Projet régionaux JB	347				73	419
3700	Agritourisme - Tourisme rural	1'853			5	36	1'894
3710	Ecole à la Ferme Projet FSLC	27		4		23	53
3800	DBR					23	23
3910	Projet Interreg : Terroir et innovations II	880				253	1'133
3911	Projet Interreg : Consommer local	167					167

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
3920	Concours Internationaux	125				55	179
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	187	10'267		504	17	10'974
7000	Gestion administration FRI		22	2		9'810	9'833
7020	Formation continue collaborateurs	57	172	170	518	147	1'064
7021	Formation initiale					3'784	3'784
7050	Agriviva					150	150
7060	Informatique					387	387
7100	Relations publiques - médias – communication			36	24	546	605
7110	Terrien interjurassien					226	226
7120	Centre de documentation					48	48
7200	Secteur hôtelier			32		7'247	7'219
7300	Exploitation cultures spéciales			2	15	8'797	8'814
8000	Courtemelon : entretien, aménagement, gestion			75		4'063	4'138
8010	Entretien, aménagement, par expl hort.					1'986	1'986
8100	Loveresse : entretien, aménagement, gestion			4		1'075	1'079
8110	Loveresse : Contrat de gérance					1'455	1'455
Total		9'654	10'531	21'909	32'060	46'286	120'440

Tableau 34

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
4000	Comptabilité – Tenue, valorisation, promotion	187	10'267		504	17	10'974
7000	Gestion administration FRI		22	2		9'810	9'833
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale			38	8'833	11	8'882
7300	Exploitation cultures spéciales			2	15	8'797	8'814
7200	Secteur hôtelier			32		7'247	7'279
1200	CFC GEF-GEI	48		6'597		299	6'944
1100	CFC agricole	45		3'799	1'980	630	6'454
8000	Courtemelon : entretien, aménagement, gestion			75		4'063	4'138
7021	Formation initiale					3'784	3'784
2205	Conseils en production végétale			15	3'690	33	3'737
1700	Formation continue prestée	35	15	1'469	1'484	507	3'509
1250	AFP EEI			3'320		27	3'348
3300	Concours suisse : Concours	1'447	29	167	41	1'091	2'775
8010	Entretien, aménagement, par expl hort					1'986	1'986
3700	Agritourisme – Tourisme rural	1'853			5	36	1'894
2100	Conseils en production animale			16	1'640	4	1'659
2400	Station phytosanitaire				1'631		1'631
8110	Loveresse : Contrat de gérance					1'455	1'455
1500	Brevet et maîtrise agricoles	8		509	477	353	1'347
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	161		884	122	70	1'236
3910	Projet Interreg Terroir et innovation II	880				253	1'133
2150	Interreg Production laitière efficiente				1'097	7	1'104
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				1'072	28	1'100
8100	Loveresse : entretien, aménagement, gestion			4		1'075	1'079
7020	Formation continue collaborateur	57	172	170	518	147	1'064
3310	Concours suisse : Marché	1	27	87	552	377	1'044
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	928				106	1'034
3320	Concours suisse : Communication	48		81		894	1'022
2000	Conseil				995		995
2240	Réseaux écologiques JU				992		992
2210	Aménagement pâturages				915	2	917
1000	Dpt Formation – Gestion Développement			616		239	855
3525	Communication globale JU	823				24	847
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				666		666
2135	Apiculture				363	293	656
1400	Commission formation professionnelle			487		169	656
3620	Communication globale JB	622				10	632
7100	Relations publiques – médias – communication			36	24	546	605
3545	Projets régionaux JU	538				38	576

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
3463	PHR Bâle	343				224	567
3480	Viande de cheval du Jura	398				118	517
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				489	2	491
1430	Examens CFC GEI			425		36	461
2200	Coordination DA PVE			441			441
2630	Développement régional				440		440
2292	Conseils en environnement				438		438
3640	Projets régionaux JB	347				73	419
1410	Examens CFC agricole			266	108	17	391
1711	Formation continue prestée – Mandat IFFP			406			406
1150	AFP agropraticien			266	108	17	391
7060	Informatique					387	387
2285	Expertises en production végétale				386		386
1300	AFP ASA			353			353
2220	Essais grandes cultures			7	342		349
2270	Lutte campagnols				341		341
1210	CIE CFC GEI			325			325
2140	Production laitière durable			2		290	292
7110	Terrien interjurassien					226	226
3630	Foires et manifestations Supra JB	157				67	223
2290	Herb'ficiency				218		218
3464	PHR ArcJura	158				50	208
2110	Parasites des bovins				192		192
1010	AQ – Formation			152	2	34	188
3530	Foires et manifestations Supra JU	144				44	188
3920	Concours Internationaux	125				55	180
3911	Projet Interreg : Consommer local	167					167
2251	Terres Vivantes				155		155
7050	Agriviva					150	150
1510	Commission de maîtrise agricole			136		11	147
2250	SolAirEau				144		144
1110	CFC Agr spéc agr bio			9	107	13	129
2310	VERGERS +				118	2	120
1120	CIE CFC agricole			102		17	119
1440	Examens AFP EEI			106		12	118
1260	CIE AFP EEI			110			110
1720	Formation Sol-Air-Eau				104		104
1560	Commission Formation paysanne			96			96
3490	Filière Laitière – CREALAIT	33				62	94
1721	Agro-FRI			6	83	2	91
2620	Maîtrise des coûts de production – JAJ				87		87
1710	Formation continue prestée – formateurs			78			78
1741	Formation continue prestée FAS_Sptitex			75			75
1600	Brevet fédéral de concierge			5	16	50	71
1420	Examens AFP agropraticiens			50	3	16	69
2710	Couverts végétaux				64		64
3450	Parc Chasseral	54					54

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
3710	Ecole à la Ferme Projet FSLC	27		4		23	53
1770	Formation continue prestée – Mandats			21	29		50
2230	Erosion des sols				49		49
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				43	5	48
7120	Centre de documentation					48	48
2160	Mesure de protection des troupeaux				37	6	37
3340	Concours suisse : Restaurant			2	3	25	30
1310	CIE AFP ASA			27			27
3800	DBR					23	23
1712	Accompagnement stagiaires externes			23			23
3510	Coordination et Administration JU	2				21	23
3460	BS-JU	6				16	22
3470	Parc Doubs	17					17
2610	Mise en valeur des données comptable				16		16
1610	Brevet spécialiste equin			9	6		15
1731	Formation continue prestée – Apiculture				7	3	10
2330	Interreg Pérenniser les vergers HT				10		10
2244	Projets qualité du paysage JU				7		7
1730	Formation continue cheval			2			2
1740	Formation continue prestée – Avenir Formation			2			2
1620	Brevet apicole			1			1
Total général		9'654	10'531	21'909	32'060	46'286	120'440

Figure 14

Analyse des activités de la FRI en 2017 en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail.

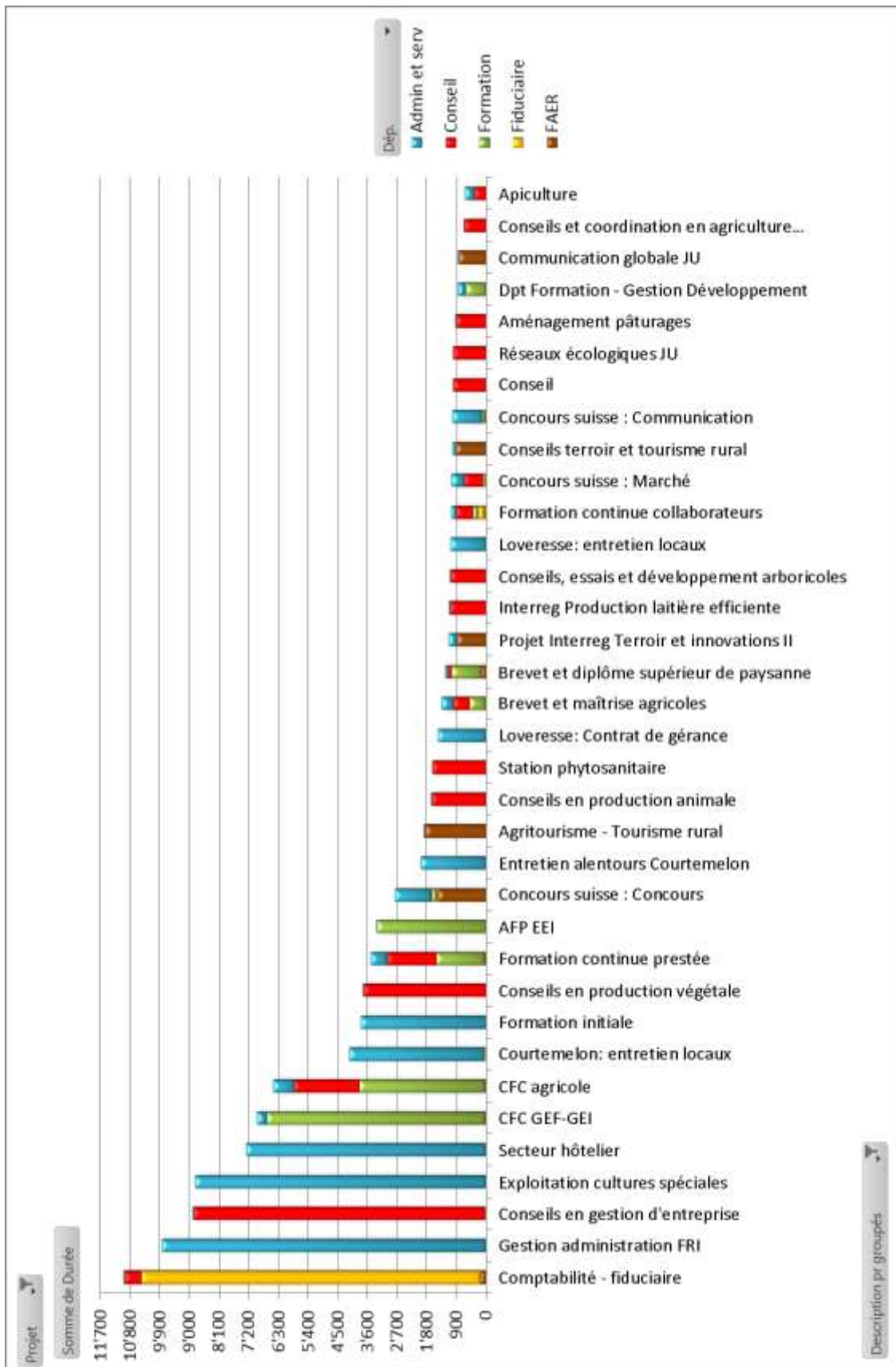


Tableau 35*Conseil de Fondation au 31 décembre 2017.*

Titre	Nom	Prénom	Localité	Fonction	Représentation
Monsieur	Darbellay	Michel	Corban JU		CJA - JU profession
Monsieur	Gerber	Tom	Reconvilier BE		Canton BE
Madame	Riesen	Maurane	Sonceboz BE		Canton BE
Monsieur	Jeannerat	Philippe	Epauvillers JU		CJA - JU profession
Monsieur	Kohli	Martin	Perrefitte BE		CAJB - JB profession
Madame	Lachat	Sabine	Roche-d'Or JU		Canton JU
Monsieur	Leuenberger	Bernard	Court BE	Vice-président	CAJB - JB profession
Monsieur	Balmer	Daniel	Nods BE		Canton BE
Monsieur	Saucy	Noël	Develier JU	Président	CJA - JU profession
Monsieur	Erard	Didier	St-Brais JU		Canton JU
Monsieur	Schlüchter	Claude	Delémont JU		Canton JU
Madame	Tschanz	Ariane	La Cibourg BE		Canton BE
Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Courtételle JU		JU Canton (voix consultative)
Madame	Schmidt	Cornelia	Berne BE, ad intérim		BE Canton (voix consultative)
Monsieur	Girardin	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	Bourquin	Sylvie	Courtételle JU	Secrétaire	

Tableau 36*Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2017.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Amarcher	Melvina	2907 Rocourt
Madame	Chappuis	Jessy	2923 Courtemaîche
Monsieur	Esteves	Pedro	2610 St-Imier
Madame	Freléchox	Christelle	2830 Courrendlin
Madame	Madureira Oliveira	Debora	2830 Courrendlin
Madame	Willemin	Audrey	2944 Bonfol
Madame	Willemin	Coline	2800 Delémont

Tableau 37*Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2017.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Barreto Ribeiro	Lorraine	2502 Bienne
Madame	Batista Gaviños	Andréa	2504 Bienne
Madame	Berret	Heaven	2350 Saignelégier
Madame	Cattin	Laurie	2855 Glovelier
Madame	Grossenbacher	Salomé	2502 Bienne
Madame	Henz	Céline	2805 Soyhières
Madame	Houssaini	Soheila	2503 Bienne
Madame	Kambai	Jenny	2504 Bienne
Madame	Leuenberger	Léa	2812 Movelier
Madame	Louame	Tonhon	2610 St-Imier
Monsieur	Marquis	Bastien	2800 Delémont
Madame	Noirjean	Claudia	2952 Cornol
Madame	Nydegger	Camille	2947 Charmoille
Madame	Oppliger	Mérodie	2740 Moutier
Madame	Rossé	Katia	2738 Court
Monsieur	Ryter	Jed	2830 Courrendlin
Madame	Sammali	Samantha	2503 Bienne
Madame	Vernier	Marie-Ange	2852 Courtételle
Madame	Walker	Gertie	2350 Saignelégier

Tableau 38*Lauréats AFP Agropaticien 2017.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Gatherat	Evelyne	2923 Courtemaîche
Monsieur	Gigandet	Jean	2714 Les Genevez
Monsieur	Marti	Laurent	2606 Corgémont
Monsieur	Stettler	Yannic	2805 Soyhières
Monsieur	Vuillaume	Thomas	2916 Fahy

Tableau 39*Lauréats CFC Agriculteur 2017.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Bandelier	Emilie	2745 Grandval
Madame	Brunner	Frédérique	2338 Les Emibois
Monsieur	Burkhalter	John	2738 Court
Madame	Choulat	Caroline	2923 Courtemaîche
Monsieur	Criblez	Christian	2603 Péry
Monsieur	Girod	Loïc	2735 Champoz
Madame	Godat	Maud	2353 Les Pommerats
Monsieur	Gogniat	Jonas	2350 Saignelégier
Monsieur	Golliard	Quentin	2718 Lajoux
Monsieur	Gunsch	Aljoscha	2363 Les Enfers
Monsieur	Haldimann	André	2362 Montfaucon
Monsieur	Heiniger	Johann	2943 Vendlincourt
Madame	Jeannerat	Agnès	2615 Sonvilier
Monsieur	Jeannotat	Pablo	2900 Porrentruy
Monsieur	Klötzli	Micha	2720 Tramelan
Monsieur	Leuenberger	Louis	2812 Movelier
Monsieur	Liechti	Fabien	2720 Tramelan
Monsieur	Lièvre	Baptiste	2902 Fontenais
Monsieur	Morel	Yann	2823 Courcelon
Monsieur	Mouttet	Valentin	2827 Mervelier
Madame	Oppliger	Diane	2720 Tramelan
Madame	Paccaud	Alisson	2360 Le Bémont
Monsieur	Pétignat	Mathieu	2942 Alle
Monsieur	Piquerez	Thomas	2915 Bure
Monsieur	Schnegg	Ismaël	2720 La Tanne
Madame	Torti	Cosette	2803 Bourrignon
Monsieur	Tschanz	Marc	2608 Courtelary
Monsieur	Wütrich	Stefan	2738 Court
Monsieur	Zeugin	Stefan	2812 Movelier

Tableau 40*Lauréat Maîtrise fédérale agricole 2017.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Tschanz	David	2515 Prêles
Monsieur	Von Bergen	Pascal	2735 Champoz

Tableau 41*Lauréats Brevet fédéral agricole 2017.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Geiser	Alexandre	2710 Tavannes
Monsieur	Kauer	Marcel	2735 Bévillard
Monsieur	Lecomte	David	2517 Diesse
Madame	Messerli	Anja	2735 Bévillard
Monsieur	Oppliger	Tristan	2608 Courtelary
Monsieur	Chavanne	Jules	2932 Coeuve
Monsieur	Frossard	Thibaut	2950 Courgenay
Monsieur	Gerber	Jérôme	2952 Cornol
Monsieur	Heiniger	Thomas	2902 Fontenais
Monsieur	Henry	Maxence	2933 Dampheux
Monsieur	Lerch	Jimmy	2942 Alle
Monsieur	Riat	Florian	2915 Bure
Monsieur	Baerfuss	Sylvain	2300 La Chau-de-Fonds
Monsieur	Von Allmen	Valentin	2400 Le Locle
Monsieur	Z'Rotz	Roman	2023 Gorgier

8. Remerciements à nos fidèles partenaires

Classés par ordre alphabétique

AGORA

Agri

AgriAliForm

AgriAliMedia

Agridea

Agrilogie

Agrisano suisse

Agroscope

Aide suisse aux montagnards

Association des fabricants de Tête de Moine AOP

Association Stratégie Qualité Suisse

Association Suisse des AOP-IGP

Avenir formation

Bio Jura

BIO Suisse

Canal Alpha

Canton d'Argovie

Canton de Vaud par le SAVI

CarPostal Suisse SA

Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff)

Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)

Chambre d'agriculture d'Alsace

Chambre d'agriculture du Jura bernois

Chambre jurassienne d'agriculture (Agrijura)

Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture

CIA Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs - Territoire de Belfort

Club Propser Montagné - Académie suisse des gastronomes

Concours romand des apprentis bouchers charcutiers

Conférence de formation des agricultrices

Conférence des Ecoles d'agricultures

Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie romande

Conseil du Jura bernois. Swisslos, Fond de loterie du canton de Berne

Coop Schweiz

Das Beste der Region

Délégation jurassienne à la Loterie Romande

Délégué à la Coopération du Canton du Jura

Ecole d'agriculture de Châteauneuf
Ecole des métiers de la terre et de la nature - Cernier (EMTN)
Electrolux
Fédération jurassienne d'apiculture
FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)
Fondation Binding
Fondation suisse pour une alimentation durable
Fondation Sur La Croix
Fonds suisse pour le paysage
FRC Fédération romande des consommateurs
Gastro Jura
Groupe consultatif romand (intendance)
HAFL (Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires)
Innotour
Institut agricole de l'Etat de Fribourg (IAG)
Interreg France-Suisse
IP Suisse
Jura bernois Tourisme
Jura Tourisme
Landi Arc Jura SA
Le Quotidien jurassien
L'illustré
Marchés Paysans
Ministère tunisien de l'agriculture
Mooh: Lait suisse
Neuchâtel Vins & Terroir
Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle, Section francophone (BE)
Office de l'agriculture et la nature (OAN)
Office fédéral de l'agriculture
OIC Organisme intercantonal de certification
ONU, Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel
OrTra Intendance interjurassienne
OrTra Intendance suisse
OrTra Santé-Social Jura
Parc naturel régional Chasseral
Parc naturel régional du Doubs
Patrimoine culinaire suisse
Pays Romand - Pays gourmand
Prométerre - ProConseil

Raiffeisen

Réseau latin des centres de formation professionnelle

RFJ & RJB

Royaume du Maroc, Ministère de l'agriculture

RTS

Schweizer Bauer

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Semaine suisse du goût

Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO, JU)

Service de l'économie et de l'emploi (SEE)

Service de l'économie rurale (ECR)

Services industriels de Delémont

Société romande d'apiculture

SWICA Organisation de santé

Swissbaker.ch Association Suisse des patrons boulangers-pâtisseries

Swissmilk Fédération des Producteurs Suisses de Lait

Terre & Nature

Tourisme Neuchâtelois

Union suisse des paysannes et des femmes rurales

Victorinox

Ville de Delémont

Ville de Porrentruy

Impressum :

Editeur : Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon / Loveresse

Responsables : Olivier Girardin - Directeur, Sylvie Bourquin - Assistante de direction, Olivier Boillat – Communication.

Photos : Robert Spaderna, Saignelégier

Concept et impression : Pressor SA, Centre d'impression et d'arts graphiques, Porrentruy





Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

Case postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

